BIBLIOTHÈQUE LEGISLATURE
REÇU
28 MAR 198
PAR

Deux maires de L'Islet se prononceront sur la question référendaire A-3

LE PEUPLE
COURRIER DE LA CÔTE · DU · SUD
CAHIER A 80e année Série D Vol. 8 No. 11 Mercredi 26 mars 1980 40 cents

A l'intérieur

Avis divers	A-28
Cartes d'affaires	D-6
Carrières et professions	A-27
Cinéma	B25-27
Commentaire	A-4
Croc-l'oeil	A-2-B-2
Funambule	B-18
Horoscope	D-10
Invitation	A-2-B-2
Mots croisés	D-15
Mots mystère	D-4
Petites annonces	A-29-30-31
Sports	B-19
Télévision	D-14-15
Voyage	D-12

MORIN ATTIRE 300 PARTISANS ET RECOLTE 5 292 $.- M. Claude Morin, le ministre des Affaires Inter-Gouvernementales, était à Montmagny vendredi soir pour participer au lancement de la campagne de financement de l'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet. Près de 300 partisans ont fourni 5 292 $ ce soir-là, à Place Le Germoir. Le ministre avait assisté auparavant au Centre Civique à un souper au cour duquel 16 personnalités de la région ont déclaré publiquement leur intention de voter oui lors du référendum sur l'avenir politique du Québec. Texte en page 3 du cahier A.

[M.C. Peuple-Courrier]

Montmagny-Sud a-t-il de l'avenir?

Plusieurs idées se greffent autour de l'industrie forestière à St-Just A-5

Corporation Admiral, usine de Montmagny, prendra de l'expansion A-3

LA FETE AU SUCRE.- C'était il y a plusieurs années déjà, à la cabane à sucre. Les Oreilles Sales feront revivre cette fête du palais, avec crêpes au sirop d'érable, etc., et de l'oreille avec le groupe folklorique Chênevière, samedi à la sucrerie de Pamphile Blais, dans le Rang Sud à St-François. Donc, si le coeur vous en dit! Texte en page 25 du cahier A.

C'est une Invitation

La ligue de ballon balai Laurentide de Montmagny vous invite tous à la remise des trophées à l'Hôtel Bienvenue à St-Paul le 28 mars.

BALLON SUR GLACE "PAUL VEZINA".- La 3e présentation du tournoi provincial de ballon sur glace "Paul Vézina", de Montmagny, aura lieu du 23 au 27 avril, avec $3,000.00 en bourse. Les bourses seront reparties comme suit: $1,200.00 à l'équipe gagnante chez les hommes et, $400.00 à l'équipe gagnante chez les femmes. Vous devez vous inscrire avant le 7 avril et ce au coût de $55.00 pour l'inscription. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Claude Langlois, 58 St-Jean Baptiste est, Montmagny, G5V 1J8 (248-3017) ou M. Jacques Gagné, 20 Valcourt, Montmagny, G5V 3R2 (248-2510).

Réunion pour la garderie Le Farfadet mercredi les 2 et 9 avril à 19:30 hres, à l'Ecole Casault local 3305. Film et rencontre avec les responsables du département de santé communautaire.

Méditation transcendantale: conférence d'information mercredi le 26 mars à 20 hres au Centre Sportif Le Bûcheron, Montmagny. Entrée libre. Pour information: 259-7323.

Soirée d'information, sur l'entretien des pelouses, arbustes ainsi que les plantes d'intérieur mardi le 8 avril, 20 hres au Centre Sportif Le Bûcheron. Les conférenciers: Robert Gagnon surintendant à l'entretien des Parcs de Québec, Jacques Gendron. Invitation à tous. Cette soirée est gratuite. Prix de présence.

La prochaine rencontre Biscum aura lieu le 1er avril au sous-sol de l'Eglise St-Mathieu. Invitation à nos amis Biscum.

COURS DE MANIEMENT D'ARME A FEU A LAC FRONTIERE.- C'est le 26 avril prochain qu'un cours de maniement d'arme à feu sera donné à l'Hôtel Lac Frontière à compter de 8 hres jusqu'à 18 hres. Les gens intéressés à s'inscrire doivent le faire immédiatement en communiquant au numéro: 245-3451.

Vendredi 28 mars à 8:00 hres, à Place Le Germoir, disco organisée par les Jeunes Voyageurs. Bienvenue à tous.

Grande soirée rétro samedi 5 avril 80 à la Salle paroissiale St-Cyrille. En vedette, les Emeraudes, avec spécial mode. Invité: Boutique Jean Grenier, galerie Montmagny. Cartes en vente: information ou réservation 247-3676 ou 247-3667 - 247-3197. Organisée par l'O.T.J. St-Cyrille.

Soirée de danses canadiennes et modernes samedi le 29 mars 80 au Centre communautaire St-Raphaël. Orchestre les "Black Stars et Léo Dorion. Bienvenue à tous.

Samedi, le 29 mars prochain, à 20 heures 30, le Théâtre du Vieux Village Inc. présentera la pièce "Mon Bébé", de Maurice Hennequin, à l'auditorium Lavironde de la Polyvalente Louis-Jacques Casault. La veille, une présentation spéciale, réservée aux étudiants aura lieu à la même heure et au même endroit. Pour les étudiants, l'admission a été fixée à 1.00$.

Les Floralies Internationales, cela vous intéresse? Un voyage est organisé par l'A.F.E.A.S. mardi le 27 mai. Toute personne désireuse de se joindre à nous peut communiquer à 248-0655 ou 246-5416 pour plus de renseignements.

CAP ST-IGNACE.- A tous les amateurs de danse vendredi 28 mars au chalet des Loisirs Beaubien de Cap St-Ignace aura lieu une soirée avec concours de danse populaire et disco. Inscription sur place. Des trophées seront remis aux gagnants. Pour plus de renseignements, appelez à 246-5914.

Tournoi de Whist dimanche 30 mars à la Légion Canadienne. Classe A et B. Bourses et trophées aux gagnants. Prix de présence. Inscription à 12:00 hres.

Soirée canadienne organisée par le Club des Montagnards à l'Ecole St-Louis à St-Philémon, le 29 mars à 8h30. Musique canadienne. Prix de présence. Bienvenue à tous.

Un voyage de 2 jours est organisé pour aller à Montréal aux Floralies et à l'Oratoire St-Joseph pour participer aux fêtes du 75e anniversaire. Ceci est pour les 9 et 10 juillet. Les membres de l'Age d'Or St-Mathieu et autres sont admis. Ceux et celles qui sont intéressés, donnez vos noms le plus tôt possible car il faut faire les réservations pour le coucher à l'Oratoire St-Joseph. Pour ceci s'adresser à Mme Aimée Lacombe. Tél.: 248-2718.

Dernier tournoi de 500 de la saison 79-80 organisé par la Garde paroissiale de L'Islet-sur-Mer, dimanche le 30 mars 1980 à 13 hres à la Salle paroissiale de L'Islet-sur-Mer. Beaux trophées donnés sur 3 classes ainsi que prix de présence. Bienvenue à tous.

Tournoi de 500 mardi le 1er avril aux Loisirs Beaubien, Chemin Bellevue est, Cap St-Ignace. Inscription à 8:00 p.m. Trophées et prix de présence.

L'Association des chasseurs de sauvagine de Cap St-Ignace tiendra son assemblée générale annuelle, le jeudi 27 mars à 20 h, à la Salle paroissiale. A l'ordre du jour figurent l'élection de nouveaux directeurs, l'organisation des coucours de chasse aux corneilles et à la marmotte ainsi que des discussions sur divers projets comme l'ouverture d'un club de tir à l'arc, la construction d'un chalet sur le terrain de tir, l'étude sur l'extension de la zone du sanctuaire et enfin les possibilités de fusion avec le Club Sports et Nature de Montmagny, sur le plan des activités.

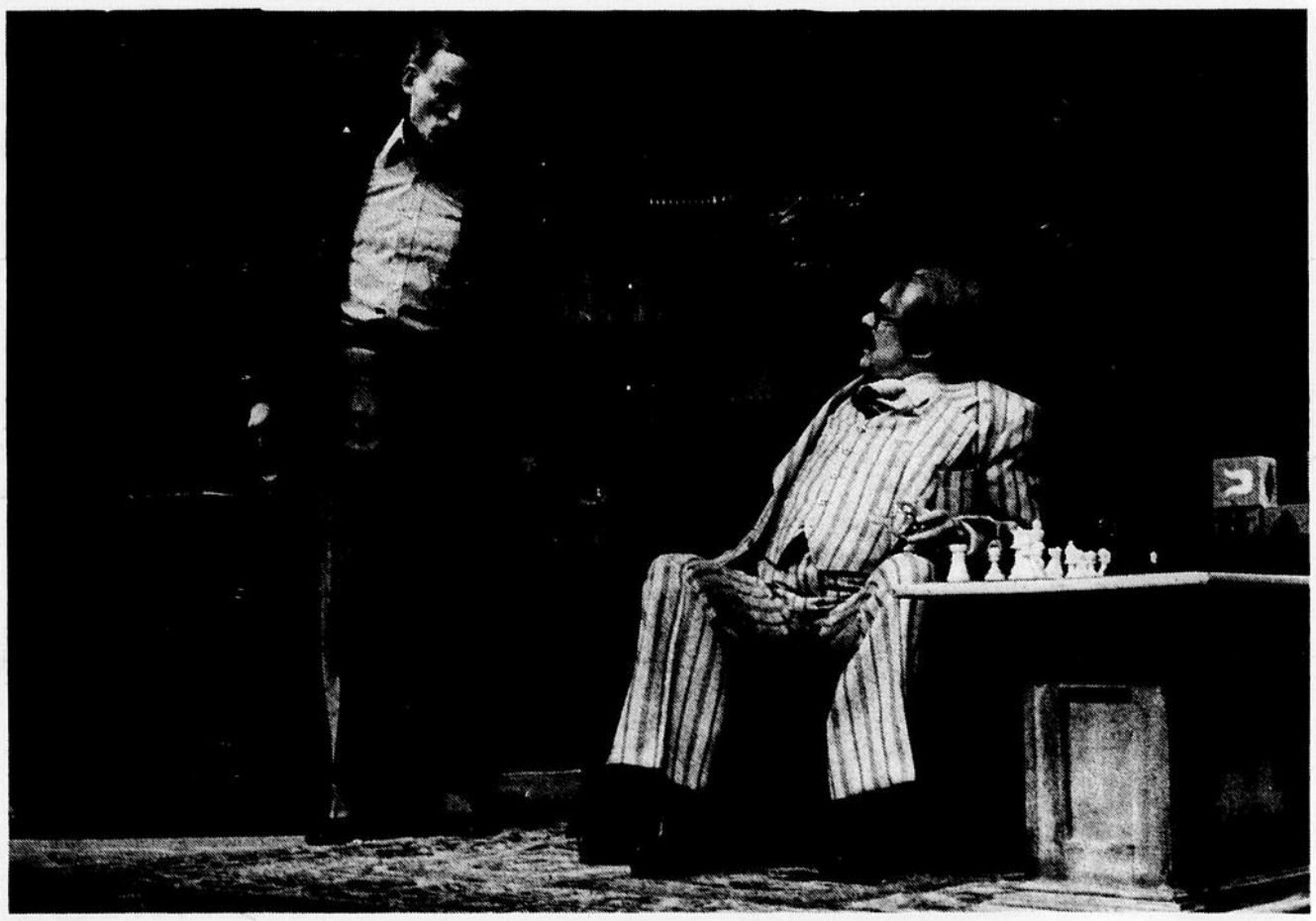

"CHIENS LIMIER" JOUEE A MONTMAGNY ET LA POCATIERE.- Les Productions P.I.L. présentent Chien Limier, une pièce préparée par le Théâtre du Nouveau Monde, mettant en vedette Jean-Louis Roux et Paul Savoie dans les rôles-titres, à l'auditorium Lavironde de l'école polyvalente Casault de Montmagny le 8 avril et à l'amphithéâtre du C.E.G.E.P. La Pocatière, le lendemain. Les amateurs de théâtre sont attendus.

LES SCOUTS ET JEANNETTE DE L'ISLET.- La vente annuelle de chocolat pour les Scouts et Jeannette du Grand L'Islet s'en vient. En effet la vente aura lieu de porte en porte le samedi 29 mars de 10h à midi. A vous parents et amis de les encourager comme vous avez si bien su le faire dans les années antérieures. Le chef scout de L'Islet, Maurice Julien, et ses protégés vous remercient à l'avance de votre participation.

Le comité organisateur du 9e Festival de l'Oie Blanche Inc. vous rappelle que le 6 avril prochain, dans les cadres du Salon du Camping, Chasse et Pêche tenu à Place Bonaventure, une promotion a été organisée pour sensibiliser les gens de l'extérieur à notre Festival. A cette occasion, un autobus conduira à Montréal tous ceux qui ont un rôle actif à jouer dans cette affaire. Vingt (20) places demeurent disponibles. Si vous voulez vous joindre au groupe, vous pouvez communiquer avec Mme Rita Proulx, à 248-2362, pour de plus amples renseignements. Le transport est à prix populaire. Le départ de Montmagny s'effectuera à 7h00 et le retour est prévu pour minuit. Inscrivez-vous rapidement si vous voulez être avec nous.

URGENT - VOYAGE.- Etes-vous âgés de 14 à 18 ans, de langue maternelle française et intéressés à voyager à peu de frais à travers le Canada. Le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs peut vous aider par son programme d'échanges étudiants "Visites Intergroupes". Pour un été différent rempli de plaisirs et d'aventures à un coût minimum (de 30,00$ à 60,00$) demandez un formulaire d'inscription à votre école ou en communiquant avec le bureau: Visites Intergroupes, 1010, rue Sainte-Catherine ouest, suite 900, Montréal, Québec. H3B 3R7. Téléphone: (514) 866-1929. Date limite d'inscription: 1er mai 1980. Ce projet est en partie subventionné par le Secrétariat d'Etat.

SPECTACLE ANNUEL.- La Troupe Du Vieux Moulin de Montmagny (groupe de danseurs folkloriques) vous invite à son 4e spectacle annuel, le 12 avril prochain, à l'Auditorium de la Polyvalente Casault, à 20:30 heures. Billets en vente aurpès des danseurs. Nous comptons sur votre présence.

HORTICULTURE.- Assemblée des membres de la Société d'Horticulture de Montmagny, lundi le 31 mars 1980 à 20:00 heures (8:00 heures P.M.) au Centre Sportif Le Bûcheron. Sujet: Concours des Maisons fleuries, Echange de plantes, Floralies de Montréal et Exposition fleurie.

N'oubliez pas chefs de Familles Monoparentales de Montmagny et des environs que votre réunion du mois aura lieu jeudi le 27 mars à 19:30 hres P.M. au soubassement de l'Eglise St-Thomas. Pour animer cette soirée, nous aurons parmi nous le notaire Marc Boulanger. Faites-vous un devoir d'y venir nous vous y attendons.

La Chambre de Commerce et de Développement de St-Paul compte sur la présence de tous ses membres à l'occasion de son assemblée générale annuelle, prévue le dimanche 30 mars, à 19 h 30 min, à l'école Dumais.

Aux fervents des soirées mensuelles du Club de l'Age d'or de St-Thomas, prière de prendre note que la prochaine sur la liste aura lieu le samedi 29 mars, à 20 h 30 min, au sous-sol de l'Eglise St-Thomas. La date de l'activité a dû être avancée en raison de la semaine sainte.

A ne pas oublier les deux conférences sur l'alimentation naturelle donnée par Danièle Starenky et organisée par l'APQEEECS. La première se tiendra le mercredi 26 mars à St-Jean Port-Joli et la seconde le mercredi 2 avril, à 19 h, au Manoir Couillard-Dupuis à Montmagny.

MÉDITATION TRANSCENDANTALE

Conférence d'information, mercredi le 26 mars à 20 hres. au Centre Sportif le Bûcheron, Montmagny. Entrée libre. Pour informations:

259-7323

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois	9,00$
1 an	15,00$
2 ans	27,00$
Etats-Unis 1 an	50,00$
Camelots	0,40$

RETOURNEZ A: "PEUPLE-COURRIER" C.P. 430, Montmagny G5V-3S7

Deux des trois maires de L'Islet se prononceront sur la question référendaire

(C.M.) Les maires des municipalités de Ville de L'Islet, André Journault, et L'Islet-sur-Mer, Jean-Pierre Caron, refusent pour le moment de se prononcer sur la question du prochain référendum sur la souveraineté-association du Québec; mais ils le feront plus tard, le premier comme simple citoyen et l'autre à titre de maire.

Quant au maire de Notre-Dame de Bonsecours, Simon Lamarre, il est plus catégorique. Un vote c'est un vote et, selon lui, cela doit rester secret. Personne ne saura donc jamais pour quoi il aura voté. Il n'est pas question que j'influence quelque contribuable que ce soit, a-t-il renchéri; parce que s'il se trompait, il se sentirait coupable.

M. Journault n'a pas encore d'idée définie sur la question; il considère d'ailleurs que le débat sur la question fut très décevant. Pour sa part, il ne fera partie d'aucun comité, persuadé qu'il est que ce n'est pas le rôle d'un maire que d'essayer d'influencer les contribuables dans des situations aussi personnelles que celle-là. Il acceptera néanmoins de se prononcer publiquement, d'ici quelque temps, sur le plan individuel.

M. Caron se prononcera bientôt lui-aussi, lorsque ça commencera à bouger vraiment dans la région. D'ores et déjà cependant, on peut percevoir chez-lui un penchant pour le "non" rien qu'à sa façon de déplorer "la prétention qu'ont un paquet d'artistes à vouloir mener le Québec". Il n'est pas d'accord avec cela, et il entend bien réagir.

Au cours des prochaines semaines, nous vous ferons connaitre les points de vue d'autres maires de la région sur la question référendaire qui, suite à l'amendement apporté par le député indépendant Rodrigue Biron et accepté par l'Assemblée nationale au terme d'un débat de 35 heures prenant fin vendredi dernier en soirée, se lit comme suit:

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un référendum;

En conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

OUI:

NON:

LA RELEVE AGRICOLE S'INSTRUIT SUR LES DIVERS MODES D'EXPLOITATION DES FERMES.- Première activité du Comité de la relève agricole de Montmagny, la réunion d'information traitant des aspects humains, légaux et fiscaux des différents modes d'exploitation des fermes, attirait une assistance importante et intéressée, le vendredi 21 mars dernier au Centre Sportif Le Bûcheron. M. Pierre Beaulieu, à gauche, comptable agréé, livrait conseils et renseignements sur la gestion en société, en compagnie ou individuelle. Le président du Comité, M. Martial Lachance, apparaît également sur la photo. La relève agricole du comté entend poursuivre ces soirées d'information sur d'autres sujets la préoccupant tout en insérant à son programme des activités sociales.

(D.G. Peuple-Courrier)

Campagne de financement dans Montmagny-L'Islet

5 292$ en un seul soir pour le P.Q.

(M.C.) La campagne de financement de l'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet a connu un bon départ, vendredi soir dernier à Place Le Germoir de Montmagny, alors qu'on a récolté sur place la somme de 5 292$.

Près de 300 partisans participaient à cet événement où l'orateur invité était M. Claude Morin, le ministre des Affaires Inter-Gouvernementales.

L'objectif de la campagne 80 dans le comté est de 15 580$, celà sans compter sur les cotisations des cartes de membres. L'an passé, on avait récolté 8 867$. Cette année, la campagne s'étendra jusqu'au 30 mars. La sollicitation sera faite par 125 membres du parti.

La dernière journée, soit le 30 mars, il y aura un blitz qui s'effectuera sous forme de porte-à-porte pour essayer d'atteindre ou de dépasser l'objectif. Soulignons que l'Association du Parti Québécois de Montmagny-L'Islet compte actuellement 1300 membres et sympathisants.

Invité à prendre la parole, le ministre Morin a tout d'abord rappelé qu'il était originaire du comté, plus précisément de St-Jean Port-Joli.

Dans un discours d'une heure, M. Morin a souligné l'inutilité des conférences fédérales provinciales, inutilité qu'il a pu constater à maintes reprises.

M. Morin a insisté sur le financement populaire des partis politiques préconisé par le Parti Québécois. Peu employé en Amérique du Nord, le ministre a mentionné qu'un tel mode de financement nous a permis d'établir le plus haut degré de moralité politique sur le continent. Le Parti Québécois, dit-il, n'est pas obligé envers aucune grosse compagnie.

Passant d'un sujet à l'autre, sur un ton souvent humoristique, le ministre a rappelé que, si les deux peuples différents composant le Canada ont pu vivre si longtemps ensembles, c'est parce que les francophones se sont toujours tus. Aujourd'hui cependant, on se réveille.

Prenant l'exemple du Japon, M. Morin a souligné que, théoriquement, ce pays n'avait rien pour réussir: superficie, géographie, etc... Et pourtant, il est devenu une des grandes puissances économiques mondiales. Nous, nous avons tout ce qu'il faut, dit-il.

On a fait des coches mal taillées, d'avouer le ministre. Mais il y a une chose dont j'ai toujours été convaincu, affirme-t-il: c'est le oui au référendum.

Pour celà, il y a deux conditions importantes. Premièrement, il faut être organisé, accueillant et dynamique. Deuxièmement, il faut de l'argent.

Le ministre Morin fut convaincant puisqu'on a ramassé 5 292$ sur un objectif de 15 580$.

Corporation Admiral, usine de Montmagny, prendra de l'expansion

(D.G.) Si certaines entreprises industrielles traversent des périodes creuses par les temps qui courent, Corporation Admiral Canadien, usine de Montmagny, mieux connu sous son ancien vocable les Industries B.F.G. (Bélanger) a le vent dans les voiles en 1980.

En effet, cette année sera marquée pour cette entreprise manufacturière d'appareils électro-ménagers, d'un projet d'expansion visant la fabrication de toutes les cuisinières électriques produites par le groupe Admiral, propriétaire de l'industrie.

Selon les dires d'un porte-parole de la compagnie, la production doublera en 1980 entraînant par conséquent une augmentation substantielle du personnel sans toutefois préciser le nombre d'emplois qui pourront être ainsi créés. Dans un premier temps, ce projet se traduira par un réaménagement interne de la bâtisse, nous confiait notre source, la semaine dernière.

COMMENTAIRE

Jusqu'où ira le "oui"?

Les tenants du "oui" à la question référendaire, sur la Côte-du-Sud, partent avec plusieurs longueurs d'avance dans une campagne où les adversaires tardent à sortir de l'ombre.

Tous ceux qui osent parler, exception faite du député unioniste de Bellechasse Bertrand Goulet, sont sympathique à la cause du nationalisme québécois; et quant à ceux qui se taisent, ils consentent jusqu'à preuve du contraire. Ce qui est peut-être le cas du député de Montmagny-L'Islet Julien Giasson; lequel, s'il n'était astreint à la solidarité du Parti libéral, imiterait probablement le geste de ses anciens collègues Kevin Drummond et Jean-Paul L'Allier, conscient que le choix à faire en est un au-delà des partis politiques, chose qu'ont déjà comprise les Fernand Lizotte et Charles-Eugène Dionne.

La conjoncture, à l'issue du débat sur le libellé de la question constitutionnelle, favorise à n'en pas douter le Parti Québécois qui a comme on dit le vent dans les voiles; alors que dans le camp adverse rouges et bleus ne réussissent pas à s'entendre et que le leadership de Claude Ryan, s'il n'est pas contesté, commence à agacer pas mal de monde par son arrogance et son intransigeance.

Mais peu importe finalement le duel des chefs René Lévesque et Ryan, ici comme ailleurs on se rend bien compte que le Canada est ébranlé par l'insatisfaction presque générale des provinces face à Ottawa. L'Alberta et Terre-Neuve, par exemple, sont prêtes à lutter contre le fédéral pour garder le contrôle de l'exploitation de leur richesse. Et que dire du mouvement naissant d'unification de l'Ouest canadien avec les Etats-Unis?

La confédération n'est certes pas à son mieux.

Dans le nouveau contexte d'une crise de l'énergie, alors que la rareté des produits crée tout naturellement le réflexe d'auto-protection, établit des frontières et rend la compétition beaucoup plus forte dans tous les domaines, la question n'est-elle pas de savoir précisément qui d'un Canada confortable ou d'un Québec audacieux est le plus propice au maintien du statut social, culturel et économique des Québécois.

Le Parti Québécois, encore une fois, part gagnant le climat actuel aidant. Mais, le port étant assez éloigné et l'atmosphère changeante, il a intérêt à faire vite avant que le doute ne redevienne si fort qu'il aboutisse à l'indifférence.

Claude Marchand

La voix du peuple

Qu'attend la Côte-du-Sud pour réagir...?

Monsieur Claude Marchand,
Directeur de l'information,

J'ai lu attentivement votre commentaire de mercredi le 12 mars dernier. J'y ai trouvé une impatience de voir des projets se réaliser. J'y ai également trouvé la même réaction que j'avais avant de plonger dans le domaine économique. Moi aussi, je pensais que tout était facile... qu'il ne faillait que du bon vouloir, du dynamisme... et le tour était joué!

Aujourd'hui, après deux ans et demi à oeuvrer dans ce domaine, et après avoir côtoyé des centaines d'hommes d'affaire, je suis en mesure de me faire une idée sur ce qu'est une relance économique!

Ce que j'ai remarqué chez les hommes d'affaire, c'est leur individualisme, mais surtout leur manière bien à eux de voir la chose économique. Cela diffère totalement de la vision qu'en a le commun des mortels!

Le moteur de toute économie repose sur le libre entreprise. Dans cette sphère, ce qui compte, c'est le profit, ou une possibilité de profit et c'est, vous le savez tous, la base du système capitaliste.

Pour qu'il y ait relance économique d'une région, ça prend une foule de choses. Parmi celles-ci, notons un climat propice à l'investissement et à la confiance, des possibilités de projets, des projets. Et pour décider quelqu'un à plonger dans ce domaine, il fut leur prouver qu'il y a possibilité de faire de l'argent, et c'est normal, à moins d'être masochiste!

Il n'y a pas un homme d'affaire qui va investir sans être assuré de faire une piastre! Ce ne sont pas le Conseil Economique, ni les Chambres de Commerce, ni le Conseil Régional de Développement qui vont partir des industries. Tout repose sur l'homme d'affaire! Ces organismes sont un support et une aide précieuse à ces hommes d'affaire...et rien de plus!

J'oeuvre dans ces trois organismes, et je dois le redire: "Ceux qui consacrent temps et argent pour le développement de notre milieu, sont, pour la plupart, des bénévoles."

Présentement, plusieurs dossiers sont en marche et quelques'uns sont sur le point de se réaliser. Quant aux autres, ils ne le seront que plus tard, en 1980.

Partir une entreprise, c'est un long parcours! Que l'entreprise soit petite ou moyenne, c'est le même trajet. En effet, quelle que soit son envergure, l'entreprise mettra au moins un an avant d'être productive. La mise en marché d'un nouveau produit est souvent l'aboutissement de deux ans d'un travail de recherche. Voilà la démarche... et ce n'est pas moins que cela!

Le 18 novembre 1979 n'est pas si loin que cela! (Relisez le Peuple des dernières semaines...) Regardez la mobilisation qui se fait ici et là. Ste-Perpétue se donne des structures, la région de Montmagny Sud bouge en bloc de ce temps-ci, Cap St-Ignace se donne un Comité d'Initiative. Le Conseil Economique se régionalise et étudie le dossier d'une

S.O.D.E.Q. La Chambre de Commerce de Montmagny participe à la mise sur pied d'une Association Touristique Régionale, travaille sur l'expansion commerciale et le zonage industriel afin que nos entreprises hors le Parc Industriel puissent prendre de l'expansion. L'Axe Orléans est également l'un de ses dossiers. Le colloque du 7 mai prochain renseignera nos hommes d'affaire en ce qui a trait au financement

[Suite à la page 26-A]

LE PEUPLE /A COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

Bureau principal:
1 Place de l'Eglise, Suite 100
Correspondance: C.P. 430
Montmagny 248-0415

45 du Sault
St-Raphaël
243-2745

800, 6e Avenue
La Pocatière
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY
Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND
Rédaction
MLLE DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT
MICHEL CHASSE
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0415
MARCEL OUELLET 248-0415
PIERRE DUMAIS 856-4853
Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM
Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447
Secrétariat
MME ANDREE M. GODBOUT
MLLE HENRIETTE GAUMOND

Abonnement
MME ANDREE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE
Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE
MLLE JOSEE-ANNE GAULIN
Composition
MLLE DIANE GAUMOND

HEBDOS /A

LES HEBDOS RÉGIONAUX
ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE

ABC

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du Québec

IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

Insatisfaction des commissaires face à l'intervention écrite du président de la Régionale

(D.G.) Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montmagny n'a pas semblé priser le message de gratitude signé par M. Raymond Coulombe, président de la Régionale Pascal-Taché, message qui apparaissait sous la rubrique Voix du peuple de notre édition la semaine dernière.

Pour sa part, Mme Rolande Raby, présidente du comité de parents, tenait à manifester son mécontentement à la lecture de cette lettre ouverte, lors de la réunion régulière du Conseil des commissaires le mercredi 19 mars.

Un paragraphe sonne drôle, dit-elle, c'est celui ou le signataire affirme: "Merci aux enseignants qui ont évacué dans l'ordre et rapidement les locaux du centre administratif le 6 mars dernier". Etonnée, même indignée, Mme Raby, qui s'exprimait en tant que parent, s'interroge sur le sens de ces propos qu'elle perçoit comme un encouragement au désordre et à la grève.

Est-ce qu'il félicite les gens parce qu'ils font la grève et occupent des locaux?, a-t-elle lancé. Les commissaires semblaient suivre la même ligne de pensée que Mme Raby dans ce débat. Ils auraient préféré que M. Coulombe endosse ses écrits à titre personnel et non en tant que président de la Commission scolaire régionale.

Prenant la parole à son tour, M. André Corriveau, président du Conseil des commissaires de la C.S.M., répétait à plusieurs reprises que cette lettre ouverte était une initiative du président non commandée par l'exécutif des commissaires. En terminant, il indiquait qu'il acheminera le témoignage d'insatisfaction entendu ce soir-là à la personne concernée.

Rapport sur le vécu de la grève

M. Corriveau a dressé un rapport sur le vécu de la grève des enseignants et du personnel de soutien. Il a commenté également les derniers événements qui ont marqué le monde scolaire régional, l'occupation des locaux le 6 mars et les dernières négociations en regard des coupures de salaires des enseignants relativement aux piquets de grève C.S.N. Il en a profité pour informer les commissaires sur l'état des pourparlers à ce niveau. A ce propos, les négociations se poursuivent entre les parties, a-t-il précisé.

Montmagny-Sud a-t-il de l'avenir?

La plupart des idées se greffent autour de l'industrie forestière à St-Just

(P.B.) Le diagnostic posé dans l'analyse économique "Montmagny-Sud a-t-il de l'avenir?" du C.L.S.C. Montmagny-Sud, dégage une image passablement fidèle de la situation à St-Just. Tel est l'avis formulé par un groupe de 85 citoyens de cette municipalité lors de la séance d'information mardi dernier à l'Ecole de St-Just.

Toutefois, les divers intervenants ont souligné en ateliers que la véritable cause de ce mal était attribuable en grande partie à la volonté de centralisation du gouvernement, et non pas à la suite d'un vice inhérent à la structure économique.

Pourtant, sur le plan plus local, la concentration des scieries à St-Just a été à l'avantage de cette municipalité puisque la dégradation économique a été beaucoup plus atténuée que dans les autres paroisses.

Sur ce dernier point, plusieurs reconnaissent cependant qu'il est temps de réagir face à la détérioration inévitable de l'économie régionale, économie qui souffre d'un manque de diversification.

D'un côté, on appréhende toujours les difficultés d'approvisionnement en matière première qui menace la survie des scieries dans une perspective à long terme. Il est temps, a-t-on dit, de développer d'autres activités économiques afin de se rendre moins dépendants de l'industrie forestière.

Deux options

Faut-il se consacrer à un projet d'envergure régionale en misant sur l'aide gouvernementale ou se fier uniquement à ses propres moyens en travaillant sur des projets beaucoup plus modestes?

Comment sortir de ce dilemne? Cependant, considérant que la volonté collective est le moteur du développement économique autant que les capitaux, 25 personnes ont décidé de former un groupe de travail. Une réunion se tiendra d'ailleurs le 27 mars prochain afin d'étudier les moyens de s'y prendre.

D'autre part, contrairement aux autres municipalités de Montmagny-Sud, il semble difficile de trouver des idées qui ne soient pas associées directement ou indirectement à l'industrie forestière, à l'exception du tourisme, chasse et pêche et de l'artisanat.

On remarque entre autres des projets comme une usine de panneaux de particules avec les copeaux de bois, de charbon de bois, de meubles et même de méthanol, sans compter une volonté de redémarrer une usine de bardeaux de cèdre.

Enfin, du strict point de vue agricole, l'élevage de moutons et un parc d'engraissement de bovins ont retenu l'intérêt des participants, en autant cependant, qu'un tel projet se réaliserait dans une perspective communautaire.

SI VOUS VOULEZ BOIRE ET
LE POUVEZ C'EST VOTRE AFFAIRE
SI VOUS VOULEZ ARRETER ET
NE LE POUVEZ
C'EST NOTRE AFFAIRE
Alcooliques Anonymes
248-0332

POUR VOTRE DÉCORATION INTÉRIEURE CONSULTEZ:
PAUL ST-PIERRE
I.D.S.A.S.D.E.I.D.
(SUR RENDEZ-VOUS) 248-3743 653-2850
JOHANNE DE KINDER
S.D.E.Q. m.a.s.
(TOUS LES JOURS) A.M.: 598-3468 P.M.: 248-3743
GAMMACOLOR

AU PRIX FANTASTIQUE DE $5,115
transport et préparation en sus
LA SPIRIT 1980 D'AMC VOUS OFFRE:
1- Protection antirouille ZIEBART® appliquée à l'usine
2- Acier galvanisé aux endroits vulnérables
3- Doublures d'ailes en plastique
4- Garantie 5 ans contre la perforation pour la rouille

Spirit DL Liftback
Quelques accessoires illustrés peuvent être en supplément
Plan de garantie, service 3 ans
60,000 km sur mécanique disponible
Ouvert tous les soirs
Ouvert le samedi pour la vente seulement
AMC et Jeep
Raby Auto Inc
Sortie 364, Autoroute 20 St-François, Cté Montmagny 259-7736

6/36
GROS LOT
$718,000.
APPROXIMATIF VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE
10 15 19 23 24 33

	NOMBRE DE GAGNANTS	PRIX
6 SUR 6	0	$531,451.
5 SUR 6	128	$1,400.30
4 SUR 6	5761	$86.40
5 SUR 6+	5	$23,899.40

NO COMPLEMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +
2
VENTES TOTALES
$2,074,602.

Mini
Tirage 951
Le vendredi 21-03-80

NUMERO	POSSIBILITE DE
815772	3 GAGNANTS DE $50,000.
15772	27 GAGNANTS DE $5,000.
5772	279 GAGNANTS DE $250.
772	2781 GAGNANTS DE $50.
72	27810 GAGNANTS DE $5.

Tous les billets gagnants de $250. et $50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

LE PEUPLE / COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

à l'Assemblée Nationale

avec Jean-Pierre Lemieux

Le zonage agricole s'étendra

A l'Assemblée nationale la semaine dernière, le premier ministre, M. René Lévesque, a révélé: "l'étape actuelle, qui était déjà un gros morceau, et celui qui pressait le plus, c'est-à-dire les basses terres du Saint-Laurent, devrait être complétée, nettoyée, si vous voulez, autour du mois de juillet. Entre temps, il va se passer des choses qui vont nous permettre d'approcher d'une protection plus complète, aussi complète que possible des territoires agricoles du Québec".

Le premier ministre répondait à une question d'un député de l'opposition qui s'inquiétait de savoir quand la promesse péquiste serait réalisée au complet.

Récemment l'UPA demandait aussi que la mesure s'étende à tout le territoire parce que semble-t-il, cela causait préjudice aux agriculteurs des autres régions.

Les plans ne sont pas prêts dans toutes les régions. M. Lévesque a donné l'assurance que "bien avant quelque échéance finale que ce soit, y compris l'échéance toujours dangeureuse pour n'importe quel groupe politique des élections générales, l'ensemble du territoire agricole, pour autant qu'on pourra le compléter, sera protégé au Québec justement pour qu'on ne risque pas que des gens qui ont voté contre puissent avoir le goût d'enrayer cela ou de l'arrêter".

Déjà lors de l'annonce de ces mesures à l'été 1978, il était évident que cela devait se faire par étape. Avant de décréter définitivement qu'un territoire doit être préservé pour l'agriculture un grand nombre de consultation est nécessaire. Déjà, avec le territoire actuellement visé, la Commission de protection du territoire agricole qui doit se pencher sur chaque cas, a fonctionné à plein régime. Il y avait 614 municipalités.

Au ministère de l'Agriculture on évalue à 1.5 million d'acres les sols agricoles à très bon potentiel sur un total de 5.92 millions d'acres défrichés.

Mais même si le "zonage" ne s'applique pas partout où il le devrait, pour l'instant, d'autres mesures ont été adoptées pour protéger, d'une autre façon, le patrimoine agricole. Soulignons, comme exemple, la loi qui réglemente l'acquisition des terres par des non-résidents au Québec.

Rappelons que le zonage agricole a été présentée comme une mesure imposée par l'impératif de devenir le plus auto-suffisant possible.

En août 1978, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Jean Garon déclairait: "En tenant compte des pénuries de certains produits alimentaires qu'ont subies régulièrement les consommateurs québécois, notamment le sucre et, plus récemment, la laitue et le boeuf, on constate que le Québec ne peut plus longtemps se payer le luxe de demeurer un grand importateur de produits agricoles et alimentaires".

Giasson veut avoir plus de chiffres

(Québec JPL) Les libéraux cherchent à obtenir des documents. Après le chef Claude Ryan, le député de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson a rappelé une demande qu'il avait faite au ministre de l'Agriculture.

"J'aimerais savoir du ministre de l'Agriculture quand je recevrai les documents que j'ai demandés avec beaucoup d'à-propos et d'insistance l'an dernier, lors de l'étude des crédits de son ministère. Quand pourrai-je recevoir ces études payées par nos deniers, préparées par des fonctionnaires qui sont payés avec les deniers publics du Québec, surtout lorsque je découvre que ce que vous appelez des documents internes ont été mis à la disposition de différents organismes, entre autres entre les mains du groupe qui travaille à l'Ecole nationale d'administration publique? Quand moi, député de l'Assemblée nationale, aurais-je le droit de recevoir copie de ces documents que j'ai demandés à répétition l'an dernier, soutenu par des collègues de l'Agriculture".

M. Giasson faisait allusion à des documents dont les ministres se servent pour faire les bilans de la situation du Québec dans le système fédéral.

M. Jean Garon, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a expliqué:

"les chiffres que j'ai cités en chambre sont des chiffres que j'ai donnés publiquement aux conférences fédérales-provinciales. Ce sont des chiffres qui ont été rendus publics à la conférence de Régina et ce sont des chiffres qui ont été rendus publics à la conférence de Winnipeg, mais l'étude dont vous parlez, je ne l'ai jamais vue et je vais vous dire pourquoi, à part cela. J'ai demandé à la voir, il y a quelques mois, et le directeur du service des études économiques m'a dit qu'il ne valait pas la peine que je la lise parce qu'il y avait trop d'erreurs dedans..."

Plus tôt au cours de cette période des questions mercredi dernier, le chef libéral avait tenté d'obtenir plus de précision sur cette étude portant sur l'association économique Canada-Québec. Un résumé a été fait mais les tableaux et statistiques en annexe n'y figurent pas.

Goulet veut en savoir plus

(Québec JPL) Même s'il a déjà profité de son droit de parole lors du débat sur la question référendaire, le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet a voulu, au cours de la période des questions mercredi dernier, intérroger le premier ministre sur le concept souveraineté-association.

"Est-ce qu'un oui au mandat de négocier, c'est un oui à la souveraineté? Est-ce exact d'affirmer que c'est indissociable qu'en acceptant l'un, automatiquement, nonobstant les raisons qui nous amènent à nous prononcer, on accepte l'autre? Est-ce que le premier ministre renie sa déclaration du mois de mars et est-ce que souveraineté, aujourd'hui, veut dire autre chose qu'indépendance?"

Soulignant que la période des questions doit servir à questionner le gouvernement sur son administration, le premier ministre René Lévesque a répété sa définition.

"Il s'agit, et la question est claire là-dessus, d'un mandat de négocier la souveraineté-association. Cela veut dire qu'on approuve qu'une négociation s'engage sur cette base, avec la garantie absolue qu'il n'y a pas de chèque en blanc. Quand les gens verront les résulats, ils pourront, dans une deuxième consultation, ayant pris cette direction, il faut prendre cette direction pour négocier dans ce sens, plus ce sera clair, plus ça pourra se réaliser... Je suis convaincu qu'au deuxième référendum, si c'est là sur la table, pour un peuple qui se respecte et qui a le goût de maîtriser son avenir, le deuxième référendum, je plaindrais quasiment ceux qui voudraient être contre."

Le député Goulet posait une question supplémentaire à la suite de son chef M. Michel LeMoignan.

A celui-là, le premier ministre avait répondu: "C'est curieux comme il y a des gens partout au Québec, je m'en rends compte de plus en plus à mesure que les choses passent dans les débats, et on peut le percevoir en tournée ou par les sondages, aussi, qui comprennent extraordinairement bien ce que le député de Gaspé et d'autres font semblant de ne jamais comprendre. Souveraineté-association, c'est la formule civilisée entre des peuples qui restent chacun en charge de ses affaires, mais qui coopèrent intimement entre eux."

L'attribution des contrats inquiète Goulet

(Québec JPL) Pour assurer une meilleure chance aux fournisseurs, le gouvernement du Québec a instauré un système d'appels d'offres. Mais le système laisse place à quelques inquiétudes encore.

Ainsi au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale mardi dernier, le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet a voulu avoir des précisions sur les mécanismes des soumissions sur invitation.

"Comment assure-t-on, se demande le député Goulet, à tous les fournisseurs compétents une change égale de fournir leurs services à l'Etat, comme le veut le principe que vient d'énoncer le ministre? Il y a, bien entendu, le fichier central des fournisseurs, mais quand le gouvernement y fait appel, vous ne donnez pas la chance égale à tout le monde, mais vous sélectionnez un nombre déterminé de fournisseurs".

La ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Mme Jocelyne Ouellette a expliqué "il ne faut pas mêler ça".

"Cela dépend des niveaux d'honoraires. Cela dépend de l'ampleur des contrats. Il est bien entendu que si on a à construire, par exemple, comme on le fait présentement, un palais des congrès à Montréal, c'est quand même un contrat de $60 millions avec un niveau d'honoraires assez élevé. A ce moment-là, on va en soumissions publiques avant de procéder par concours. Cela dépend, encore une fois, du type de travaux, des services que requièrent le gouvernement et les différents ministères".

A propos du fichier central la ministre Ouellette a rappelé: "on n'a jamais eu la prétention de dire que, là-dedans, tout avait été dit et que c'était parfait à tous les points de vue; on s'est donné par là, une nouvelle formule, un nouveau système ayant comme but, comme principe de base, de dépolitiser et de régionaliser l'octroi des contrats". Mme Ouellette a admis que des améliorations pourraient être apportées.

Le député de Bellechasse a cité le cas d'une compagnie qui a reçu un contrat sans être inscrite au fichier.

A ce sujet Mme Ouellette a expliqué que c'est "le ministère client, qui est responsable en fin de compte, une fois qu'il s'est prévalu de ce service, de ce nouveau système, de l'octroi des contrats. La chose qu'on a ajoutée en plus, c'est que le ministre a à répondre, bien sûr, de l'octroi de ces contrats à une commission chargée de l'étude des crédits et si le ministre ne retient pas, pour toute espèce de raison, la firme suggérée, il a à donner les explications."

Nouvelles brèves

Budget

C'est hier qu'était déposé à l'Assemblée nationale du Québec le budget gouvernemental. Evidemment à cause de l'heure de tombée du journal, nous ne pouvons vous en donner, dans cette édition, les grandes lignes. Nous aurons l'occasion la semaine prochaine d'insister sur les aspects qui touchent davantage notre région.

En marge de ce discours du budget du ministre Jacques Parizeau, il y aura la réponse de l'opposition et, à partir du 31 mars, l'étude des crédits en commission parlementaires.

Ce sont habituellement des étapes importantes dans la vie parlementaire. Il est peu probable que tout cela soit minimisé par le débat référendaire, bien au contraire. Chacun, le gouvernement comme l'opposition, voudront voir dans le budget des arguments à l'appui de leur thèse respective.

Environnement

Dans son rapport annuel, le président du Conseil consultatif de l'Environnement, M. P. Réal L'Heureux estime que "si l'on considère que durant cette année financière, le Conseil a entrepris l'étude de dix-neuf dossiers différents dont douze ont fait l'objet d'un avis au ministre délégués à l'Environnement, je me permets de dire que le Conseil a vécu une année productive et riche en expériences variées dans le domaine de l'environnement. Un tel résultat fut possible grâce à la compétence et à la disponibilité des membres du Conseil ainsi qu'à la qualité et la motivation de l'équipe des permanents".

Aussi "l'analyse de certaines propositions législatives déposées à l'Assemblée nationale par d'autres ministres que le ministre délégué à l'Environnement, constitue une initiative nouvelle du Conseil ayant pour but de vérifier si celles-ci tiennent suffisamment compte des exigences de la protection de l'environnement."

Elections scolaires

Six commissaires terminent leur mandat

(D.G.) Sur le territoire de la Commission scolaire de Montmagny, six commissaires voient leur terme expirer cette année. Des sièges concernés par les élections scolaires, un seul se retrouve à Montmagny, il s'agit du quartier no 5, à l'ouest de l'avenue Ste-Brigitte, actuellement occupé par M. André Corriveau, le président du Conseil des commissaires.

Les autres secteurs touchés sont disséminés ici et là à l'intérieur du champ territorial de la C.S.M. en l'occurence les quartiers no 3 à St-Pierre représenté par Roland Samson, no. 12 regroupant Notre-Dame du Rosaire, Ste-Euphémie et St-Philémon détenu par Eugène Langevin, no 13 à St-Paul où siège Jean-Paul Proulx, no 14 à Ste-Apolline occupé par Arthur Bernier et enfin le no 17 à St-Juste où est en poste Bernard Fortin.

L'échéancier du processus électoral scolaire au Québec fixe au 2 juin la date des mises en candidature et au 9 juin, celle du scrutin s'il y a lieu. MM. Roland Gaumond et Jean-Pierre Després agiront respectivement comme président et secrétaire d'élection, tel que convenu à la réunion régulière du Conseil des commissaires, le 19 mars dernier.

Projets d'entente impliquant la C.S.M.

Les autorités scolaires ont en définitive approuvé un projet d'entente avec la municipalité de Ste-Euphémie lui permettant de disposer d'un local à l'intérieur de l'école pour en faire son pied à terre. L'accord prévoit l'exécution de réparations dont les frais seront absorbés en grande partie par la C.S.M., la municipalité s'engageant à payer la note des travaux de plâtrage et de peinturage.

A ce chapitre des ententes, la C.S.M. passera aussi sous peu un contrat avec l'entreprise de couture de St-Paul dont il est plus amplement question dans un autre article de la présente édition.

Enfin, un autre accord contractuel devrait être conclu avec la Ville de Montmagny pour la location du terrain où se situe les courts de tennis et ce pour une durée de 50 ans.

Par ailleurs, les commissaires accèderont vraisemblablement à la demande de la Municipalité de Ste-Lucie qui veut convertir l'emplacement sis à l'arrière de l'école en terrain de jeu.

Concernant le couvent de St-François, le Conseil des commissaires laissait entendre qu'il pourrait s'en départir pour le prix nominal de 1$ à condition que la municipalité justifie son utilisation future pour des fins communautaires. Un comité du patrimoine à St-François étudie présentement les voies de récupération possible de la bâtisse dans cette optique, informait Mme Rolande Raby, présidente du comité de parents. Dans ce dossier, la C.S.M. conseille à la municipalité de St-François de mener les démarches rondement pour éviter l'inoccupation des lieux, prévue en juin, et ainsi préserver la bâtisse contre le vandalisme. De plus, le ministère de l'Education doit donner aussi son autorisation pour la vente de l'école.

Répartition de la clientèle Beaubien - St-Thomas

L'an prochain, la clientèle de 6e année promue à l'école St-Thomas fera son année pédagogique à cette institution. Elle ne sera pas déménagée à l'école Beaubien comme par les années antérieures.

Le Conseil des commissaires a rendu cette décision considérant un certain nombre de facteurs dont le regroupement de l'enfance inadaptée à l'école Beaubien, l'impératif d'une meilleure utilisation des locaux en regard des besoins pédagogiques, le zonage de la ville et la diminution de clientèle à l'école St-Thomas. De plus, cette mesure permettra aux enfants d'éviter une situation d'adaptation en même temps qu'elle correspond à l'attente des parents, a-t-on ajouté.

St-Pierre veut se doter d'un édifice municipal

(D.G.) Considéré comme une priorité, le projet de construction d'un édifice municipal à St-Pierre mobilise temps et énergie en vue de sa réalisation. A cet effet, un comité regroupant 16 personnes, constitué des conseillers ainsi que des membres de divers organismes locaux se penchent sur ce dossier.

Destinée à des fins d'utilisation communautaire et municipal, la bâtisse abriterait les bureaux de la municipalité, la salle du Conseil ainsi que d'autres locaux servant à des groupes du milieu. C'est ce que révélait le maire, M. Martin Simoneau, lors d'un entretien téléphonique cette semaine.

Pour l'instant, le comité étudie le type de construction projetée soit une structure d'acier ou encore en béton, poursuit notre interlocuteur. Se limitant à ces informations, M. Simoneau préfère attendre les résultats de la prochaine rencontre avant d'élaborer davantage sur ce projet d'envergure.

NOUVELLES EMISSIONS D'OBLIGATIONS

TAUX FLOTTANT %

Profitez des taux d'intérêt plus élevés pour le placement de vos épargnes

—Intérêts payables 2 fois par année
—Aucun frais d'acquisition
—Frais d'appels interurbains acceptés

Pour renseignements

JACQUES GAUDREAU
158 Ave Collin,
Montmagny 248-2700

Moison Rousseau et Cie Limitée, Bureau 1814, 800 Place Victoria, Montréal H4Z 1G2 Tél.: 866-1551
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers en valeurs mobilières et des bourses de Montréal et Toronto.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY INC.

Hé, les enfants! Participez à la promotion de Pâques des Galeries Montmagny...

Dessinez ou décorez des oeufs de Pâques

Utilisez un coupon-caisse ou une facture en date du 24 mars au 5 avril pour vous inscrire

Les bulletins seront reçus au **bureau des Galeries**

Des juges procéderont à l'élimination
Plusieurs prix seront accordés

A NE PAS MANQUER:

MODE LIBERTÉ

Défilé de mode dans le mail, mode, musique, mouvement, concours de jambes et de coiffures, démonstration de marche et de maintien.

Congrès de la Jeune Chambre d'Armagh

Une rétrospective parsemée d'embûches

(P.B.) En dépit de l'effritement du Conseil d'administration, comptant seulement cinq membres à sa dissolution, et moult difficultés de fonctionnement sur le plan administratif, la Jeune Chambre d'Armagh a connu une année fertile en réalisations.

Selon les rapports soumis par les administrateurs des comités de l'environnement, de la vie municipale et du développement industriel, présentés samedi dernier au Congrès de la Jeune Chambre au Collège d'Armagh, l'organisme a néanmoins réussi à atteindre des principaux objectifs.

Environnement

D'abord, M. Daniel Poirier souligne, dans son rapport environnement, qu'une cueillette des ordures non ménagères a été une grande réussite l'an dernier. En outre, en collaboration avec le Club 4-H, de grandes quantités d'arbres ont été donnés à la population.

Durant l'année, le Comité de l'environnement a de plus participé à plusieurs rencontres et colloques sur l'environnement. Des projets concrets en ont résultés; un concours de floralie, une exposition de plantes et fleurs, et enfin une soirée d'information sur l'environnement.

Il rappelle d'autre part que, suite à un projet présenté au Conseil de Comté de Bellechasse, en matière de collecte et de recyclage des ordures ménagères, une campagne d'information débutera dans les prochaines semaines.

Affaires publiques

Au niveau des affaires publiques, M. Jacques Noël a précisé qu'il y a eu une rencontre avec une vingtaine de citoyens de tout âge pour essayer d'éclaircir la position des loisirs. Ce n'était pas dans le but de faire une nouvelle administration des loisirs, dit-il, mais de bien prendre connaissance de la situation.

Puis, la J.C. a parrainé une soirée d'information pour le C.L.S.C. Montmagny-Sud qui se dit désireux d'implanter un point de services à Armagh. Le dossier est d'ailleurs en marche, et il devrait connaître des développements intéressants au cours des prochains mois.

Il conclut par contre en déplorant le manque d'activités sociales nécessaires aux membres, estimant que la nouvelle administration saura le faire pour redonner la vie.

Comité industriel

Le Comité industriel s'est surtout signalé par la mise sur pied de l'O.D.E.B. en collaboration avec la Jeune Chambre de St-Lazare. La Jeune Chambre n'avait d'ailleurs pas fait la sourde oreille à l'appel du député Goulet pour promouvoir le développement économique Bellechasse-Dorchester.

Sur le plan local, l'activité la plus importante fut sans contredit l'exposition commerciale du mois d'octobre. Malgré une réticence de certains marchands, 23 ont pu être regroupés à Armagh et dans les environs; plus de 800 visiteurs s'y sont d'autre part présentés.

Parlant du prochain mandat, M. Mario Aubé a dit souhaiter la formation d'un comité spécial pour cette activité afin de contrer les problèmes de dernière minute.

Il mentionne en revanche la fondation prochaine d'une association de marchands. Une rencontre a déjà eu lieu avec les fonctionnaires du M.I.C. et avec le président et le vice-président de l'association des marchands de Lac Etchemin.

Un nouveau Conseil d'administration

Les problèmes de fonctionnement de la J.C. d'Armagh, ou à tout le moins son avenir précaire, semblent définitivement résorbés. En effet, un nouveau Conseil d'administration de neuf membres assumera la relève pour la prochaine année.

Mme Céline Noël accède ainsi à la présidence alors que MM. Lionel Corriveau et Denis Vinet se sont vu confier les deux postes de vice-président. L'exécutif est d'autre part complété par Mme Lise Beaudoin et M. Jacques Ménard, respectivement trésorière et secrétaire.

Quatre nouveaux administrateurs ont été en outre désignés; ce sont en l'occurrence Mlle Renée Chamberland et MM. Lucien Thibault, Florian Boutin et Robert Hins.

On reconnait quatre des cinq administrateurs encore en fonction à la dissolution du Conseil d'administration samedi à Armagh. En parant de la gauche, MM. Jacques Noël, administrateur aux Affaires publiques, Laurent Lemieux, président par intérim, le secrétaire Jacques Ménard, et enfin la trésorière Mlle Renée Chamberland.

Le Dr.
André C. Dionne
de Montmagny

"Un chiropraticien jusque dans le bout des doigts"

BUREAU: 248-1323
URGENCE: 248-2803

En parler c'est déjà agir!
OXFAM

UNIFICATION DES FLEURISTES DU CANADA
TRANSMISSIONS FLORALES

BELLECHASSE FLEURISTE ENR.

Armagh Bellechasse
466-2952

Chez-nous, vous trouverez l'arrangement floral pour toute occasion

Le renouveau de Pâques se fête avec des fleurs

A Pâques, faites entrer le printemps chez vous en offrant: plantes fleuries, plantes vertes, fleurs coupées

Mariés du printemps et de l'été, il est temps de penser à rencontrer votre fleuriste. Une attention spéciale est apportée à chaque futur couple.

VOTRE FLEURISTE AGATHE LANGLOIS VOUS ATTEND POUR VOUS SERVIR

Pour un budget—chauffage économique...

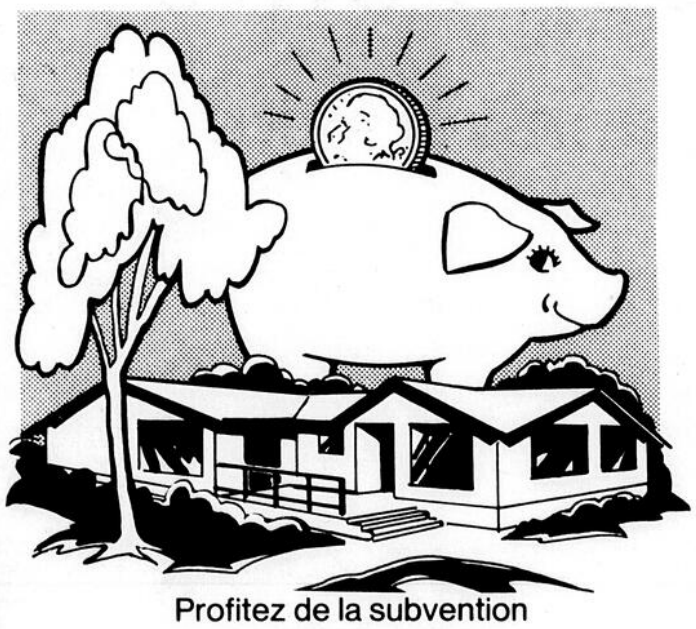

VOTRE MAISON A BESOIN D'ISOLATION?

Pourquoi ne pas faire appel a des gars compétents?

Profitez de la subvention gouvernementale

ISOLATION DE TOUS GENRES:
Laine soufflée **RED-TOP.**
Mousse d'uréthane giclée. **Mousse Borden Insulspray**
Réduisez les pertes de chaleur

Champlain Isolation Inc.

WELLIE PELLETIER, prop.
St-Jean Port-Joli **598-6337**
Permis d'employeur: 30021274
Permis de travail de l'O.C.Q.: 11728854

Epargnez et faites-le vous-même:
Nous louons la machinerie et vendons la laine cellulose, stirolaine et fibretherm

Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester

Une campagne de financement bien amorcée

(P.B.) Confiante d'atteindre toutes les municipalités du comté de Bellechasse, tant à l'ouest qu'à l'est, la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester (C.D.E.B.D.) entend effectuer une percée régionale par sa campagne de financement.

M. Jacques Ménard d'Armagh, administrateur pour la C.D.E.B.D. a déclaré, samedi dernier à Armagh, qu'on ne peut que trouver des avantages à la fusion de Bellechasse et Dorchester; participation du commissaire industriel partout dans le comté, force de frappe dans l'opinion publique, économie de temps et d'argent, et enfin meilleure perception de la part des édiles municipaux.

La Corporation espère recueillir environ 16 000$ des municipalités-membres au chapitre de ses revenus qui devraient se chiffrer à 70 000$ selon les prévisions budgétaires qui ont été déposées en février.
Des 30 municipalités pressenties pour y adhérer, le Conseil d'administration a décidé de repartir la tâche entre les 13 administrateurs de la Corporation. Ce choix aura l'avantage de libérer le prochain commissaire, tout en facilitant l'approche des différents organismes.

Chacun des directeurs a d'ailleurs accepté la responsabilité du recrutement des membres souscripteurs et ce, dans le district environnant la paroisse représentée au Conseil d'administration.

Du côté des municipalités, l'objectif minimum est de 0,50$ per capita. D'après les informations recueillies samedi dernier, huit municipalités figuraient déjà comme membres; Lac Etchemin (5 000$), Ste-Germaine (800$), Ste-Claire (3 000$), St-Léon (734,50$), St-Nazaire (275$), Ste-Sabine (225$), St-Anselme village (1 500$) et enfin Buckland (425$).

En conclusion, M. Ménard dit que le blitz se poursuivra au cours des prochaines semaines dans la région de Bellechasse par les municipalités de St-Raphaël, Armagh, St-Nérée, Armagh et St-Philémon. C'est donc sous le signe d'une nouvelle administration dynamique et agressive que cette campagne sera menée pour encourager l'essor de la Corporation de développement économique Bellechasse-Dorchester.

La C.R.P.T. prend de nouvelles dispositions sur l'enseignement religieux et la procédure d'achat

(C.M.) Les étudiants qui fréquentent l'une ou l'autre des écoles de la Commission régionale Pascal-Taché et qui sont de confession autre que catholique ou qui n'adhère à aucune confession pourront être exemptés du cours d'enseignement religieux dès septembre prochain, avec compensation pour les crédits accordés à ce cours.

Cette mesure, prévue dans le règlement du Comité catholique, vise le respect du droit à la liberté religieuse et du droit de la liberté de conscience.

Pour obtenir l'exemption, il suffira à l'étudiant d'inscrire simplement une remarque en ce sens dans le pamphlet "Mon choix de cours" et, s'il est mineur, d'avoir le consentement de ses parents.

Celà ne veut pas dire pour aurant que l'étudiant dispensé du cours d'enseignement religieux sera libre durant ces périodes puisque, toujours en vertu du règlement du Comité catholique, l'école doit lui offrir à la place un programme dans l'ordre de la formation morale ou de la connaissance du phénomène religieux.

Comme nous l'expliquait vendredi dernier en conférence de presse le secrétaire général de la Régionale, M. Magella Webster, dans Pascal-Taché un cours de morale est déjà prévu pour septembre '80 et devrait rassembler une trentaine d'étudiants.

Ce cours ne nécessitera toutefois l'engagement d'aucun professeur supplémentaire, certains professeurs de religion devant être recyclés pour s'adapter à ce nouvel enseignement.

Procédure d'achat

Par ailleurs la Commission régionale Pascal-Taché adoptait récemment une nouvelle procédure d'achat qui permettra aux professeurs et aux étudiants d'obtenir le plus de matériel possible au meilleur coût.

Cette politique fait l'objet d'un document préparé par le Service de l'équipement en collaboration avec les commissaires qui ont à peu près tous exprimé des idées sur la façon la plus avantageuse pour la Régionale de s'approvisionner en biens et services.

Le principe consiste à se procurer à la source et en grosse quantité les fournitures et le matériel qui se consomme relativement vite à l'usage; on peut ainsi bénéficier de réductions de prix et être certain d'avoir en main tout ce qu'il faut quand le besoin se fait sentir. Quant à l'achat de mobilier, d'appareillage et d'outillage, qui se fait généralement à la pièce, on s'efforcera de la réaliser directement dans le milieu immédiat afin d'encourager les industries et commerces locaux.

La façon de procéder du Service de l'équipement dans sa politique d'achat est la suivante: pour les achats représentant un montant supérieur à 25 000$, on fonctionne par appel d'offres public; pour un montant de moins de 25 000$, on utilise l'appel d'offres sur invitation à partir d'un bottin des fournisseurs; et enfin pour l'achat d'un ou plusieurs articles d'une même famille dont la valeur estimée est inférieure à 1 000$, le responsable des approvisionnements procède par demandes de prix directement auprès des fournisseurs, de préférence du secteur d'origine.
Il faut dire que la Commission régionale Pascal-Taché, qui gère un budget de l'ordre de 22 000 000$, dépense annuellement quelque 250 000$ en immobilisations et environ 700 000$ pour l'achat de fourniture et de matériel.

LEANDRE BOUTIN INC.
ASSUREUR-VIE
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

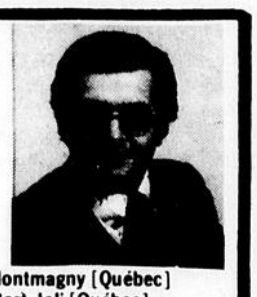

Bureau et résidence, Cap St-Ignace, Montmagny [Québec]
Bur.: 23 Ouest, de Gaspé, St-Jean Port-Joli [Québec]
Téléphone Bur.: [418] 598-3041 Bur.: Rés.: 246-5510

Restaurant Licencié
LA MAISON D'ORIENT
50, Boul. Taché Est, Montmagny, Qué. — G5V 1B8
Tél.: 248-3075

Spécial du jour
du lundi au vendredi
11:30 hres a.m. à 2 hres p.m.
Mets Canadiens
Mets Chinois
Menu différent à chaque jour
$3.25

Super Vente
5e anniversaire
Un lot de spéciaux vous attendent
du 26 mars au 6 avril

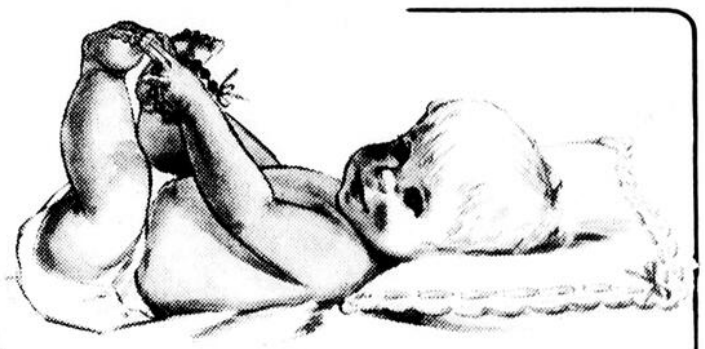

Bottes printemps réduites à
6.00 et 8.00

1 lot d'ensembles short pour filles réduits à:
7.00 et 8.00

Robes de chambre velours pour garçons rég.: 23.99 réduites à:
19.00

Sandales blanches et tan réduites à:
8.00

Imperméables rég.: 17.00 réduits à:
12.00 et 5.00

Plusieurs ensembles printemps réduits à:
20% et plus

Beaucoup d'autres spéciaux

10% aussi sur meubles, tables à langer, etc... Venez constater nos bas prix

Boutique La Cigogne Enr.
76 St-Jean Baptiste est, Montmagny **248-4578**

La taxe des ordures augmente de de 160% à Ville de L'Islet

(C.M.) Le coût du ramassage des vidanges subira à Ville de L'Islet une montée fulgurante en 1980 et aurait alourdi considérablement les comptes de taxes des contribuables, n'eut été certaines mesures comme le transfert de l'impôt foncier scolaire aux municipalités, le système de compensations gouvernementales et le rôle d'évaluation "Nouvelle Génération" qui viennent en contrecarrer l'effet.

Le budget équilibré à $299,836 avec lequel travailleront les administrateurs municipaux, suivant les prévisions qu'ils adoptaient le 17 mars lors d'une réunion régulière, sera en effet délesté d'un montant d'environ $25,000 pour la seule récupération des ordures et la participation de la Ville au plan d'opération d'un nouveau dépotoir régional.

C'est là d'ailleurs la plus grosse dépense avec le remboursement du service de la dette, établi pour 1980 à $71,436, les salaires aux employés municipaux permanents et occasionnels chiffrant $45,520, et l'entretien des chemins d'hiver au coût de $12,528.

Les recettes, par contre, devraient totaliser une somme de $299,511, soit $113,466 en revenus fonciers et $186,145 en revenus non fonciers. Le taux de la taxe foncière a été fixé à 70 cents au lieu de 55 cents en 1979; ce qui donnera une rentrée d'argent de $113,466 étant donné qu'elle est applicable à une évaluation totale imposable de $16,209,440 (comparativement à $3,875,410 en 1979). Les autres taxes en vigueur sont celle des vidanges, qui passe de $15 à $40 par propriétaire et locataire pour devoir rapporter $14,000, et celle de l'eau et des égouts qui reste au même taux de $90 par contribuable et doit rapporter $46,000.

Pour ce qui est des autres revenus de la Municipalité, ils proviendront du gouvernement sous forme de paiement des taxes de ses immeubles qui sont dorénavant imposables en vertu de la Loi 57 et sous forme de péréquation pour compenser la différence entre la perte de revenu de la taxe de vente et le recouvrement de l'impôt foncier scolaire.

Les comptes de taxes qui ont été envoyés aux contribuables, nous a expliqué le secrétaire-trésorier M. Jean-Marc Gagnon, ne sont que provisoires; ils seront réajustés après le 1er juillet, dépendant du coût réel de la disposition des ordures ménagères avec le nouveau système de dépotoir régional.

Par ailleurs pour la première fois à Ville de L'Islet, a ajouté M. Gagnon, un intérêt de 12% sera chargé sur tous les comptes passés dû après 30 jours; ceci afin d'inciter les contribuables à s'acquitter de leurs taxes dans un délai raisonnable compte tenu des hauts taux d'intérêt actuels.

CHRONIQUE DENTAIRE

Qu'est-ce que la plaque dentaire?

Si vous ne savez pas quelles sont les conséquences de la plaque sur votre santé dentaire, il est primordial que vous lisiez cet article. L'identification de la plaque et de ses effets est une des découvertes les plus importantes jamais faites au niveau de la dentisterie.

La plaque est une pellicule bactérienne incolore qui, par sa nature collante, adhère à vos dents. Les bactéries se développent facilement et rapidement dans cette pellicule et se répandent ainsi sur les dents et les gencives.

Il devient donc évident que, pour contrôler les maladies dentaires, il faut en premier lieu contrôler la plaque.

Les dentistes et les hygiénistes dentaires mettent un accent spécial sur le contrôle de la plaque et ont développé de nouvelles techniques pour la détecter. Présentement, beaucoup de recherches sont en cours pour tenter de découvrir des moyens de prévenir la formation de la plaque dans le but d'enrayer la carie et les maladies péridentaires.

Evidemment, vous devez réaliser que votre bouche contient des millions et même des milliards de bactéries, c'est tout à fait naturel et plusieurs genres de bactéries sont même importantes pour le bon fonctionnement du cors humain.

Le contrôle de la plaque dentaire ne se fait pas au hasard; il doit vous être expliqué par un dentiste ou un hygiéniste.

Afin de prévenir la carie et les maladies péridentaires, les surfaces des dents doivent être débarassées de la plaque qui les recouvre au moins une fois par jour à l'aide de la brosse à dents et de la soie dentaire. Pour quelques personnes, il sera recommandé par l'hygiéniste d'effectuer cette opération plus souvent. Les enfants et les adultes qui sont portés à avoir des caries devraient utiliser une pâte dentifrice à base de fluorure et éviter les sucreries.

Lucelle Béland, h.d.1.,
Service de Santé Dentaire,
D.S.C. Hôtel-Dieu de Montmagny
Tél.: 248-6321

Jocelyn Dancause
Comptable agréé

(418) 356-2398
66 Principale
St-Marcel, L'Islet
GOR 3R0

(418) 681-8317
686 Joffre
Québec 6
G1S 3L5

Jean Richard
Avocat
ST-HILAIRE, DE BLOIS, RICHARD
LECLERC, GINGRAS & DELAGE
Avocats et procureurs
LE CLARIDGE
220, Grande Allée est, no. 850
Québec, Québec
G1R 2J1
Tél.: (418) 522-4751

Aubaines printanières

Jacques Paquet
président

Toutes nos voitures de $1500 et plus sont garanties

1978 Chevelle
2 ptes
V-6 automatique
44,000 KM
Spécial:
$4,800

1978 Cutlass Salon
4 ptes
V-8 262 p.c. automatique
45,000 milles
Spécial:
$4,800

1977 Aspen Familiale
8 cyl., automatique
39,000 milles
Spécial:
$3,000

1979 Blazer 2X4
8 cyl., automatique
14,000 km
Spécial:
$7,000

1979 Dodge maxi Van
8 cyl., automatique
26,000 km
Spécial:
$6,700

1977 Ramcharger 4x4
8 cyl., automatique
44,000 km
Spécial:
$4,700

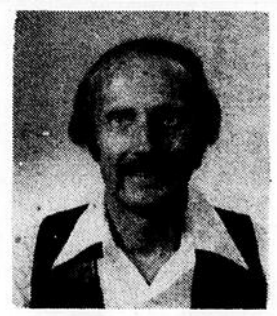

Marc Paquet
représentant

Financement sur place. Plusieurs autres modèles en stock

Automobile Taché inc.
JACQUES PAQUET, PRES.
Automobiles neuves & usagées
4 Boul. Taché Est, Montmagny 248-4525

La taxe foncière augmente légèrement à L'Islet-sur-Mer

(C.M.) Bien que l'évaluation totale imposable des biens immeubles ait presque doublé en 1980 à L'Islet-sur-Mer, en passant de $4,275,190 à $7,763,100, cela n'entraînera pas d'augmentation substantielle des comptes de taxes de la majorité des contribuables.

En effet, selon ce que nous expliquait vendredi dernier l'assistance secrétaire-trésorière de la municipalité, Mme Cécile Rancourt, cette mesure touche surtout les édifices publics dont l'évaluations, dans certains cas, a quadruplé.

Le montant que les contribuables auront à payer représente la somme des taxes foncière, d'eau et d'égout et des vidanges. La taxe foncière est de 71 cents du $100 d'évaluation, soit 11 cents de plus qu'en 1979; elle doit rapporter à la Corporation municipale $55,118. La taxe d'eau et d'égout, fixée à $150, rapportera $56,000; et celle des ordures, au coût de $25 par résidence et $50 par commerce, procurera un revenu de $7,275. Ces deux derniers impôts sont restés au même taux que l'an passé.

Le total des dépenses prévues par la Municipalité s'établit à $385,379. Les principaux frais encourus seront le remboursement du service de la dette à raison de $251,628 cette année (ce montant incluant le déficit de $30,000 du camping Rocher Panet), l'enlèvement de la neige $13,800, l'enlèvement des ordures $13,000 ($7,000 pour la cueillette et $6,000 comme frais de participation à l'étude de gestion d'un nouveau dépotoir), l'ouverture de nouvelles rues $10,000 et la construction éventuelle d'une piscine pour laquelle on a retenu $10,000 (le reste de l'investissement devant provenir des gouvernements supérieurs par le biais de différents programmes d'aide.

Le budget provisoire de la Corporation municipale de L'Islet-sur-Mer en est de $385,727, équivalant au total des revenus, donc légèrement excédentaire; il a été adopté lundi soir dernier par les édiles.

Participation Troisième Age

Les responsables du projet "Participation Troisième Age" vous invite à une soirée de discussion sur le thème "les grands ménages du printemps".

Cette rencontre aura lieu mardi le 8 avril prochain à 19h30 au local 3307 de la Polyvalente Louis-Jacques Casault de Montmagny.

On essaiera d'établir ensemble si le service du "grand ménage" est un besoin prioritaire dans la région de Montmagny. Vous êtes tous les bienvenus et votre participation est très importante.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'une ou l'autre des responsables du projet "Participation Troisième Age", Dominique Marois, France Audet Poirier ou Ginette Gamache au 354 boul Taché Ouest, tél. 248-6212.

Chez les Gardes paroissiales

L'Union Régionale des Gardes Paroissiales ont rendu visite à leur 5e secteur, soit celui de St-Jean Port-Joli; et c'est devant une grande assistance que nos officiers ont dispensé les cours en administration d'association, que tous attendaient avec impatience. Comme dans les autres secteurs, tous nos membres étaient désireux de retirer le plus possible de ces cours.

Dans notre dernier article, nous vous avons fait connaître la partie administrative. Mais, il ne faut pas croire que la partie militaire a été oubliée: loin de là, à cette occasion, les membres de gardes ont compris que la discipline est très importante au sein de notre mouvement. Elle est là pour aider à la formation de nos membres; elle sert aussi à apporter une uniformité dans tout ce qui se rapporte au militaire. On a établi que la communication entre les membres et leurs officiers, ou entre les unités et l'Union Régionale était le mot-clé qui devait toujours être présent à l'esprit de chaque membre.

Les buts de l'entraînement militaire sont: esprit de corps, même discipline, découvrir les véritables chefs dans chaque unité, préparer la relève et travailler dans un même but.

Notre commandant de l'Union, le Col. Roland Bernier, faisait la remarque suivante en terminant son cours: "Lorsque tous les membres de Gardes auront compris l'importance que joue la discipline dans notre mouvement, nous aurons tous ensemble, fait un grand pas en avant, et nous pourrons dire à ce moment-là: discipline et force morale égalent réussite. (à suivre)

Par Raymond Drouin,
relationniste
St-Juste-de-Bretenières

ADAPTATION DE "SLEUTH"

CHIEN LIMIER

de Anthony Shaffer

adaptation: Jean-Louis Roux
mise en scène de **Jean Salvy**
avec
Jean-Louis Roux, Paul Savoie
Jean-Marc Lemieux, Bernard Marleau, Roland Rivard
Décor, costumes et éclairages de
Robert Prévost

MARDI LE 8 AVRIL, 20h30
AUDITORIUM LAVIRONDE
Montmagny
BILLETS EN VENTE:
CHABOT AUTO, ENTRE-DEUX, AXE
Une présentation de
ckbm 149 ET CHABOT AUTO INC. MONTMAGNY QUE.

Certain'ment Colonel, y'en a pas d'pareil!

"Moi, ce que j'aime le plus quand j'ai bien faim, c'est du Poulet Frit Kentucky. Maman en achète souvent avec votre salade et des frites. Elle dit que c'est un repas qui est nourrissant pour moi. Aussi, quand je vous entends dire: "Du bon poulet!," moi j'vous réponds: certain'ment Colonel, y'en a pas d'pareil!"

La recette du col. Sanders de
Poulet Frit Kentucky®
UNE COMPAGNIE CANADIENNE
La Villa du Poulet.
Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.

110 Boul. Taché Ouest, Montmagny
248-3065

M. Jean-Julien Bourgault.

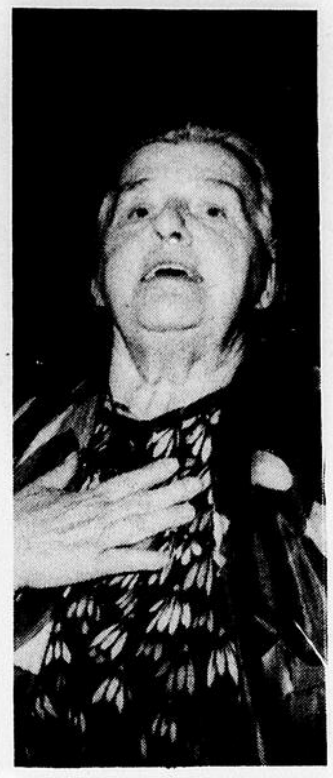

Mme Marguerite Chouinard

M. Aurèle Lord.

M. Maurice Boulet.

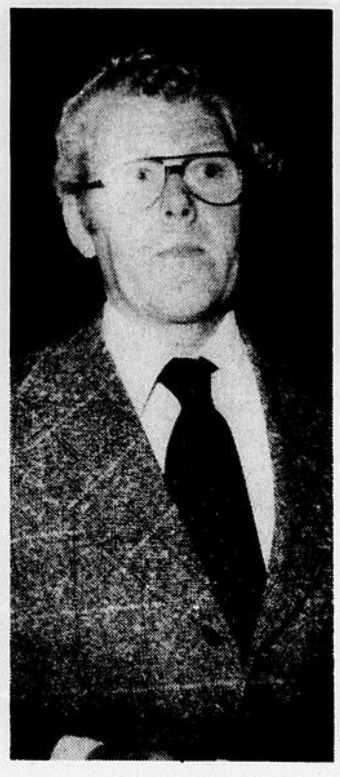

M. Jean-Paul Couture.

M. Hervé Godbout.

Des personnalités de la région déclarent leur Oui au ministre Morin

(M.C.) Plusieurs personnalités de la région ont profité du passage jeudi soir à Montmagny du ministre des Affaires Inter-Gouvernementales du Québec, M. Claude Morin, pour déclarer publiquement leur intention de dire oui lors du référendum sur l'avenir du Québec.

Ces personnalités, au nombre de 16, ont rencontré le ministre à l'occasion d'un souper au Centre Civique. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Après une brève allocution du ministre, M. Gilles Caron, le maire de Ste-Perpétue, fut le premier à prononcer publiquement son oui. M. Caron est pour le oui parce que c'est naturel pour un Québécois. Si on peut arrêter d'avoir peur, dit-il, ça va aller.

M. Jean-Paul Couture, pour sa part, a souligné l'inégalité des droits du Québec. Il a aussi mentionné l'inutilité des conférences fédérales-provinciales.

L'abbé Armand Coulombe, juge au tribunal ecclésiastique du diocèse de Québec, veut que les querelles cessent. La seule façon de vivre, dit-il, c'est d'égal à égal.

Quant au maire de Ste-Apolline, M. Hervé Godbout, il soutient que les Québécois sont capables de s'administrer eux-mêmes.

M. Jacques Leblanc, ex-maire de St-Pamphile, a dit avoir toujours été nationaliste. Ce référendum est un moment historique important; il ne faut manquer une telle occasion.

Mme Rollande Raby, présidente du comité des parents de la Commission Scolaire de Montmagny, espère entraîner à sa suite plusieurs femmes pour le oui.

Pour M. Réal Bolduc, le président de l'O.T.J. de St-Juste, la souveraineté-association est l'option convenant le mieux au Québec, qui est perdant dans l'actuel fédéralisme.

M. Claude Audet, conseiller municipal de Montmagny, a pris sa décision depuis 10 ans. Il fait avoir le pouvoir de réaliser ses convictions, soutient-il.

M. Aurèle Lord, propriétaire d'une scierie à Ste-Perpétue, affirme que c'est le gros bon sens de voter pour le oui.

Pour le président-fondateur de la coopérative de St-François et le lauréat de la famille terrienne 78, M. Maurice Boulet, un oui au référendum est l'évolution naturelle des générations précédentes.

L'ex-présidente du parti conservateur de Bellechasse au fédéral, Mme Marguerite Chouinard, dira oui. Pour expliquer son ex-présidence, elle a dit qu'elle avait opté à l'époque pour un moindre mal.

M. Harold Bhérer, conseiller municipal de Berthier-sur-Mer et ex-fonctionnaire fédéral, a rappelé que le fait français est trop souvent méprisé par le reste du Canada.

Pour M. Jean-Guy Hamel, principal des écoles élémentaires de Tourville et St-Omer, son oui sera adulte parce que le Québec est un pays adulte.

L'artiste de renommée internationale, M. Jean-Julien Bourgault, a déclaré avoir sculpté un oui il y a déjà 20 ans. Que les Anglais s'occupent de leurs affaires, et nous, des nôtres, conclut-il.

L'avantage d'un oui pour M. Donald Gilbert, commis-comptable à l'industrie Daaquam Lumber, c'est de négocier avec un seul gouvernement.

Enfin, le dernier à déclarer publiquement son oui fut M. Pierre Thibodeau, directeur-général du C.L.S.C. Montmagny-Sud. Il est prêt depuis 68. On se donne un oui sans dire non aux autres, dit-il.

La voix du peuple / La question est claire

Certaines personnes disent que la question référendaire n'est pas claire.

Celles qui font cette affirmation sont les mêmes qui réclamaient à hauts cris l'émission de la question dans les plus brefs délais.

En quoi n'est-elle pas claire? Il faut vraiment avoir l'esprit de contradiction et être négatif au possible pour faire une telle déclaration.

C'est un mandat clair et net qu'on veut avoir de la part du peuple québécois, une permission qu'on demande, de négocier la souveraineté-association, en son nom. N'est-ce pas là, ce qu'il y a de plus démocratique et de plus respectueux d'un peuple.

Quand, dans notre histoire, s'est produit un tel événement... jamais... Après la conquête de 1760, il a dû accepter toutes les décisions prises à sa place par le Canada Anglais, tout en étant à cette époque, un peuple majoritaire.

Celle en autre, de se faire prendre son commerce intérieur et extérieur. De là, l'émigration massive de marchands québécois vers les Etats-Unis.

Il s'ensuit une période de désintéressement pour la politique, notre peuple voyant qu'il n'y a rien là pour lui.

C'est après les grandes luttes du chef du parti patriote Louis-Joseph Papineau, que celui-ci conseille fortement aux québécois de s'installer sur des terres pour assurer leur survie... et éviter l'assimilation.

Quand on ressasse ses souvenirs que d'événements racontés par nos parents et vécus par nous-mêmes, on est fasciné par la grande fierté et l'esprit d'indépendance que nos aieux possédaient. Hommes et femmes se secondaient admirablement bien, rien n'était perdu... tout était mis à profit; l'argent était secondaire... le produit qu'on récoltait passait au premier plan... on l'avait gagné à la sueur de son front... Tout le contraire d'aujourd'hui où l'argent est le grand maître. Marie-Claire Blais, auteur québécois contemporain, nous relate admirablement bien l'esprit de solidarité du clan ce qu'on appelle aujourd'hui un rang dans une paroisse rurale.

Depuis, plusieurs Premiers Ministres du Québec ont réclamé un statut particulier pour notre Province; mais il a fallu attendre jusqu'à nos jours, pour retrouver chez un de nos québécois super-intelligent, cette fierté, cet esprit de détermination de nos aieux, avec sa grande passion pour le Québec qui est toute sa vie, vous avez deviné... c'est notre grand René Lévesque même s'il est petit de taille. Il a ravivé chez un grand nombre de nos compatriotes la flamme qui couvait sous les cendres.

M. le Premier Ministre, soyez-en certain!... Pour nous la question est claire et la réponse le sera aussi. C'est avec fierté que nous dirons oui.

Thérèse C. St-Pierre
541 Côte Des Chênes
St-Jean Port-Joli, P.Q.

En forme maintenant!
La bonne forme, c'est de plus en plus courant chez nous.
PARTICIPACTION
Le mouvement canadien du bien-être physique

le 24 juin, la fête nationale
on la prépare maintenant!

Pour que notre fête nationale nous ressemble il faut y voir et la préparer ensemble.
Si vous avez un projet en tête et que ce projet nécessite une aide technique ou financière faites parvenir votre demande au
COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE NATIONALE DE VOTRE RÉGION.
DATE LIMITE: 19 avril 80

Pour plus de détails, composez le (418) 692-3032 à Québec ou adressez-vous à la Corporation des Fêtes du 24 juin au 116, rue St-Pierre Québec G1K 7A1

tout le monde est important!

Spéciaux en vigueur les 26-27-28-29 mars 1980

"du monde bien SERVIable...!" ça profite

SERVI PRO

X Coupe de viande disponible dans ces marchés

viandes

POULET
5 à 7 lb.
Cat. Utilité
lb. .79

CUISSE DE POULET
Bte 2 lb.
1.05 lb.

POITRINE DE POULET
Bte 2 lb. 1.29 lb.

BOEUF FUMÉ COORSH
(Smoked meat)
4/2 on. 2.19 ch.

SALADE DE CHOUX
COORSH
14 on. .79 ch.

SALAMI
COORSH
250 g. 1.45 ch.

Chez nous pour vous

PÊCHES DEMIES
GRAD Can. choix
Bte 28 on. .92

PÊCHES TRANCHÉES
GRAD Can. choix
Bte 28 on. .99

CORNICHONS
Tranchés GRAD (Br'n B.)
Bocal 24 on. .95

CAFÉ INSTANTANÉ
GRAD
Bocal 10 on. 5.64

fruits et légumes

BANANE
CHIQUITA
lb. .29

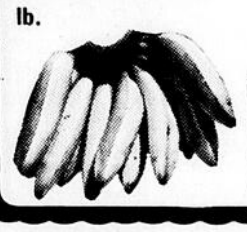

PAMPLEMOUSSE
Chair blanche
De Floride
Gr. 48 4/.69

ÉPINARD
Produit des E.U.
Cello 10 on. .85 ch.

CHAMPIGNONS
Variété Slacks
8 on. .89 ch.

RADIS ROUGES
Produit des E.U.
Cello 6 on. .25 ch.

produits surgelés

PORTIONS FARCIES
BLUE WATER
Aux crevettes
12 on. ch. 2.19

GÂTEAUX
PEPPERIDGE FARM
13 on. Chocolat 1.35 / Vanille 1.15

BEURRE FRAIS
Cat. Can. 1
GRAD
1 lb. 1.57

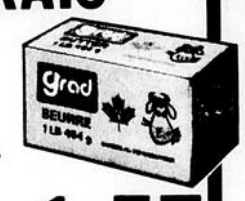

JUS DE TOMATES
Fant.
HEINZ
Bte 19 on. 3/1.00

ARACHIDES KRISPY KERNELS Blanches, espagnoles, B.B.Q. Bte 369 g. 1.49	**REMPLISSAGE** POUR TARTE Cerise SMITH Bte 19 on. 1.29	**NOURRITURE CHIEN** BURGER BITS (2 variétés) Sac 8 kg. 5.39
GÂTEAUX Caramel VACHON Bte 12's 1.25	**POIS VERTS** Gr. 2 choix IDÉAL Bte 19 on. .69	**MOUCHOIRS** Blancs KLEENEX Bte 100's .45
BISCUITS Chocolat Chips, Oréo christie Cello 450 g. 1.39	**SPAGHETTI PRÉPARÉ** Sce tom. from. CATELLI Bte 19 on. .49	**ESSUIE-TOUT** KLEENEX Boutique 2 rlx 1.39
BISCUITS Social Thé CHRISTIE Cello 400 g. 1.09	**SAUCE FRENCH** Brune, hot chicken, oignon Env. 3/1.00	**SACS À SANDWICH** GLAD Bte 50's .63
LIQUEUR EN POUDRE KOOL AID (7 variétés) Sucrée Env. 3/1.09	**SOUPE** Légumes ou pois HABITANT Bte 28 on. .69	**DÉTACHANT** SPRAY'N WASH Aerosol Cont. 16 on. 1.99
CRISTAUX DE SAVEUR QUENCH (6 variétés) Bte 600 g. ou 614 g. 1.69	**MÉLASSE** SPORTSMAN Cont. 1.35 kg. 1.29	**DÉTERGENT** En poudre BOLD Bte 12 litres 6.89
JUS DE LÉGUMES GARDEN COCKTAIL Jarre 28 on. .79	**NOURRITURE CHAT** DR BALLARD (4 variétés) Bte 15 on. 2/.69	**EAU DE JAVEL** MIX-O Spécial .99 Cont. 128 on. .85

DATTES
JAFFA
Bte 16 on. 1.16

TOMATES ENTIÈRES
Choix
AYLMER
Bte 28 on. .63

PÂTES ALIMENTAIRES
Lasagne
CATELLI
Bte 500 g. .83

SOUPE
Poulet et nouilles
LIPTON
Bte 2 env. .47

PAPIER DE TOILETTE
(3 couleurs)
DELSEY
Pqt 2 rlx .69

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ET DE CORRIGER LES PRIX INCORRECTS RESULTANT D'UNE ERREUR D'IMPRESSION

SPÉCIAUX DISPONIBLES CHEZ CES MARCHANDS SEULEMENT

on pense à vous

L'Isletville Épicerie Gaudreault	**Ste-Perpétue de L'Islet** Majoric Pelletier	**St-Gédéon de Beauce** X Germain Mercier	**St-Théophile de Beauce** X Richard Poulin
St-Marcel de L'Islet X Hervé Blanchet	**St-Alexandre de Kamouraska** Régent Ouellet	**St-Zacharie de Beauce** Parent & Roy	

Publié avec l'autorisation de J.L. Duval Limitée

Quelques membres du conseil d'administration de H.P.C.S. et du G.R.T. lors de la conférence de presse tenue au Restaurant Chez Denis de St-Jean-Port-Joli, mardi soir le 18 mars. De gauche à droite, on aperçoit Mme Denise Bleney, Me Jogues Lavoie, M. Michel Côté, Mlle Claire Gauthier, [G.R.T.], Mme Michèle Séguin [G.R.T.], et M. Jean Foster.

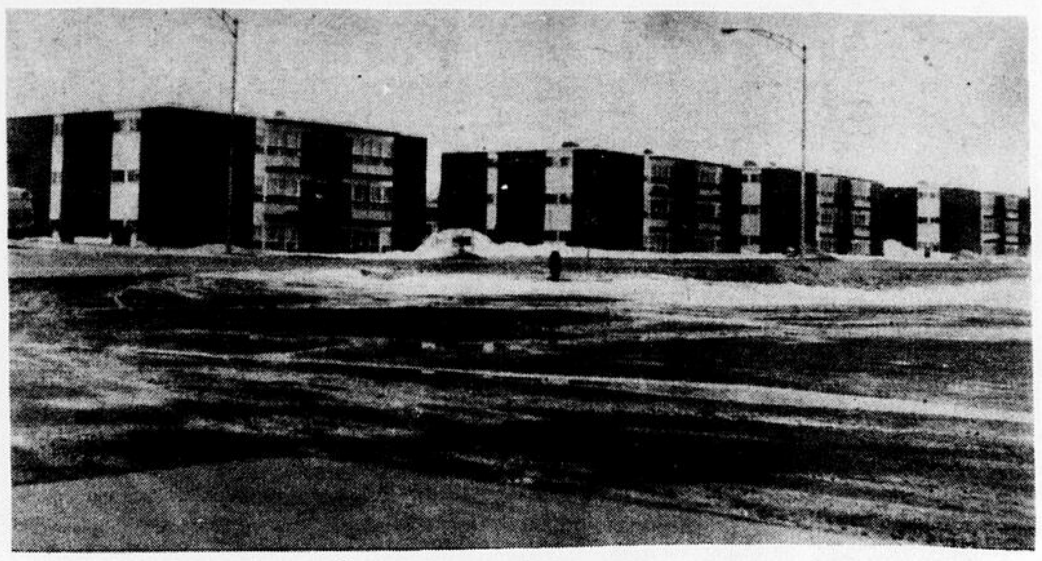

Les appartements Morence, situés sur le Chemin des Poirier à Montmagny, sont la propriété de Les Logements Côte-du-Sud.

[M.C. Peuple-Courrier]

Les Logements Côte-du-Sud vise la prise en charge des logements par les locataires

(M.C.) Dans un but de favoriser la prise en charge des logements par les locataires, Les Logements Côte-du-Sud Inc. (L.C.S.), une société sans but lucratif, ont fait l'acquisition de 116 unités de logements dans la région.

116 logements pour 1 114 500$

66 de ces logements sont situés sur la 12ième avenue, à La Pocatière. Il s'agit des appartements François Pollet, qui regroupe six blocs de 11 logements. Ils furent acquis en février 80 de la Société Canadienne d'Hypothèque et de Logement (S.C.H.L.) pour la somme de 543 000$.

Les autres sont tous à Montmagny. D'abord, les quatre blocs de 11 unités chacun formant les appartements Morence, acquis en décembre 79 de la S.C.H.L. au coût de 515 000$, et un bloc de six unités, situé au 135 avenue Collin, acquis de particuliers au montant de 56 500$.

Pour l'année 80, L.C.S. ne prévoit pas augmenter le nombre de ses logements. On veut plutôt consolider l'emprise sur les 116 unités qui sont financées entièrement par des emprunts hypothécaires auprès d'institutions du mouvement Desjardins, soit la Fiducie du Québec et l'Assurance-Vie Desjardins.

105 de ces logements sont actuellement loués au coût moyen du marché. L.C.S. bénéficie cependant d'une subvention de S.C.H.L.qui lui permet de couvrir la différence entre le coût de revient de chaque logement et le prix du marché.

L.C.S. profite également de subventions de la S.C.H.L. dans le cas des locataires qui doivent débourser plus de 25% de leur revenu pour défrayer le coût du loyer. Cependant, pas plus de 27% des locataires peuvent être subventionnés, de même qu'une limite de 52 000$ est imposée pour les appartements Morence et pour les appartements François Pollet dans le cadre de ces subventions.

Un mouvement entrepris il y a trois ans

L'origine de L.C.S.? Il faut retourner plus de trois ans en arrière, à la fin de 76, alors que des membres du défunt comité d'Aide aux Grévistes de Bélanger avaient entrepris d'examiner la situation du logement dans la région de Montmagny avec le support du Service d'Action Communautaire du Centre des Services Sociaux.

Après plusieurs rencontres, Habitation Populaire de la Côte-du-Sud (H.P.C.S.) obtenait sa charte le 29 novembre 77. Tout comme L.C.S., son objectif général est de favoriser la prise en charge des logements par les locataires. Mais plus spécifiquement, le rôle d'H.P.C.S. est de favoriser et promouvoir la fondation de coopératives d'habitation.

A cet effet, H.P.C.S. a obtenu une subvention de la Société d'Habitation du Québec (S.H.Q.) pour la mise sur pied d'un Groupe de Ressources Techniques (G.R.T.) dont le principal objectif est de former des coopératives d'habitation. Le 16 janvier 78, le G.R.T. débute ses activités. Il fonctionne maintenant depuis trois ans grâce à des subventions annuelles de 50 000$ de la S.H.Q. dans le cadre du programme Logipop.

Cependant, comme il est très long de développer des coopératives d'habitation dans la région, le conseil d'administration de H.P.C.S. a décidé de mettre sur pied L.C.S. pour se faire une banque de logements et pour profiter des subventions mentionnées précédemment. L.C.S. était incorporé le 9 juin 78. Son assemblée générale est composée du conseil d'administration de H.P.C.S.

L.C.S. a vu le jour également à cause de l'impossibilité pour H.P.C.S. d'obtenir des emprunts garantis par la S.C.H.L. pour acquérir des immeubles. L.C.S. a donc pour objet d'acheter et de gérer des immeubles en attendant que les locataires concernés décident de la méthode à adopter pour gérer eux-mêmes leur immeuble.

De son côté, le G.R.T. continue à essayer d'implanter des coopératives d'habitation dans la région, à partir d'autres logements que ceux de L.C.S. Trois coopératives de ce genre existent légalement sur la Côte-du-Sud. La Coopérative de Montmagny, la Coopérative Le Toit de La Pocatière, et la Coopérative de l'Espoir à Ste-Apolline. Cette dernière est propriétaire d'une maison de quatre logements.

PODIATRE
Aubert Bérubé

sera à la **Villa Rachelle,**
96 St-Jean Baptiste est,
de 10 hres a.m. à 4 hres p.m
Pour rendez-vous **248-1706**

Pour être belle à Pâques, Salon Paule Enr. offre

Grande semaine de promotion pour la ligne ALCINA

Une esthéticienne de la compagnie sera présente

Exclusivité du "SALON PAULE ENR."

(Avec un facial, vous obtenez une crème viola ouun masque hydratant d'une valeur de $12.00)
MAINTENANT: Cours de maquillage personnalisé individuel ou en groupe.

POUR VOUS: une ligne complète pour peaux deshydratées et séborrhéïques, Alcina, alciderm, raffermissement du buste, Salba, Rose Chandal, beauté du corps Elancyl, appareil spécialisé pour cellulite, embonpoint, épilation par électrolyse ou à la cire, bandelette, épilation des sourcils, pose d'ongles permanents, manucures.
PRODUITS UTILISES: Alcina, Alciderm, Elancyl, Saba, Dermetic, Dr Renaud.

COIFFURE:

Le printemps arrive madame, vous désirez avoir vraiment une coiffure qui saura vous transformer et vous donner la joie de vivre. Confiez-nous le soin de vos cheveux; **permanente, teinture, balayage, traitement du cuir chevelu, coupe artistique, brushing et mise en plis.**
Nous attendons avec impatience de vous rendre service.

Salon Paule Enr.

COIFFURE — ESTHETIQUE
125, 3ième Avenue, Ville de L'Islet **247-3720**

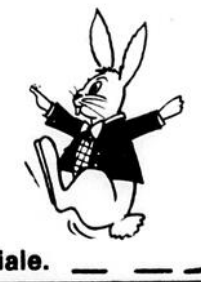

Découpez et apporter cette annonce, elle vous donnera une escompte spéciale.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

Nous vendons du boeuf de l'ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur. des coupes françaises et la charcuterie "maison"

Lapin - de 4 à 7 livres	2.29lb
Saucisse fraiche 'Maison"	1.49lb
Cretons "maison" - 12 onces	1.49
Rôti de palette de boeuf Canada A1	1.69lb
Beurre Côte Sud	1.57lb

SPÉCIAUX CONGÉLATION:

Moitié de porc	.90lb
Devant de boeuf Canada A1	1.39lb

Dépecé, emballé et congelé

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.

GILLES RICHARD, PROP.
Entrée Ouest, Cap St-Ignace
(Ancien restaurant Chez Lucien)

246-5013

Pas si bête

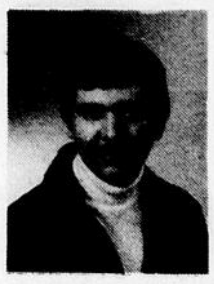

Le contrôle des chaleurs

Doit-on ou non exercer un contrôle sur les activités reproductrices de nos animaux? Sans l'ombre d'un doute: oui! Cependant, ce contrôle peut être exercé de plusieurs façons.

Si on possède une chienne ou une chatte, la première solution est de les garder à l'intérieur pour toute la durée des chaleurs. Cette méthode comporte aussi des inconvénients tels: saignements qui tachent les tapis en ce qui concerne la chienne, cris, miaulements et changement de comportement chez la chatte.

Mais ceci n'estrien comparativement à une chienne ou chatte qui devient gestante et dont on ne connait pas le mâle. En plus d'être embarrassé par les rejetons dont on ne sait souvent que faire, laisser errer son animal pendant ses chaleurs comporte un réel danger pour sa santé. En effet, il arrive parfois qu'il y ait accouplement et que le mâle soit beaucoup plus gros que la chienne ou la chatte. On s'expose alors à ce que les petits soient trop gros pour la femelle et qu'un accouchement naturel ne puisse avoir lieu. Si on veut sauver l'animal, il faudra alors procéder à une césarienne.

La deuxième solution est de les faire stériliser par une intervention chirurgicale. Cette intervention consiste à enlever l'utérus et les ovaires. Il en résulte que cette femelle n'aura plus jamais de "chaleurs", donc plus jamais de petits.

La dernière solution ne s'applique qu'à la chienne. Depuis peu de temps, "la pilule anticonceptionnelle pour chienne" est disponible chez votre vétérinaire. Il existe aussi des gouttes qui fournissent le même effet anticonceptionnel et que l'on peut donner toute l'année. Cette solution a l'avantage d'éviter les inconvénients des chaleurs de la chienne avec un coefficient de risques très bas. De plus, si jamais le propriétaire décidait qu'il veuille que sa chienne ait des chiots, il n'aurait tout simplement qu'à arrêter le traitement et son animal reprendrait normalement son cycle reproducteur. C'est donc la solution de choix pour le maître indécis qui ne sait pas encore s'il voudra ou non que sa chienne ait des chiots.

Robert Charlebois d.m.v.

"Les politiques agricoles du gouvernement fédéral ont contribué au développement de notre agriculture"

—Julien Giasson

Québec, le 17 mars 1980 - Porte-parole de sa formation politique en matière d'agriculture, le député libéral de Montmagny-L'Islet, M. Julien Giasson, a consacré une bonne part de son intervention sur la question référendaire à ce sujet en se portant à la défense du rôle joué par le gouvernement fédéral en ce domaine.

Après avoir rappelé qu'avant d'évaluer l'impact des politiques agricoles fédérales, il ne faut jamais oublier que l'on retrouve 79% des terres agricoles du Canada dans les Prairies pour 6% au Québec, M. Giasson a cité un texte émanant de l'Ecole nationale d'administration publique, publié sous la signature de messieurs Bernard Bonin et Mario Polèse "des auteurs bien québécois que l'on ne saurait taxer de fédéralisme inconditionnel", et dans lequel ces derniers indiquent comment se présente l'image de l'agriculture québécoise par rapport à l'Ontario.

"En dépit de la dimension restreinte de son territoire, y lit-on... le Québec s'en tire assez bien pour ce qui est de l'importance relative de son agriculture. En 1971, il comptait 17.5% des fermes du Canada, 19.2% de la main d'oeuvre agricole et 12.5% des revenus agricoles nets. C'est un résultat comparable à celui de l'Ontario, qui avec 11% des territoires à potentiel agricole du Canada, recevait 22.7% des revenus agricoles".

Par la suite, M. Giasson a évoqué plusieurs programmes agricoles du gouvernement fédéral qui contribuent au développement de l'agriculture du Québec et en particulier, les programmes mis de l'avant via la Commission canadienne du lait qui ont un impact nettement supérieur pour l'agriculture québécoise que pour celle des autres provinces. Pour l'année 1977-78, par exemple, le total des subventions directes à l'ensemble des producteurs laitiers se chiffrait à $263 millions dont près de la moitié, soit $128 millions au Québec seulement.

Lorsque l'on sait, a ajouté le député de Montmagny-L'Islet, que l'ensemble des dépenses fédérales en agriculture au Canada représentait, en 1975-76, 15.5% des revenus agricoles du pays et qu'on apprend également que les dépenses fédérales au Québec, toujours en agriculture, représentaient pour la même période 22.6% des revenus agricoles de la province, on constate qu'il est faux d'affirmer que les programmes fédéraux ont toujours défavorisé le Québec.

Les politiques fédérales, a conclu M. Giasson, visent à développer l'agriculture de chacune des provinces en fonction de leurs possibilités respectives et leur complémentarité avec les autres régions agricoles du pays et les accusations du ministre de l'agriculture, selon lesquelles ces politiques sont toujours établies en fonctions des autres, sont simplement mensongères.

153 St-Ignace, Montmagny
Charles Denault
Notaire, conseiller juridique
Tous les jours: 9 hres. à 17 hres.
Le soir et les fins de semaine sur rendez-vous
248-7178

LES ARTISANS COOPVIE
SÉCURITÉ FINANCIÈRE PAR LA COOPÉRATION

FERNAND BROCHU
REPRÉSENTANT
235, AVENUE DE LA GARE
C.P. 23, MONTMAGNY
RÉS.: 248-3569
LE CLUB DES VEDETTES membre

L'Artiste et l'Artisan Enr.
Fil à tisser - Guenille - Phildar
656 Rte Bellavance, Cap St-Ignace
246-5960

LES IMPÔTS, C'EST MÊLANT?
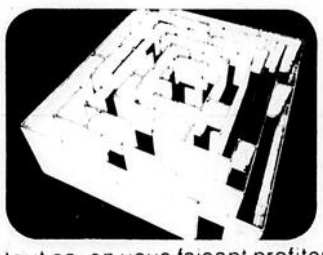
Il est vrai que les lois de l'impôt, tant fédérale que provinciale, ne sont pas faciles à démêler. Et encore moins cette année.
Les spécialistes de H&R Block sauront vous "décompliquer" tout ça, en vous faisant profiter de toutes les déductions et crédits auxquels vous avez droit; même s'ils n'apparaissent pas dans les formules que vous avez reçues. Laissez donc à des spécialistes le soin de vous démêler face à l'impôt.
Pour être vraiment sûr!
H&R BLOCK
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.
179 ST-GEORGES
Sur semaine 9h à 21h Sam. 9h à 17h 833-1242
Ouvert ce soir. Rendez-vous disponible
Aussi chez Sears Galeries Chagnon Heures du magasin
AUTRES BUREAUX
St-Anselme 1 rue Couture 885-9466
St-Pamphile Rang Double 356-5834

ATELIER DE MECANIQUE COMPLET
ALBERT POULIOT INC.
ROND-POINT, LEVIS
SUCCURSALE MONTMAGNY
• Pièces d'autos et camions
• Moteurs remanufacturés
• Gas et Diesel
• Vilebrequins (crank) tournes
• Moteurs percés
• Têtes planées, etc.
LEVIS 837-4724
MONTMAGNY 248-4724

Durant trois jours, l'érable était à l'honneur à St-Raphaël

(P.B.) Fort du succès de la longue fin de semaine de festivités au Centre communautaire St-Raphaël, les 21, 22 et 23 mars, le Comité des Loisirs de St-Raphaël anticipe des revenus nets de près de 1 000$ lors de ce 6ième Festival de l'Erable.

Selon le président M. Réal Carbonneau, cet événement s'implante d'une manière permanente à St-Raphaël; d'une année à l'autre, il s'impose comme une véritable institution par l'accueil de plus en plus enthousiaste de la population.

D'ailleurs, l'atmosphère de fête a été omniprésente à toutes les activités qui ont été présentées pendant ces trois jours, en particulier lors du couronnement de la Reine samedi soir au Centre communautaire.

Plus de 200 personnes de St-Raphaël et des environs ont acclamé le couronnement d'Aline 1ère Carbonneau. Elle a été désignée par le sort à ce titre tant convoité au détriment des duchesses France 1ère Roy et Céline 1ère Roy.

Même si cette soirée a été le point culminant du Festival de l'Erable, la journée de dimanche a tout de même suscité beaucoup d'intérêt de la part des fêtards. Il y avait entre autres "les réjouissantes parties de sucre" et la non moins populaire course de raquettes.

Dans cette dernière compétition, M. Yves Boutin a surclassé ses adversaires en s'emparant facilement de la 1ère position dans la classe masculine, suivi de MM. Alain Gagnon et Aurèle Lessard, respectivement 2ième et 3ième. Du côté féminin, Mlles Suzanne Lachance et Gisèle Guillemette remportèrent la victoire.

Bon nombre d'amateurs ont en outre profité de la chaleur de cette après-midi printanière pour se sucrer le bec; on y dégusta la succulente tire d'érable à profusion qui marquait bien ces réjouissances printanières.

Parlant du souper communautaire et de la soirée canadienne au programme dimanche, le président s'est dit enchanté du succès de ce 6ième Festival où chacune des activités a été couronné de succès par la participation populaire.

Il a d'ailleurs tenu à remercier tous les membres du Comité des Loisirs et les bénévoles qui ont participé de près ou de loin à la réussite de cet événement. C'est donc un au revoir car on est déjà assuré de reprendre le tout l'an prochain.

Dans l'ordre habituel, la duchesse Céline 1ère Roy et son intendant M. Paul-Aimé Rémillard, la Reine du Festival de l'érable 1980 Aline 1ère Carbonneau et son intendant M. Pierre Bouchard, la duchesse France 1ère Roy et son intendant M. Simon Blais.

Les Parle fort

Aux fervents admirateurs de la Deuxième Décade. Cette année, nous avons formé un comité, Les Parle fort, afin de vous informer de la situation de notre corps de tambours et clairons. Ce comité est formé de treize membres actifs, répartis dans les diverses sections.

Le corps se compose d'une centaine de membres répartis comme suit:
44 clairons, 27 percussions, 25 couleurs, 2 escortes, 1 capitaine des couleurs, 1 tambour major dirigés par leur équipe d'instructeurs:
- clairons: Clément Audibert, Raymond Rhéaume
- percussions: Luc Couture, Mark Boudreault, Sylvain Gagnon.
- couleurs: Jennie Boudreault
- marche et manoeuvre: Alain Drolet, le tout assisté de plusieurs anciens membres.

Notre répertoire comprend 5 pièces: Fiddler on the roof, La fête, Echono (concert), drum solo et Sometimes when we touch.

Au mois de février, nous avons organisé un tournoi de ballon-balai qui s'est avéré un grand succès. Les champions furent les Coccinelles, dans la classe B et les Ornithorynques dans la classe A. Ceux-ci ont joué contre l'Age d'Or (direction) qui a remporté la victoire grâce à certains arrangements pris avec l'arbitre.

Dans les semaines à venir nous vous présenterons chaque section ainsi que leurs fonctions dans la Deuxième Décade.

Bien à vous les Parle fort.

LOCATION MONTMAGNY ENR.
Montmagny Drive Yourself
AUTOS CAMIONS TENTES ROULOTTES
116 St Jean Baptiste Ouest Montmagny Tél: 248 1489

ME JOGUES LAVOIE
AVOCAT
72 St-Jean Baptiste est, Montmagny
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)
248-7474
Participe au régime d'Aide Juridique

FINI LA PEINTURE...
Avec les
Revêtements de maisons:
Aluminium (Garantie 20 ans)
Masonite (Garantie 20 ans)
Acier (Garantie 20 ans)
Vinyl (Garantie 40 ans)
PORTES, FENETRES, TOITURES, CORNICHES
ESTIMATION GRATUITE, TRAVAIL GARANTI
Aucun intermediaire, pas de vendeur, vous faites affaires directement avec le patron, c'est moins couteux.
JOCELYN LAVOIE
ENTREPRENEUR EN RENOVATION
Cap St-Ignace 246-3755

AUBAINE PRÉLART
Armstrong
Rabais de
$2.00 à $5.00 v.c.
sur tous les prélarts Armstrong
Sans-cirage
en stock ou sur commande
Sundial
Solarian
Premier Sundial
Aussi spéciaux sur autres
TAPIS-PRÉLARTS
en magasin
EDOUARD GENDREAU INC.
VOTRE CENTRE DU FOYER
111 Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-0845

NOUS, ON A DU
CHOIX

La voiture que vous désirez,
nous l'avons

Les Pontiac et Buick...
ESSENSATIONNELLES

Passez choisir, c'est le beau temps!

GARAGE RECOMMANDÉ 3 CAA Club Automobile du Québec

RENCONTREZ NOS REPRESENTANTS
Financement sur place GMAC ou bancaire

Plan de protection continue

GM

NOS BELLES USAGÉES

1979 TRANS AM V8 automatique, 6.6 litres, AM FM magnétophone, roues aluminium **No cour 1658 A**	**1979 PARISIENNE** 2 portes, toît landeau, V8 automatique, vitres électriques. **No cour 332 A**	**1977 VENTURA** 4 portes, 6 cyl. automatique, S.F. S.D./radio. **No cour 450 A**
1978 MONTE CARLO V8 automatique, radio, toit landeau. **No cour 1779 A**	**1976 GRANADA** 2 portes, V8, 302 p.c., S.F., S.D., radio. **No cour 463**	**1976 GRAND PRIX** V8 automatique, radio, toit vinyl. **No cour 1654 B**
1977 ELECTRA LIMITEE 2 portes, air conditionné, vitres, siège, portes, valise élect. **No cour 359 A**	**1979 VERSAILLES** 4 portes, V8, air conditionné, vitres siège, portes et valise élect. Radio AM FM stéréo. **No cour 418 A**	**1978 BUICK** Le Sabre, Custom 4 portes, air climatisé, vitres électriques, barrures de portes, toit vinyl. **No cour 1669 A**

GARANTIE MAISON — GOODWILL — MOTEUR-TRANSMISSION-DIFFERENTIEL

A ceux qui cherchent l'économie additionnelle

3 Phoenix
1 Le Mans
1 Regal
1 Parisienne
Brougham

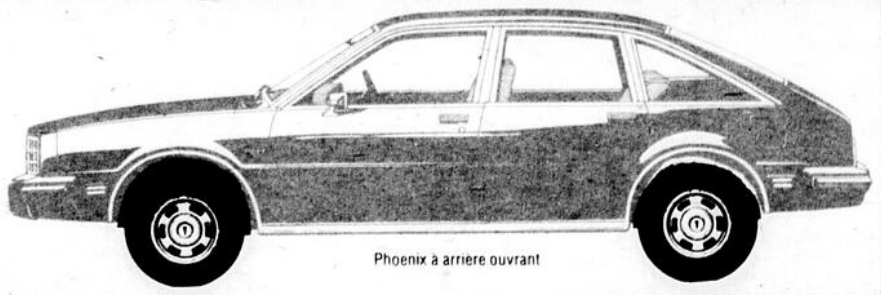

Phoenix à arrière ouvrant

6 DÉMONSTRATEURS 1980

PLAN DE LOCATION DISPONIBLE

12-24-36-48 mois
PONTIAC — BUICK — CADILLAC
CAMIONS GMC

A la place magique

Bellechasse, composez: 884-2819

Bedard Automobiles Ltee

116, ST-JEAN-BAPTISTE OUEST,
MONTMAGNY, QUÉBEC. (418) 248-3553

Nous avons l'esprit du service

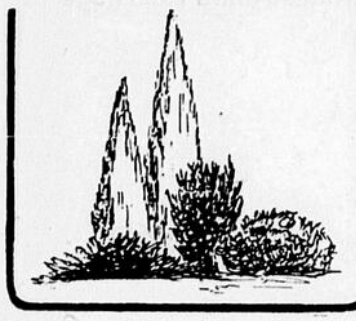

CHRONIQUE HORTICOLE

PAR: DIANE ROBICHAUD HUDON,
TECHNOLOGISTE
EN HORTICULTURE

La taille des arbres fruitiers

En pratique, bien que chaque arbre puisse nécessiter un traitement différent de son voisin, il existe, cependant, certains principes fondamentaux qui gouvernent la taille et nous servent de guide.

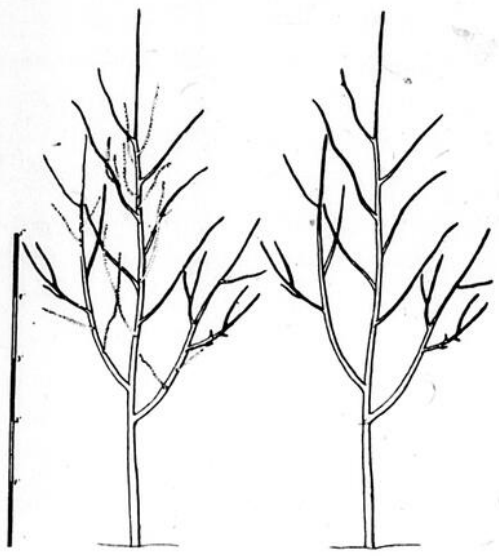

Temps de la taille:

IL est présentement temps de faire la taille sachant que celle-ci peut commencer après les gros froids de l'hiver et se pratiquer jusqu'au départ de la croissance des arbres. La taille de plantation sera traitée dans une chronique ultérieure vers la fin avril.

Taille des jeunes pommiers:

Elle a pour but de former sa charpente, afin de lui permettre de supporter plus tard le poids de fortes récoltes sans se briser. Pour atteindre ce but, il faut viser à former des arbres à tige centrale modifiée. Ce type d'arbre a une tige centrale de 5 à 8 pieds de haut autour de laquelle rayonnent les branches maîtresses au nombre de 3 à 8. La plus basse de ses branches se trouve entre 2 et 3 pieds du sol, et les autres, fixées à tous les 6 à 12 pouces le long de la tige centrale, pointant dans toutes les directions pour bien équilibrer l'arbre.

Taille jusqu'à l'entrée en production:

Si votre arbre est planté depuis quelques années mais qu'il n'est pas encore entré en production, il devrait posséder toutes ses branches charpentières. Il faut surveiller le bon équilibre entre les différentes parties de l'arbre. On contrôle la mise à fruits et la largeur des branches fruitières en les abaissant vers l'horizontale. Il faut rabattre le sommet de la tige centrale si elle est trop vigoureuse et la remplacer par une branche de 2 ans. Le sommet de la tige centrale doit toujours demeurer le point culminant du pommier. Il ne faut pas rabattre les latérales à ce stage mais il faut éliminer les branches qui poussent à la verticale. Il ne faut pas éclaircir les branches jusqu'à ce que l'arbre produise abondamment, sauf lorsque la lumière ne peut pénétrer à l'intérieur de l'arbre.

Taille des pommiers en pleine production:

La période de formation de la charpente de l'arbre est passée, il suffit de la maintenir. Un bon moyen pour apprendre comment tailler les arbres, c'est de bien les examiner au moment de la récolte. La taille consistera surtout à débarrasser l'intérieur et le bas de l'arbre des branches faibles ou frêles qui s'y trouvent. Les gourmands sont aussi enlevés à moins qu'ils puissent servir à remplir un vide laissé par une branche perdue, ou à rajeunir une branche qui faiblit. On pourra ensuite éclaircir la tête de l'arbre pour que la lumière et l'air pénètrent à l'intérieur de la ramure.

Les recommandations de taille énumérées dans cet article sont à peu de choses près applicables aux cerisiers, pruniers et poiriers.

Diane Robichaud Hudon,
Technologiste en Horticulture
Ornementale

Toi, hôtesse du 9e Festival de l'Oie Blanche Inc., y crois-tu?

Etre hôtesse n'est pas une sinécure, mais c'est une expérience que l'on doit goûter. En plus de recevoir et guider les gens, cette aventure te permet de dialoguer et d'échanger avec des personnes de tous les milieux. C'est ainsi que le comité organisateur du 9e Festival de l'Oie Blanche Inc. t'invite à faire partie de ce groupe pour une durée de dix jours, soit du 16 au 26 octobre prochain.

Tu es dynamique, disponible, et capable de t'exprimer clairement et dans un langage correct?... On t'invite donc à t'inscrire à ce concours d'hôtesses. Tu dois être âgée de 18 ans ou plus, mariée ou célibataire. Une fois que ton inscription sera parvenue au Bureau du Festival de l'Oie Blanche, tu seras appelée à passer une entrevue afin que l'on puisse juger de tes capacités. Tu veux vivre une expérience enrichissante au point de vue relations humaines, tout en t'impliquant de façon active dans ton milieu, alors inscris-toi immédiatement en remplissant le coupon ci-joint et envoie-le à: Concours des hôtesses
Festival de l'Oie Blanche Inc.
C.P. 101, Montmagny
Le concours se termine le 31 mars 1980

FORMULE D'INSCRIPTION

NOM.....
Adresse.....
Téléphone [résidence].....
[travail].....
Date de naissance.....
Profession.....
Nom de l'employeur.....
Vos commentaires sur la fonction d'hôtesses.....
.....
.....

MATELAS CONDOR ENR.
C.P. 98, Cap St-Ignace
246-5611
MANUFACTURIER DE MATELAS ET DE LITS CONTINENTAUX
SPECIALITE: fabrication de matelas particuliers pour personnes souffrant de déviation de la colonne vertébrale

ESTAMPES en CAOUTCHOUC
• Plaques gravées
• Dateurs
• Numéroteurs
• Sceaux corporatifs
VOS NOM, ADRESSE, TÉLÉPHONE, MARQUE DE COMMERCE, SIGNATURE ... ETC.
PLACEZ VOTRE COMMANDE
LIBRAIRIE MAURICE INC.

Yvon Coulombe Inc.
ENTREPRENEUR
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
BRULEUR A L'HUILE
PISCINES creusées et hors terre
FOURNAISES ÉLECTRIQUES
•RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
•ESTIMATION GRATUITE
•PRIX COMPETITIFS
•SERVICE 24 heures
350 Chemin du Côteau, Montmagny
Tél. Bur.: 248-1872
Service routier: YP4-7293

en formantenant!
Allez! La bonne forme vous ira comme un gant.
PARTICIPACTION

Germain Simoneau A.V.A.
Assureur-vie agréé
L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS
15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Lévis (418) 837-2421 Montmagny (418) 248-2802

UM-MMMM
Nos produits... un délice!
A notre comptoir...
Par votre livreur...
Nous confectionnons nous-mêmes pains et pâtisseries et en surveillons jalousement la qualité
Notre variété de pains et notre assortiment de pâtisseries sont toujours FRAIS, BONS, SAVOUREUX
GRANDE VARIÉTÉ DE FROMAGES: canadiens et importés
La Boulangerie
Jean-Claude Fortin Inc.
105, Rue St-Louis
Montmagny
248-1062

RÉPARATION ELECTRIQUE MONTMAGNY INC.
VENTE - REPARATION - MOTEURS - EQUIPEMENT ELECTRIQUE
170 - 4e RUE MONTMAGNY, P.Q., G5V 3L5
Rebobinage de moteurs [de 1-20 HP à 200 HP]
Distributeur: des moteurs Leroy Somer
[115-230-600 volts]
Moteurs de ferme
Roulement à billes et à rouleaux
Pillow Block
Accouplement Sure-Flex
Poulies et courroies en V
Outillage électrique
HOLZ-HER
Tél.: 248-2072

Solange Chaput-Rolland au Rendez-vous des Gens d'Affaires

Mme Solange Chaput-Rolland, député libéral de Prévost, sera la conférencière invitée lors du prochain Rendez-vous des Gens d'Affaires, organisé par la Chambre de Commerce de Montmagny. Ce dîner aura lieu jeudi midi le 3 avril, à Place Le Germoir.

Depuis 25 ans, Madame Solange Chaput-Rolland est bien connue comme journaliste, écrivain et animatrice d'émissions d'affaires publiques à la radio et à la télévision.

Jusqu'à sa nomination à la Commission de l'Unité Canadienne, le 24 août 1977, Madame Chaput-Rolland était éditorialiste au réseau Télémédia et animatrice d'émissions d'affaires publiques à Télémétropole, Montréal. Elle a été nommée membre du comité exécutif de l'Université de Montréal en 1973 et son mandat a été renouvelé par le Gouvernement du Québec en 1977.

Depuis la publication de Dear Enemies en 1963 avec le concours de Madame Gwethalyn Graham et du plus récent Face to Face en 1972 avec Madame Gertrude Laing, elle a constamment cherché à comprendre le sens du fédéralisme canadien et québécois.

D'abord critique littéraire pour plusieurs journaux et revues du Québec, elle a fondé et dirigé un journal mensuel, Points de vue et a écrit de nombreux ouvrages, Chers ennemis, Mon pays, Québec ou le Canada? Québec Année Zéro, Une ou deux sociétés justes, La seconde conquête, Les heures sauvages, Les maudits journalistes, Watergate et Lettres ouvertes à treize personnalités politiques.

Elle est élue "femme de l'année" par la Presse Canadienne en 1968 et remporte le Memorial Award du Media Club en 1972 pour ses éditoriaux à C.K.A.C. En 1974, elle accepte la présidence du Cercle des Femmes Journalistes.

Née à Montréal, Madame Chaput-Rolland a fait ses études au couvent d'Outremont, à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris.

Elle est mariée à André Rolland et mère de deux enfants, Suzanne Monange et Claude. Madame Chaput-Rolland habite le Lac Marois depuis 38 ans.

En 1969, elle fut Membre observateur aux Nations Unies.

En 1972-73-74, elle mérita le prix du Média Club pour ses éditoriaux à CKAC.

En 1974, elle gagna le trophée Don MacArthur pour une série de commentaires sur la guerre en Israel.

En 1975, Le Gouverneur Général du Canada lui octroyait la médaille de l'Ordre du Canada à titre d'officier.

En 1975, elle devint membre de la commission de la Capitale Nationale.

En 1977, elle devint, membre du Conseil des Arts du Canada, poste duquel elle démissionna en 1978.

En 1979, elle fut ré-élue une des femmes de l'année.

Après publication du rapport de la Commission de l'Unité Canadienne, elle devint pigiste au journal Le Devoir, signa des lettres ouvertes dans The Gazette, publia dans The Windsor Star, The Globe and Mail en plus d'animer une série d'affaires publiques à Télémétropole.

Rappelons que des cartes pour ce Rendez-vous des Gens d'Affaires sont en vente auprès des administrateurs de la Chambre de Commerce, ou au secrétariat de cette dernière.

DENTUROLOGISTE

André Normand

21 Valcourt, Montmagny

248-0849

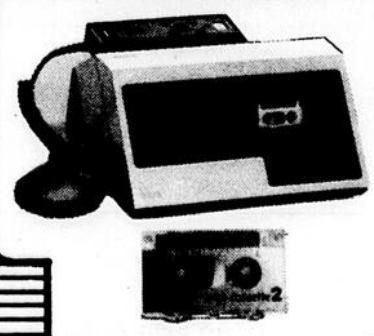

Le nouvel appareil à dicter de PHILIPS à mini-cassettes

Tél.: 248-2454

JACQUES GAUMOND INC

Ameublement de Bureau

SERVICE DE REPARATION ET LOCATION

67 EST, ST-JEAN BAPTISTE, MONTMAGNY, G5V 1J9

PARLONS D'ARGENT.

PARLONS PRÊT PERSONNEL

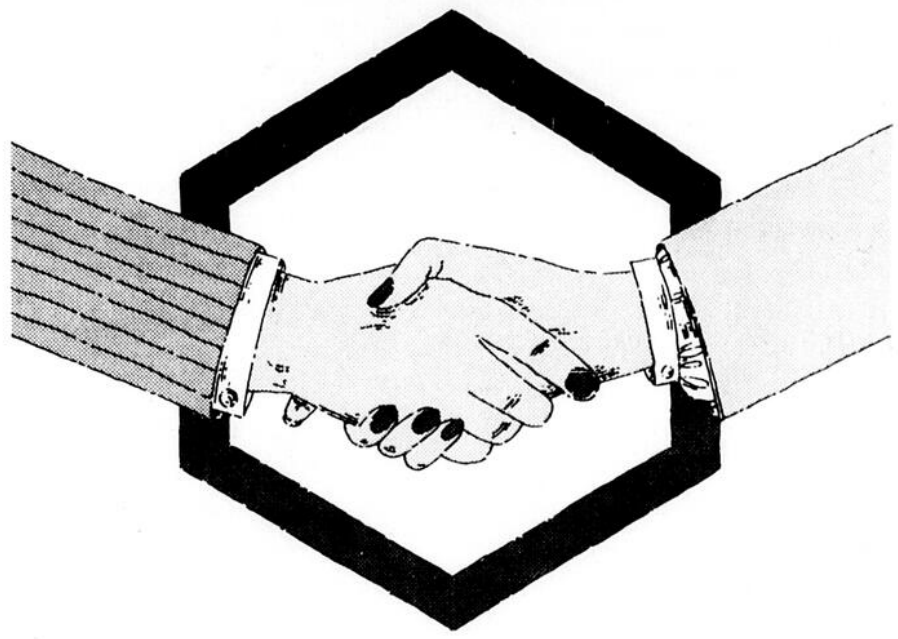

PARLONS-EN AVEC CONFIANCE !

Le prêt personnel est avant tout un outil financier. Bien maîtrisé et bien utilisé, le crédit s'avère souvent une bonne solution. À la Caisse populaire Desjardins, nous sommes prêts à vous conseiller et à vous offrir un prêt qui corresponde vraiment à vos besoins et à votre budget.

PARLONS-EN CLAIREMENT !

Choisir d'emprunter est une décision bien personnelle... mais encore faut-il être renseigné sur toutes les modalités de crédit.

À la Caisse populaire Desjardins, nous vous indiquerons clairement le coût exact de votre emprunt, ses modalités et les engagements de part et d'autre.

NOUS VOUS EN PARLERONS !

Quand vient le temps de parler d'argent, vous pouvez en parler en toute aisance et confiance avec le personnel de la Caisse populaire Desjardins, votre coopérative d'épargne et de crédit.

PARLONS PRÊT PERSONNEL

la caisse populaire desjardins

Cure de traitements

A la fin de l'hiver on sent tous qu'on a besoin de se réhydrater, car après les froids, le vent et le chauffage de nos maisons qui rend souvent l'atmosphère sèche, notre peau est abimée.

C'est donc important de faire une cure choc afin de rééquilibrer votre peau. C'est aussi le meilleur temps de le faire car au printemps notre peau se regénère et il est plus facile d'y apporter des soins.

1— A la maison:

Continuez toujours vos soins journaliers, lait, lotion et crème appropriée à votre peau.

Mais aussi il faut lui apporter un surplus d'éléments nutritifs afin que votre peau redevienne souple et douce. Donc l'utilisation d'ampouler de sérum à tous les soirs pendant environ une semaine au moins vous fera du bien. Ex.: sérum embryonnaire, extrait tissulaire de framboises, extrait de tissu conjonctif, complexe collagène etc...

2— A l'institut: Pendant environ un mois à toutes les semaines, une réhydratation à l'institut serait nécessaire. Par des produits plus riches utilisés seulement en institut, votre peau reviendra comme avant. Et aussi elle sera préparée à l'été car beaucoup de femmes prennent du soleil et c'est un agent deshydratant pour la peau.

Si vous avez des questions au sujet de l'esthétique, je me ferai un plaisir d'y répondre dans mes prochaines chroniques.

Vous n'avez seulement qu'à écrire à:

Line Rouillard
80 rue St-Louis
Montmagny
G5V 1M8

Joli-Cap en fête

Plus qu'un mois et la Chorale Joli-Cap Inc. vous présentera le 10e concert annuel qui célébrera la première décennie de ce groupe vocal.

Comme le dit Jacques Michel, "Viens j'ai pour toit tout un carnaval", nous avons tout un carnaval de chansons pour vous divertir et vous faire prendre conscience en une soirée, de l'évolution de 10 ans de travail, d'efforts. Un carnaval c'est aussi un mélange d'imprévus et de situations diverses, je ne peux en dévoiler davantage.

Nous vous attendons donc le samedi 26 avril 1980 à l'auditorium de la polyvalente Louis-Jacques Casault, viens...

Louis Couillard
Publiciste

Timbre de Pâques

Le Rotary Montmagny vise 4 000$

(C.M.) Le Club Rotary de Montmagny poursuit sa campagne annuelle du Timbre de Pâques, du 24 mars au 7 avril, avec l'espoir de recueillir 4 000$, soit l'objectif qu'il s'est fixé. La campagne de l'an dernier avait rapporté 3 589$.

Le président de la campagne, M. Marcel Boisvert, invite les souscripteurs à faire parvenir leurs dons par la poste au moyen de l'enveloppe qu'ils ont reçue ou recevront ces prochains jours à Campagne du Timbre de Pâques, Club Rotary de Montmagny, Montmagny P.Q.

Le territoire couvert par le Club est le même que par les années passées, en l'occurence les municipalités de St-François, Berthier-sur-Mer, St-Pierre, Montmagny, Notre-Dame du Rosaire, Cap St-Ignace et L'Islet.

Les argents récoltés serviront à l'une des oeuvres humanitaires du Rotary qui consiste à fournir des prothèses et autres articles de réhabilitation aux infirmes et aux handicapés physiques. Cet équipement, rappelons-le encore une fois, est placé en dépôt à l'Hôtel-Dieu de Montmagny sous la responsabilité de M. Odylon Collin.

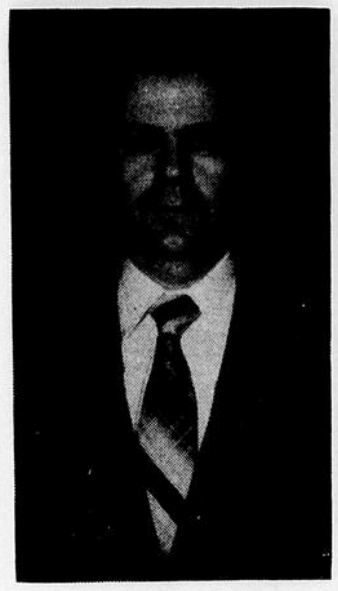

M. Marcel Boisvert, président de la Campagne du Timbre de Pâques du Rotary Montmagny pour un troisième mandat.
[C.M. Peuple-Courrier]

Actuellement, la grande vente Crown Diamond bat son plein! Tous les marchands Crown Diamond participants vous offrent, à prix réduits, 4 peintures vedettes de grande qualité.

PENDANT NOTRE VENTE DE PRINTEMPS

CONFIEZ VOS COUCHES À CROWN DIAMOND

Pour les mordus des monocouches† China White

† Avec China White de Crown Diamond, utilisé selon le mode d'emploi, pas besoin de 2e couche!

Pour les mordus des autres couches Crown Diamond

*Prix en vigueur pour le blanc seulement. Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel, moyennant un léger supplément.

pas plus de $17.68

pas plus de $16.68

pas plus de $15.68

pas plus de $16.68

Rendez visite à l'un de nos marchands Crown Diamond participants et profitez de la grande vente Crown Diamond.

CONFIEZ VOS COUCHES À CROWN DIAMOND.

CLAUDE ALLARD
COMPTABILITE DES ENTREPRISES
IMPOTS DES PARTICULIERS
825 rang sud-est, St-Pierre
Tél. rés.: 248-5938

Nous achetons pièces en argent 1967

$1.00 en argent nous payons $9.00
.50¢ en argent nous payons $4.50
.50¢ américains 1965 à 1969 nous payons $1.50

Après 5 hres.
248-5591

EDOUARD GENDREAU INC.
111 Ouest, Boul. Taché, Montmagny 248-0845

COOP ST-FRANÇOIS
St-François, Cté Montmagny 259-7715

LES PIÈCES D'AUTOS A.M.G. INC.
St-Philémon, Cté Bellechasse
469-2514

RÉMI BLAIS
St-Paul, Cté Montmagny
469-2181

QUINCAILLERIE CARON & FILS ENR.
St-Cyrille, Cté L'Islet
247-3164

Le curé de St-Michel, l'abbé Germain Lamontagne s'étaint joint à la fête à sucre cette année. Un événement qui aura connu beaucoup de popularité auprès des bénéficiaires lesquels ont apprécié les délices de l'érable.

L'Hôpital Notre-Dame de Lourdes célèbre l'arrivée du temps des sucres

(P.B.) La fièvre printanière aura certes coincidé avec l'arrivée du temps des sucres à l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes. En effet, une trentaine de bénéficiaires de ce centre hospitalier de soins prolongés s'en donnaient à coeur joie mercredi dernier lors d'une fête à sucre on ne peut mieux réussie.

Pour une troisième année consécutive, les Chevaliers de Colomb de St-Michel, en collaboration avec l'administration de l'hôpital, organisaient cette populaire manifestation. Pour l'un des instigateurs M. Rémi Michaud, tant qu'il y aura des Chevaliers de Colomb à St-Michel, la générosité ne fera pas défaut pour la planification d'un tel événement.

Improvisant une cabane à sucre dans l'enceinte de l'hôpital, les bénéficiaires attendaient patiemment, dans une atmosphère toute fébrile, que le précieux liquide soit étendu sur la neige.

C'est toute une époque que revivaient ces malades en dégustant l'inoubliable tire d'érable.

Autant de mines réjouies se lisaient sur les visages, chacun trempant allégrement sa palette afin de profiter pleinement de ces heureux moments.

Cette fête à sucre brisait d'ailleurs la routine de leur milieu de vie où la direction et le personnel se disent eux-mêmes préoccupés d'humaniser davantage les soins d'une part, et d'établir une communication plus féconde entre les bénéficiaires.

Malgré un état de santé précaire, ils auront donc une fois de plus profiter du temps des sucres; une période de l'année qui ne laisse personne indifférent puisqu'elle revient avec les beaux jours du printemps.

Renaud Cyr, Hôtelier de l'année

(C.M.) M. Renaud Cyr, propriétaire avec son épouse Lorraine du Manoir des Erables à Montmagny depuis 1975, a été nommé Hôtelier de l'année au Québec.

Le choix est effectué par l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants, dont M. Cyr est d'ailleurs directeur depuis quatre ans, lors de son congrès annuel qui tient également lieu d'exposition. Le Rendez-Vous 1980 se tenait les 19 et 20 mars à Place Bonaventure de Montréal.

Les critères qui ont joué en faveur de M. Cyr sont l'amélioration générale de son commerce et le fait surtout qu'il a démontré qu'un hôtel, même sans service de bar, peut être viable avec une bonne table et un bon gîte.

Chef de cuisine, Renaud Cyr l'est depuis 25 ans; et sur ce il compte 12 ans d'expérience comme professeur de cuisine professionnelle pour le compte du ministère de l'Education du Québec. Il est par surcroît membre de la Société des Chefs depuis quatre ans et membre de la Fédération Canadienne des Chefs de Cuisine depuis un an.

Mentionnons par ailleurs que le Manoir des Erables et son chef Renaud Cyr font l'objet d'un reportage dans l'édition de mars '80 de la prestigieuse revue française Marie-France, sous la rubrique "La riche cuisine du Québec". A cette occasion, M. Cyr avait mis l'accent sur les grandes oies sauvages, caractéristiques de la région de Montmagny, en réalisant une pièce montée à partir d'une oie rôtie à la liqueur d'érable.

La Pierre Val Neigette de Ste-Blandine
Ste-Blandine Cté Rimouski
Spécialiste en pierre synthétique
maçonnerie reconstituée, pierre de marbre
Estimation gratuite
A l'épreuve du feu
Alban Gagné, prop. 735-2714
Fernand Moreau, rep. 735-2190

BUREAU D'AIDE JURIDIQUE
PARENT et ROY
AVOCATS
Me Jacques Parent, B.A.LL.L.
Me Denis Roy, D.E.C.LL.L.
4 Ave du Ruisseau
Montmagny G5V 2H7
248-3230

Lave-vaisselle
Encastré ou convertible
Un seul prix:
299.
(Quantités limitées)

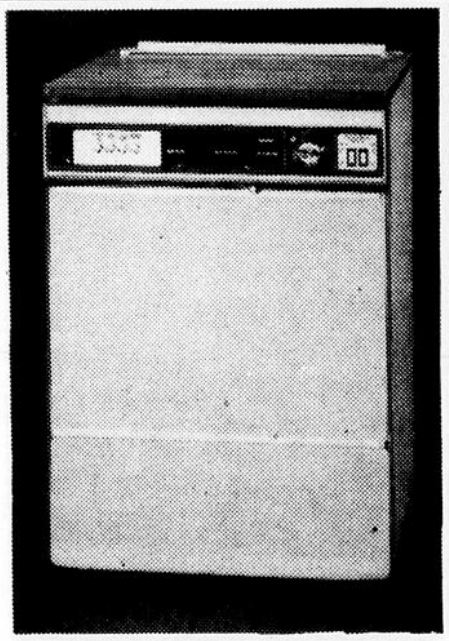

Profitez de notre comptoir de
LIQUIDATION 2 POUR 1

JACQUES DUMAS
St-François
Cté Montmagny
CHARGEX VISA
259-7741
POUR VOTRE PROTECTION nous sommes membre de LA CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUEBEC

Vous voulez perdre du poids?

La culture physique vous aidera certainement
PROCHAINE INSCRIPTION:
Mardi le 27 mars

AVIS A TOUTES NOS CLIENTES

Bientôt une technicienne en diététique sera à votre disposition pour préparer pour vous un **régime équilibré** répondant à vos besoins.

Dès maintenant, donnez votre nom afin d'être parmi les premières à profiter de ce **nouveau service**

Salon d'Esthétique Gina-Lyn Enr.
80 Carré St-Louis 2e étage
Montmagny 248-3081

Un mot de Kino

Kino-Québec

L'exercice peut-il prévenir les maladies du coeur?

Les maladies cardiaques occupent le premier rang dans les causes de mortalité en Amérique du Nord. Celles-ci sont responsables de plus de 50% des décès et le Québec ne fait pas exception à cette tendance.

L'hérédité, l'âge et le sexe sont responsables d'une partie des décès causés par des maladies cardiaques. Les hommes sont plus susceptibles d'être atteints que les femmes et l'avancement dans l'âge (à partir de 40 ans) augmente les probalités d'une attaque cardiaque. Quant à l'hérédité, elle est la source de la transmission de certains traits favorisant le développement des maladies cardiaques.

En plus de l'hérédité, de l'âge et du sexe, d'autres facteurs sont associés au développement des maladies coronariennes ou du moins, peuvent être considérées comme favorisant le développement de ces maladies. L'excédent de poids et l'obésité, l'hypertension artérielle, un taux élevé de cholestérol, le stress, le tabac et l'inactivité physique, sont considérés comme des facteurs de risques aux maladies cardiaques.

Un seul de ces facteurs ou une combinaison de plusieurs de ceux-ci, contribuent à la formation de l'artériosclérose (dépôt de gras sur les parois des artères) qui conduit graduellement au développement des maladies cardio-vasculaires (angine de poitrine, troubles de rythme, infarctus du myocarde...).

Compte tenu de la variété des facteurs de risques engendrés par notre mode de vie actuel, il est à se demander s'il est possible de diminuer les risques favorisant le développement des maladies cardiaques.

Bien qu'il soit impossible d'exercer un contrôle sur l'hérédité, l'âge et le sexe, il est toutefois possible d'influencer ou d'éliminer complètement certains facteurs de risques.

Par exemple, l'exercice physique peut-il seul prévenir ou empêcher les maladies cardiaques? Les recherches effectuées à ce sujet ont démontré que les activités physiques à caractère aérobiques telles que la marche rapide, le jogging, la bicyclette, la natation, le ski de fond... avaient un effet direct sur les facteurs associés aux maladies coronariennes (ceci n'inclut pas l'hérédité, l'âge et le sexe).

Ce genre d'activités diminue les probabilités d'un individu d'être atteint d'une maladie cardiaque, car elles ont pour effet de réduire le poids corporel, la tension artérielle, le taux de sucre et de lipides sanguins (cholestérol...) tout en augmentant le rendement du système circulatoire et respiratoire.

Malgré ces bienfaits, l'exercice physique n'écarte pas complètement les risques d'être atteint d'une maladie cardiaque. L'exercice physique n'a aucun effet sur l'hérédité, l'âge et le sexe. L'exercice ne remplace pas le maintien d'un poids corporel normal et l'attention particulière que l'on doit porter au régime alimentaire (pour éviter les gras saturés et les aliments riches en cholestérol). L'exercice ne peut non plus annuler les effets néfastes de la cigarette dans le développement des maladies cardio-vasculaires.

Tenant compte des bienfaits de l'exercice aussi bien que ses limites, des études comparatives ont prouvé que le taux des maladies de coeur est beaucoup moins élevé chez les gens actifs que chez les sédentaires; de plus les gens actifs atteints de l'une de ces maladies, recouvrent plus facilement que les sédentaires et sont en mesure de mieux tolérer sa présence.

Bref, même si l'activité physique ne constitue pas un remède à tous les maux, la comparaison des pourcentages de mortalité par infarctus entre les gens actifs et les gens sédentaires, semble confirmer un rôle protecteur propre à l'activité physique face aux ravages des maladies cardiaques.

D'ailleurs des statistiques récentes venant des Etats Unis, démontrent une diminution du taux de mortalité causé par les maladies cardiaques. Les chercheurs Américains s'accordent pour dire que de meilleures habitudes alimentaires, la cessation du tabac et l'activité physique, seraient les sources principales de cette baisse.

Wilson Bernier
Coordonnateur du Module
Kino-Québec
C.R. Pascal-Taché (SEA)

N.B. Les termes, maladies du coeur, maladies cardiaques, maladies coronariennes, maladies cardio-vasculaires sont considérés comme étant des synonymes.

La fête nationale, ça se prépare!

Le Comité organisateur de la fête nationale du Québec peut contribuer techniquement ou financièrement, selon des critères d'évaluation précis, à la réalisation des festivités organisées dans le cadre de la fête nationale du Québec 1980.

Les groupes ou individus qui ont l'intention d'organiser une fête dans leur milieu, peuvent communiquer avec la Corporation des Fêtes du 24 juin, 116 Rue St-Pierre, Québec, ou avec le représentant de la zone Pascal-Taché: Paul Samson, tél: 248-0749.

La date de remise des projets est le 19 avril.
Note:

Les festivités peuvent être de toutes sortes: concours et danses populaires, boustifaille et fêtes communautaires, décoration de rues et de maisons, feux de joie animés, activités folkloriques etc...

Les réponses aux demandes d'aide financière et techinique seront données à partir de la mi-mai.

Une volonté d'autonomie des zones

L'organisation de la Fête nationale, malgré qu'elle soit encore jeune, est déjà en pleine phase de mutation. Cependant, les grands objectifs qui ont prévalu à la mise en place de la structure d'organisation de la Fête nationale, soit la décentralisation, la démocratisation et la participation populaire, sont toujours à la base des préoccupations des administrateurs.

L'an passé, un premier pas, pour rencontrer ces objectifs, a été franchi. En effet, depuis lors, le conseil d'administration est composé de représentatns venant chacun d'une zone particulière, à l'exception du président. C'était là accomplir un premier geste vers une plus grande décentralisation.

Cette année, l'assemblée générale annuelle a donné comme mandat au conseil d'administration de voir à ce que se constituent dans chacune des zones, à partir des personnes ayant présenté des projets de fête, des organisations de zone pouvant faire sur place, avec les gens du milieu, selon leur degré de développement social, culturel et économique, la promotion, l'évaluation des projets et la définition de l'aide nécessaire. Le cheminement vers une habitude de la célébration nationale et vers la spontanéité des initiatives locales s'en trouverait grandement facilité. Il faut tendre à une administration des subventions par les gens du milieu, simplifiant ainsi l'administration régionale encore coûteuse et suscitant une meilleure réponse du bénévolat intéressé à l'autogestion.

Représentant de la
zone Pascal-Taché
Paul Samson
248-0749.

ON PEUT RÉSOUDRE VOS PROBLEMES DE MOTEUR

DÉPOSITAIRE:
Génératrices WINPOWER
Moteurs diésel SLANZI
ACME MOTORI

Spécialités de Moteurs de Berthier
ANDRÉ LÉVESQUE, PROP.
Berthier-sur-Mer, Cté Montmagny
VENTE SERVICE RÉPARATION
259-7767

Les maisons fabriquées en usine par:
BITEC 2000 St-Joseph de Beauce, Que
sont vendues et installées par:
EDOUARD FORGUES
ENTREPRENEUR GENERAL
70 Boul. Blais Ouest [Rte 132]
Berthier-sur-Mer 259-7937

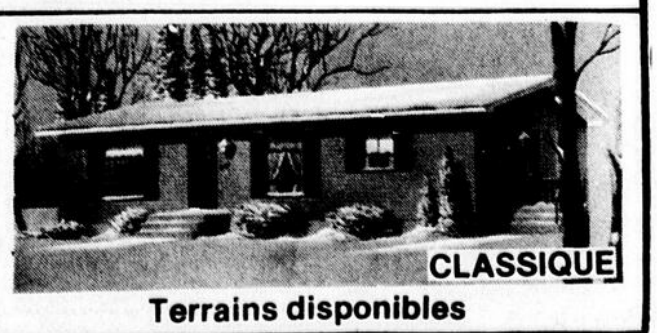

Terrains disponibles

Pour vos parties de sucre, vous avez rendez-vous:

A L'ÉRABLIÈRE
OUVERTE TOUS LES JOURS
A compter du 29 mars, l'orchestre
L'HARMONIE
Samedi après-midi: à compter de 14 hres.
Samedi soir: à compter de 20.30 hres.
Dimanche: De 13.30 hres. à 16.30 hres.
Pour le public en général
Repas: samedi et dimanche de 11 hres à 20 hres
Bienvenue à tous

L'ERABLIERE
(LICENCIÉE)
342 Chemin des Erables est, Cap St-Ignace
Pour réservations:
Rés.: **246-5495**
Cabane: **246-5467**
Québec: **842-9160**

La voix des airs: 853 Lions

Les mesures d'hygiène en forêt

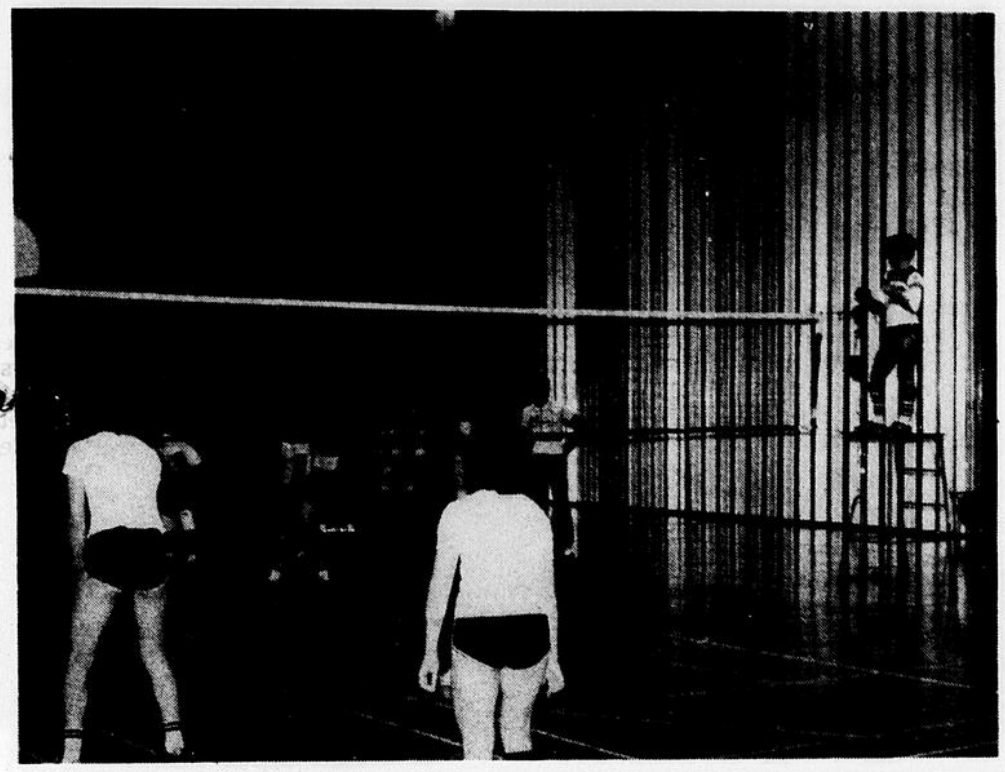

Les cadets jouent maintenant au volley-ball, et ce à raison d'une fois par semaine. Ils s'entraînent depuis déjà un mois.

—La condition physique est d'une importance capitale. Elle détermine la quantité d'énergie que l'on peut disposer pour les activités quotidiennes. Le repas et une saine alimentation sont la clé du succès.

—Les vêtements sont aussi importants. On ne doit jamais les porter serrés car cela risque d'irriter la peau.

—La variété de la nourriture est plus importante que la quantité. Même si vous n'avez pas tellement faim, efforcez-vous de manger un peu de viande, de légumes et de pain et surtout gardez vos ustensiles propres.

—Si après avoir passé quelque temps en terrain détrempé, vos pieds deviennent pâles et que la peau se plisse, il faudra y accorder une attention particulière. A un stage plus avancé, il se peut même qu'ils perdent complètement leur sensibilité et qu'ils enflent causant une vive douleur. Cela peut nécessiter l'amputation d'orteils ou du pied au complet. Afin d'éviter celà prenez les précautions suivantes:

1— Bougez vos pieds souvent

2— Gardez vos pieds aussi propres que possible

3— Gardez vos pieds secs

4— Changez de bas aussi souvent que possible

5— Ne portez pas de souliers ou de bas trop petits

6— Enlevez vos souliers et massez vos pieds au besoin

7— Si vos pieds sont froids et trempés en entrant d'une longue marche, ne les placez pas près du feu immédiatement. Laissez plutôt la circulation reprendre à un rythme naturel.

— Afin d'éviter les crampes de chaleur après avoir transpiré beaucoup, augmentez la consommation de sel.

—La pâleur, étourdissement, grande transpiration, perte de connaissance, peau froide et humide, crampes musculaires et intestinales sont les symptômes de l'épuisement dû à la chaleur. La victime doit être mise à l'ombre, on lui enlèvera les vêtements extérieurs, on relèvera les pieds pour enfin lui masser les jambes. Par la suite, un médecin sera contacté.

—Les déchets alimentaires doivent être enterrés ou ramenés avec vous afin d'éviter les animaux indésirables.

—Sûrement qu'avez ces précieux conseils, vous saurez pleinement apprécier votre séjour en forêt.

Les publicistes
I/C Suzanne Picard
Sgt Sylvie Fournier
Cpl Christiane Labrecque

La voix du peuple/Doit-on rire ou pleurer...?

Le débat sur la libellé de la question référendaire s'est terminé jeudi en nous laissant de nombreuses interrogations. Ces 35 heures de débat auront servi quelles fins? Dès le premier jour, nous pouvions percevoir les véritables intentions du gouvernement péquiste: utiliser cette tribune exceptionnelle (caméras de télévision et journalistes veillant au grain) non pas pour clarifier la question, contenu et formulation, ou encore pour la rendre sans détour fidèle à l'objectif ultime que poursuit le parti québécois, la séparation politique du Québec. On s'est livré à un exercice de propagande visant essentiellement à "noircir" le fédéralisme canadien. Les membres du gouvernement nous ont clairement démontré que pour arriver à cette fin, hélas, tous les moyens pouvaient être bons ce que nous condamnons avec force.

Trop de temps a été accordé à ceux qui croient que le Québec peut se développer de façon harmonieuse, à tous les points de vue, dans un régime fédéral. (Ce n'est pas sans nous rappeler ce que peut recouvrir le "d'égal à égal" que les péquistes mêlent à toutes les sauces).

Pour nous qui croyons au QUEBEC et au CANADA, l'argumentation ne se résume pas simplement à des statistiques mais il devient nécessaire de rappeler l'importance de la présente fédérale - les tenants de la séparation cachent soigneusement ces faits - pour tout le Québec mais d'une façon particulière pour notre région et ce, dans différents domaines:

- *dépenses du gouvernement du Canada*
- *emplois fédéraux dans la région*
- *transports*
- *domaine social et vie communautaire*
- *environnement*
- *entreprises, tourisme, agriculture*
- *arts et culture*
- *autres.*

Nous ne jouerons pas sur les sentiments mais nous donnerons des FAITS et ce pour chacune de ces rubriques au courts des prochaines semaines. De cette façon, nous voulons informer la population qui, elle, saura juger le moment venu.

Et quand nous entendons le premier ministre répondre à l'Assemblée Nationale suite à une question d'un député à savoir si un oui au référendum serait un oui à la souveraineté donc à l'indépendance politique ou simplement un oui à un mandat de négocier "La souveraineté-association ça signifie la souveraineté-association", alors là on se demande vraiment si l'on doit rire ou pleurer devant cette insulte à l'intelligence des québécois.

L'Association libérale de Montmagny-L'Islet

247-5343
CONSTRUCTION ROMEO NORMAND INC.
Construction résidentielle et commerciale
Réparation et revêtement de tous genres
LANGIS NORMAND
Directeur-général
St-Eugène, Cté L'Islet

CLÉMENT MERCIER ENR.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Cap St-Ignace
Tél.: 246-5664

DENTUROLOGISTE
Gaétan Gauthier, D.D.
103, SIEME AVENUE
L'ISLETVILLE
SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
247-3187

MANUFACTURIER D'HABITATIONS
REPRÉSENTANTS AUTORISÉS
Construction AL-DRY Enr.
1042 Chemin des Pionniers est Cap St-Ignace
246-5483
Yvan Chouinard
Ste-Perpétue
Cté L'Islet
359-2992

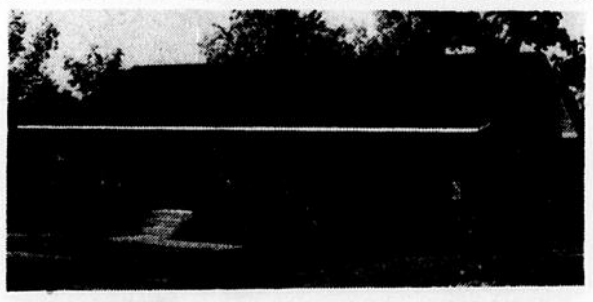

CHAMPETRE. A visiter sur rendez-vous: 246-5483
AUSSI CHOIX DE 20 MODELES

CONSTRUCTION
LANDRY & FILS ENR
L'Islet-sur-Mer 247-5847

LABRECQUE & FILS ENR.
ENTREPRENEUR PLOMBERIE—CHAUFFAGE
358 est, Boul. Taché, Montmagny
Rep.: A. AUDET
248-1948
Tél.: 248-1261
248-2430
248-1745
VENTE — INSTALLATION — REPARATION

ERRATUM

Dans notre édition du 19 mars 80, il s'est glissé une erreur de prix pour la télévision Olympique 14". Au lieu de **$499.** on aurait du lire:

$449.

Voyez votre spécialiste de la couleur:

DAIGLE ELECTRONIQUE ENR.
(Ancien local de Gaudreau Electronique)
Rte 285 L'Islet-sur-Mer 247-7272
RÉPARATION DE TOUTES MARQUES

Spéciaux
du 24 au 29 mars
Prix payez et emportez

chez le Quincaillier RO-na

Tout est là!

Scie circulaire 7-1/4"

$29

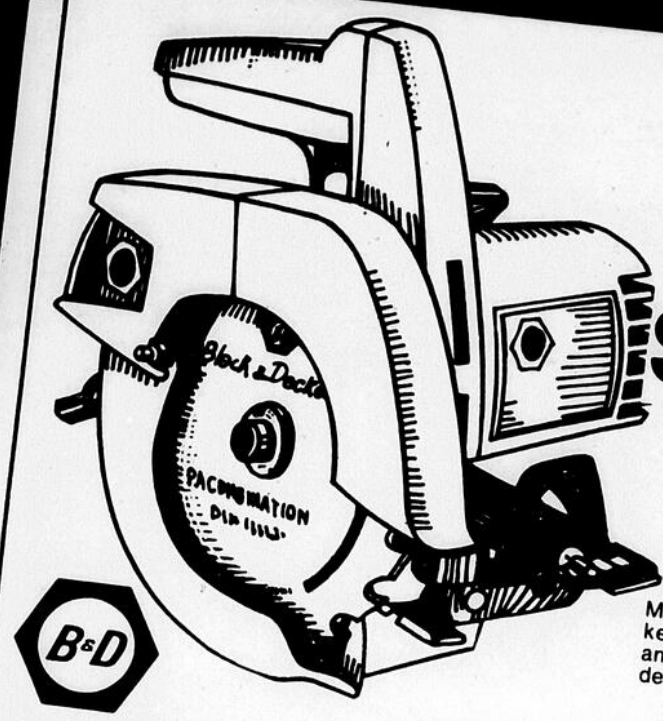

Modèle #7301 Black & Decker. Moteur puissant de 9 ampères à 4900 tr/mn. Lame de 7-1/4" comprise. 027025

Décapeuse-ponceuse motorisée Work Wheel

$37

Deux régimes pour exécuter une foule de travaux. Avec patte de fixation au banc. 2 jeux de languettes abrasives. Une nouveauté de Black & Decker. 027195

Ferrures de plate-forme réglables

$22

Robustes, tout-acier et faciles à assembler. De Black & Decker. Dispositif de montage qui se prête à tout. 2 ferrures. 027191

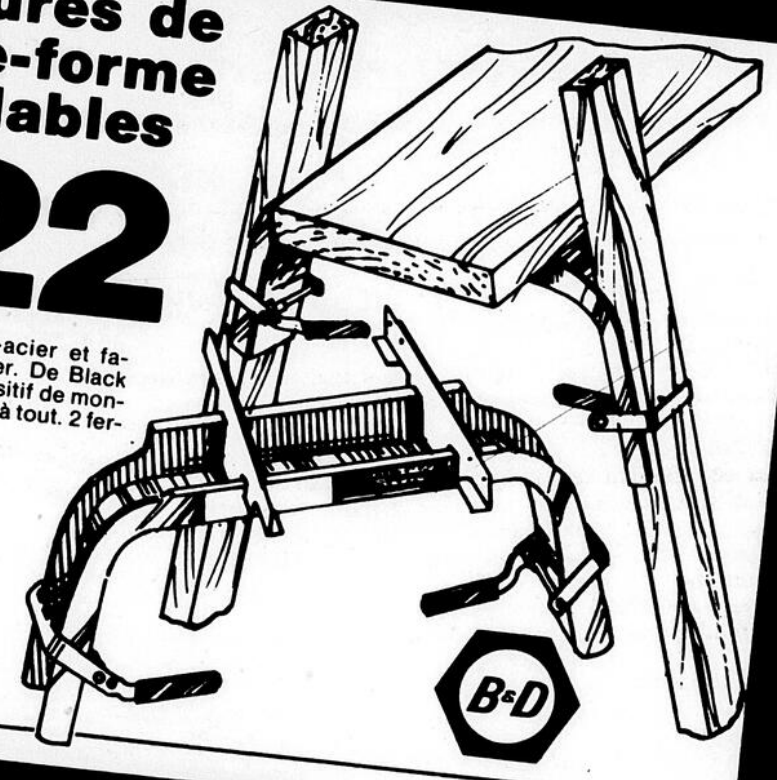

16.88

Lame de scie ronde Richelieu

à pointes de carbure 7-1/4", centre de 5/8", 16 dents au pouce. Durée exceptionnelle. 474001

$57

Aspirateur d'atelier Shop-Vac

de 4 gallons. Un moteur puissant aspire l'eau et les ordures humides. Complet avec boyau de 6 pi. et accessoires. 591002

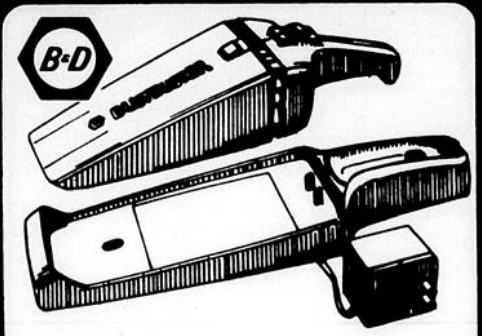

$32

Dustbuster de Black & Decker

Aspirateur rechargeable, sans cordon embêtant ni boyau. Léger, rapide et pratique. Sac permanent lavable. 027190

$59

Workmate de Black & Decker

Table de travail de luxe, pliable et portative. Un étau géant et un chevalet en un seul morceau. 027173

Glasson Inc. 52 St-Jean Baptiste Ouest, Mont-magny **248-1424**	**Robert Pinel Inc.** Quincaillerie - Matériaux de Construction - Alimentation St-Damien de Bellechasse **789-2942**	**Jos Proulx Inc.** C.P. 99, Ville de L'Isle G0R 2C0 **247-5262**	**Quincaillerie A&D Inc.** 350 rue Principale Ste-Perpétue, Cté L'Islet **359-2251**
Quincaillerie St-Camille Inc. St-Camille Cté Bellechasse **595-2231**	**Edouard Nadeau Ltée** 190, rue Principale, St-Gervais Co. Bellechasse **887-3979**	**Consultez vos marchands**	**RO-na**

Les Oreilles Sales présente: Chênevière à la cabane à sucre

Samedi le 29 mars à compter de dix-sept heures à la sucrerie chez Phamphile Blais sise sur le rang sud à St-François, les Oreilles Sales Inc. offrira un souper traditionnel (crêpes au sirop d'érable, etc.) suivi d'une soirée folklorique animée par le groupe Chênevière.

Ce groupe très connu dans la région dont la réputation n'est plus à faire est comme on le sait composé de deux excellents musiciens soit le sublime, le grandiose, le magnifique, l'éloquent, l'impossant (par sa taille comme par sa présence d'esprit) Jean-Pierre Lachance brillamment secondé par son acolyte le fidèle, le virtueux, le brillant, le génie musical, l'emphatique, le grandiloquent, l'intense, l'expressif, l'énergique Réjean Vermette. Ce dernier ayant derrière lui dix ans d'étude musicale entre autre au Conservatoire de Québec, au Trio d'Anches de Québec, à divers camps musicaux, au Conseil de la culture et ayant participé au 58e concerto en b mineur avec ouverture en sol majeur pour clavecin et orchestre sous la direction du célèbre chef hongrois Strumberker Klauss, nous honorera de sa présence. C'est ainsi qu'il assistera le virtuose qu'est Jean-Pierre Lachance dont nous connaissons les quatre années de participation au groupe le Rêve du diable, sa contribution à ses quatre disques, ses quelques cinq cent spectacles au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Vermont et plusieurs apparitions à la télévision.

Ce duo nouvellement formé a déjà fait sensation par ses débuts dans la région de Québec et de l'Abitibi. C'est ainsi qu'ils se produiront spécialement pour nous à la cabane à sucre de Pamphile Blais sur le rand sud à St-François-de-sales-de-la-Rivière-du-Sud.

Nous aurons alors la chance d'entendre une musique traditionnelle internationale de même que des compositions fruits de leurs cogitations, de leur labeur, de leur imagination épatante, renversante, mirobolante et extravagante.

C'est donc vous dire que les Oreilles Sales n'ont pas froid aux yeux pas plus qu'aux oreilles et n'ont rien ménagé d'efforts et d'ardeur pour offrir à leur fidèle public cet original duo du rang sept d'Armagh.

Avant cet emballant, ce foudroyant, ce Laurent de spectacle, vous aurez l'immense privilège, la jouissance extrême de déguster les dernières créations culinaires de Réjeanne Gagnon spécialiste en crêperie. Quand vous vous serez empiffrez de crêpes au sirop d'érable, vous chanterez avec nous:

On est monté dans le bois
On a vu une belle cabane
Y avait de la fumée qui sortait de par la cheminée
On a frappé à la porte
On est entré dans la cabane
Salut bonhomme!
Dis nous si on peut t'aider
...

Après quoi vous baignerez dans l'ambiance folklorique propre au patrimoine des sucreries que nous ont léguées nos grands-pères et avant eux nos ancêtres. Vous revivrez l'atmosphère traditionnelle des usages et de l'art populaire du pays. Le pittoresque de ce bien que l'on a hérité de nos ascendants constitue une richesse unique.

Venez donc déguster des crêpes au sirop d'érable, lècher la palette et danser au son de Chênevière avec les Oreilles Sales samedi soir prochain le 29 mars. Bienvenue à tous. Entrée à prix populaire.

Une production
Les Oreilles Sales Inc.

EXTRAIT
DE PLANTES DE
ROLMEX INC.
Qualité supérieure
LOUIS GAULIN
REPRESENTANT
11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248-3930

Exposition au Manoir Dupuis

les 4, 5 et 6 avril

Nous venons vous offrir une partie de nous-même dans cette exposition, car c'est la première de ce genre! Elle se compose de peintures, graphismes, photos et artisanat. Nous sommes certaines que celle-ci saura vous atteindre.

Depuis quelques années, Marjolaine Aubé, peint des toiles. Avec l'aide de professeurs peintres, elle a cheminé dans cette aventure qu'est la peinture, tant à Montmagny, qu'à Québec. Ces oeuvres ont fait l'objet de plusieurs exposition de peinture; également celles-ci sont en vue chez les marchands de toiles, dans les édifices à bureaux, chez les marchands de meubles, restaurants et enfin dans certains endroits publics. Ses toiles jouent sur plusieurs facettes d'inspirations telles que: le réalisme, le portrait, le surréalisme et pour finir l'abstrait.

Il y a déjà plus de dix ans que nous connaissons Ginette A. Nadeau comme photographe professionnel; elle a suivi son cours à Trois-Rivières, enseigné la photographie et organisé plusieurs expositions. Elle a aussi oeuvré dans les domaines de la haute lisse, les encres, la peinture et l'artisanat.

De plus quelque membres de la famille se joindront à cette exposition par leur artisanat. Bienvenue au MANOIR DUPUIS les vendredi à 7 heures 30, samedi à 1 heure 30 et le soir et dimanche à 1 heure 30 et le soir.

Pour information: 469-2459.
Marjolaine Aubé,
Ginette A. Nadeau.

Les architectes
LEMAY & MICHAUD

Alain Lemay

Viateur Michaud

Messieurs Alain Lemay et Viateur Michaud sont heureux de vous faire part de l'ouverture de leur bureau d'architectes à Québec.

Membres de l'Ordre des Architectes du Québec, les nouveaux associés possèdent une expérience très diversifiée dans le domaine pour avoir collaboré à la réalisation de projets importants dans le passé.

Que ce soit pour un nouvel édifice, une rénovation, une réfection de toiture, que ce soit pour des projets de restauration-hôtellerie, il se feront un plaisir de vous rencontrer.

Leur bureau est installé au 873, de la rue St-Jean près du Carré d'Youville avec stationnement voisin.
Tél.: (418) 525-7171

BDM
NOUS AVONS DES IDÉES
MEUBLES DE DEMAIN ..... AUJOURD'HUI!
• LAVABLES
• A L'EPREUVE DES BULLDOZERS
• INDESTRUCTIBLES
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
PRIX SPÉCIAL
$179.95
ENSEMBLE 3
MCX
COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES
1 fauteuil
lit 2 places
1 fauteuil
lit 1 place
1 table ronde
ou carrée
JEUX DE COUSSINS FORMANT DES MEUBLES NOMBRE DE MORCEAUX ILLIMITÉ
GRAND CHOIX DE MATELAS MOUSSE D'URETHANE
VITRES NON INCLUSES
PRIX SPECIAL
189.95
ENSEMBLE 4 MORCEAUX
VELOURS COTELE
SECTIONNELS, CAUSEUSES, APPUIE-BRAS, CHAISES T.V., ETC.
OFFERTS DANS CE GENRE DE MEUBLES
CENTRE DU REMBOURREUR
QUÉBEC
2090
boul. Ste-Anne
(angle Canardière)
663-2961
LÉVIS
55
Delisle
ns-Canada)
833-7612
PLACE LAURIER
Ste-Foy
651-5800

Jacques Gagnon

La mort d'un géant

Guy O'Bomsawin

Le 11 mars 1980, presque 20 ans jour pour jour après la fondation de la première caisse d'Entraide économique, décédait Jacques Gagnon, le président-fondateur du Mouvement des caisses d'entraide économique du Québec.

Cette perte a consterné tous les Québécois qui croient à la nécessité du développement économique régional; ce qu'il avait prêché sans répit depuis 1960.

Ceux qui l'ont connu pour avoir échangé ou travaillé avec lui, sont les gens les plus touchés, parce que Jacques Gagnon n'était pas seulement un géant et un révolutionnaire du monde de la coopération, c'était avant tout un homme très attachant.

Le témoignage d'admiration rendu par les membres de l'Assemblée nationale vis-à-vis de l'homme et de son oeuvre, corrobore d'ailleurs ce fait. Qu'on porte le nom de Joron, Ryan, Le Moignan ou Samson, l'impression est à peu près la même : celle d'avoir perdu un compagnon !

Sous l'apparence d'une sorte de messie venu prêcher la bonne parole du développement économique aux citadins, Jacques Gagnon était, en vérité, un homme très humble et un grand ami des artistes.

Au fil des années, le Président-fondateur du Mouvement de l'Entraide économique s'était sculpté une image d'homme sans peurs et sans reproches, pour qui rien n'était impossible.

En public, il avait la réplique facile, tant devant un auditoire de financiers que lors de rencontres avec les administrateurs et les membres de l'Entraide économique.

Depuis ce temps, les 1 250 premiers dollars d'épargne de l'Entraide économique ont fait boule de neige. L'actif de l'Entraide économique est maintenant de 1 250 000 000 $, et le nombre de membres est de 400 000. Et ce n'est là ni le fruit du hasard ni pure magie.

Il a fallu du temps et bien des déceptions, au cours des raids de recrutement, pour que le nombre d'enthousiastes à l'Entraide ne soit plus totalement dépassé par le clan des sceptiques.

Peut-être que Jacques Gagnon ne pouvait prévoir à quel point il aurait du pain sur la planche, lorsqu'il a choisi de s'orienter vers le monde des affaires, sur les traces de son père, au moment où il poursuivait ses études classiques.

Jacques Gagnon aurait pu être médecin, prêtre, avocat ou ingénieur, mais le défi représentait pour lui autre chose. Son université, c'était celle de la vie.

Par ailleurs, il possédait deux atouts majeurs pour accéder un jour ou l'autre à la tête d'un grand mouvement de masse : une force intérieure peu commune et un don de la persuation tout à fait exceptionnel.

Même en 1980, le Président-fondateur de l'Entraide économique s'occupait de tout. Ses activités consistaient aussi bien à assister à la fondation d'une 75e Caisse d'entraide économique, qu'à gérer la Fédération des caisses d'entraide, à intervenir dans le dossier Nordair, à annoncer l'achat du Mont-Tremblant Lodge ou à rappeler aux « entraidistes » les principes premiers du Mouvement.

Ses collaborateurs, il les considérait comme des êtres sensibles, intelligents,

Son langage coloré, ses expressions désarmantes, manifestation de ses liens solidement ancrés à la terre du Lac-Saint-Jean, déroutaient ses plus ardents détracteurs. Champion des pince-sans-rire, Jacques Gagnon était d'ailleurs le premier à goûter ses remarques spontanées et imagées.

Si son comportement pouvait laisser croire à l'observateur non averti que sont travail n'était pour lui qu'un aspect intéressant de sa vie ce n'était qu'une demi-vérité. Son travail **d'évangélisation économique** était, à toutes fins utiles, toute sa vie !

Jacques Gagnon a consacré les vingt plus belles années de sa vie à une seule idée : LA RÉGIONALISATION DES CAPITAUX ET DES CERVEAUX.

Jamais il n'a compté les heures et économisé ses énergies pour appliquer ce principe fondamental visant à ce que nous assumions notre propre développement économique.

Toute sa carrière était fondée sur l'action. Il estimait que le geste est plus important que la parole, et tout son travail était guidé par une sorte de sixième sens qui lui permettait d'apprécier une situation avec acuité, et d'agir avec une rapidité quasi inégalée.

On lui aurait décerné n'importe quand un doctorat honoris causa, s'il en avait existé pour les grands maîtres de la pratique. Il avait pour devise que l'action doit précéder la lettre.

C'est ainsi qu'en 1960, âgé de 33 ans et possédant déjà sa propre entreprise, il avait fondé avec 24 hommes d'affaires d'Alma une coopérative peu orthodoxe pour l'époque, qui s'appelait le Syndicat d'épargne et d'entraide économique d'Alma. La charte de la nouvelle institution avait été accordée en mars.

Aux premiers jours de la Révolution tranquille, qui s'identifiait davantage à une prise de conscience culturelle et sociale qu'économique, le projet de Jacques Gagnon faisait sourire.

C'était un fait acquis que la finance, la vraie, ne relevait pas des compétences des Québécois, et que tenter d'aller y chercher sa part, même chez soi, c'était de se prendre pour Don Quichotte.

Jacques Gagnon ayant été de ceux qui sont prêts à défendre leur bonne idée contre cent et mille, n'a pas hésité à verser un premier montant de 50$ en parts sociales, imité en cela par ses compagnons.

Ses collaborateurs, il les considérait comme des êtres sensibles, intelligents, humains, et il entretenait avec eux des relations interpersonnelles.

Ce qu'il lègue à tous les Québécois, c'est son esprit de détermination, sa foi inébranlable dans le rôle-clé du coopératisme au titre du développement économique régionale.

Avant son décès, Jacques Gagnon avait presque atteint son but ultime : procéder à l'implantation de Caisses d'entraide économique sur l'île de Montréal. C'était un géant !

Jacques Gagnon, président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à l'âge de 53 ans, des suites d'une hémorragie cérébrale.

---

* M. O'Bomsawin est un ex-collaborateur de Monsieur Gagnon

La voix du peuple...

[Suite de la page 4-A]

des entreprises. Le Conseil Régional de Développement a fait connaître ses intentions et désire s'impliquer ardemment dans l'Après-Sommet. Le Conseil Economique travaille arduement à la venue de nouvelles entreprises, et elles ne viendront pas pour nos beaux yeux!!!

Il faut leur offrir des possibilités, et nos pleurs ne peuvent susciter leur venue massive dans notre région.

Depuis le Sommet Economique, je rencontre régulièrement de futurs hommes d'affaire et des hommes d'affaire qui oeuvrent déjà sur la scène économique qui sont en train de mettre une dernière pelletée de terre prochainement, et d'autres encore sont en période de réflexion. Plongeront-ils... ou ne plongeront-ils pas...? Je demeure en contact avec ces industriels et commerçants.

Au moment où j'écris ces lignes, je viens tout juste de rencontrer un homme d'affaire de Montmagny qui a un projet intéressant qui créera de l'emploi. Voilà la situation! Je suis de près présentement une dizaine de projets, et le tout devrait se réaliser d'ici l'été prochain.

A la suite du Sommet, j'ai eu à circuler ici et là en Province, et lorsque je disais que je venais de Montmagny sur la Côte-du-Sud, j'entendais ces réflexions: "Ca bouge chez-vous?" D'autres de dire: "Je ne pensais pas cela de même, après ce que l'on avait entendu dire depuis quelques années!" Ca faisait plaisir d'entendre cela!

Plusieurs hommes d'affaire parcourent la région dans l'intention d'y investir. Plus de détails suivront.

Nous voulons créer un climat propice à l'investissement et rétablir la confiance en nos résidents, prouver notre crédibilité et démontrer nos attraits pour les investisseurs extérieurs et intérieurs... et déjà, ça porte des fruits!

Donc, ce n'est pas avec nos complaintes, nos cris et nos désespoirs que nous allons attirer quelqu'un chez-nous, ou encore décider des hommes d'affaire à démarrer!

Faut-il donc institutionnaliser l'amertume? Non! La relance économique se fera et est en train de se faire! Ce n'est pas rapide... ça prend du temps... ce sera toujours difficile... mais ça viendra!

Vantons donc les mérites de notre Ville et de notre région, ce sera beaucoup plus profitable! Il ne faudrait pas que Montmagny et la Côte-du-SUd ressemblent à cette fille (âgée) qui n'a pas trouvé à se marie, car elle passait son temps à dire qu'elle était bourrée de varices et que les rhumatismes la dévoraient.

N'aurait-il pas été préférable qu'elle fasse valoir ses atouts?

Supportons donc ceux qui s'impliquent... ce sera plus encourageant! Ce n'est pas de coups de fouet qu'on a besoin, c'est d'encouragements et d'appui.

Je vous donne donc rendez-vous le 18 novembre 1980! On verra bien...!

Ceci est une opinion personnelle et n'engage aucunement les organismes dans lesquels je milite.

Réjean Lévesque,
Administrateur du Conseil Economique de Montmagny,

Directeur au Conseil Régional de Développement du Québec, Vice-président de la Chambre de Commerce de Montmagny.

La voix du peuple

Mauvaise impression du Club Coopératif de Consommation de La Pocatière

L'article paru dans l'édition du 12 mars 1980 du Peuple-Courrier sur la cessation des activités du Club Coopératif de Consommation de La Pocatière donne, à mon avis, une mauvaise impression sur les services que le club a rendus à ses membres durant cinq ans.

Il est juste de dire que probablement les membres ne toucheront pas aux 150 dollars qu'il ont placés. D'ailleurs, pour plus de précision, certains n'avaient qu'une mise de fonds de 100 dollars. L'article, tel que rédigé, donne l'impression que chaque membre a perdu une somme de 150 dollars. Dans les faits, ceci est faux pour la plupart d'entre-eux.

Les membres, durant la période d'activités du club, ont réalisé des économies sur leur épicerie hebdomadaire. Certains ont bénéficié du service non-alimentaire qui leur permettait d'acheter au prix du gros un congélateur, une télévision et tous les articles électro-ménagers. Sur certains articles, l'économie pouvait être de l'ordre de 100 dollars. Les économies réalisées doivent être enlevées de la perte totale que les membres auront à subir suite à la fermeture du club.

A l'aide d'un exemple, voyons du point de vue économie réalisée ce que le club a apporté aux membres.

Durée d'existence du club: 5 ans

Famille: 2 adultes et 2 enfants

Economie hebdomadaire d'après étude de marché: 8%

Total de l'épicerie: $50.00 incluant cotisation hebdomadaire

Economie hebdomadaire en argent $4.00 soit $50.00 X 8%

Economie annuelle pour la première année: $208.00 soit $4.00 X 52 semaines.

Economie annuelle nette de la première année en enlevant le versement de la part sociale de $150.00: $58 soit $208.00 -$150.00

Economie nette des autres années: $208.00 puisque la part sociale est versable qu'une seule fois.

En conclusion de cette exemple, il est clair que les membres n'ont pas perdu $150.00 dans cette expérience. L'intérêt de leur part sociale de $150.00 versé à chaque semaine sous forme d'économie doit rentrer en ligne de compte. A mon avis, il faut dire que les gens perdront leur capital en ajoutant que plusieurs ont touché des intérêts qu'aucune institution bancaire est en mesure de verser.

Voici la mise au point que je me devais de faire à la suite de votre article. En terminant, j'aimerais exprimer mon étonnement sur le fait que la cessation des activités du Club Coopératif fasse la première page alors que, durant nos cinq ans d'existence, nous avons eu droit à très peu de lignes dans les hebdos régionaux et cela dans les dernières pages d'un cahier. De quelle façon les hebdos assurent leur existence?

Jean-Claude Rouillard
membre fondateur,
ex-président et
ex-gérant du
Club Coopératif
de Consommation.

M. Rouillard, la mort d'un organisme, surtout quand il est à caractère communautaire, et la fermeture d'un service sont des événements qui portent à conséquence et qui valent d'être relatés par la presse, plus que le train-train habituel des membres dudit organisme en temps normal.

Comme la naissance du Club Coopératif de Consommation de La Pocatière avait été annoncée de belle façon, autant sa disparition éventuelle devait-elle être mise en évidence.

Le journaliste Gaétan Godbout a traité cette nouvelle comme il se devait, et nous estimons lui avoir donné l'importance qui lui revenait, ni plus ni moins.

La direction de l'information.

Les politiques agricoles fédérales favorisent-elles les agriculteurs de l'ouest au détriment de ceux de l'est?

Dans l'article précédent, on a souligné que trois facteurs majeurs sont liés à l'agriculture: 1— La superficie des terres cultivées, 2— La population agricole, et 3— Le climat comme facteur d'importance dans l'agriculture du Canada.

Maintenant, quels sont les programmes agricoles fédéraux?

Les programmes agricoles fédéraux:

1— Programmes dont l'utilisation dépend de la demande:

L'utilisation par les agriculteurs de certains programmes, même si leur application est uniforme dans tout le pays, va refléter nécessairement l'importance et les particularités de l'agriculture de chaque région. Les programnmes d'assurance-récolte et de crédit agricole peuvent entrer dans cette catégorie de programmes où l'allocation des fonds est faite en fonction de la demande:

1.1— Le programme d'assurance-récolte:

Les revenus de l'agriculteur ne sont pas toujours stables. Ils sont liés directement au succès des récoltes qui, elles, dépendent à leur tour de facteurs climatiques ou autres. Pour palier à cette difficulté, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, a mis sur pied un programme d'assurance-récolte qui permet de mettre à la disposition des agriculteurs une assurance récolte tous risques. Grâce à ce programme du gouvernement fédéral, les agriculteurs québécois sont protégés contre les dommages causés par la grêle, la sécheresse, le vent ou les tornades. Ainsi, le gouvernement fédéral a contribué pour un montant de près de 10 millions de dollars de 1973 à 1978 au titre de l'assurance-récolte au Québec.

1.2 Le crédit agricole:

Les prêts agricoles sont un autre exemple qui montre bien comment l'argent de tous les Canadiens peut être mis au service du développement de l'agriculture québécoise. Plusieurs québécois se sont, en effet, prévalus de cet important service de crédit agricole du gouvernement fédéral. En 1975-76, le gouvernement canadien a approuvé 1116 prêts agricoles au Québec représentant une somme de 85 millions de dollars. Les prêts visent à préparer la relève en aidant les jeunes à se lancer dans l'agriculture par l'achat de terres agricoles, de matériel et de bétail. De fait, la majorité de ces prêts ont été consentis à des citoyens de moins de 35 ans. Ce groupe a obtenu 71,9% des fonds du gouvernement fédéral alors que les agriculteurs de moins de 25 ans s'en voyaient octroyer 25%.

(A suivre)
René J. Bernier
Animateur politique
provinciale
pour le Parti
libéral du Québec

Carrières et Professions

Offre d'emploi

TECHNICIEN EN ÉVALUATION D'IMMEUBLE

demandé. Position permanente. Salaire suivant expérience. Bénifices marginaux. Faire parvenir curriculum vitae à:

LAURENT BERNATCHEZ
Bureau d'Evaluation Comté Bellechasse
C.P. 9, St-Raphaël
Cté Bellechasse

Vous aimeriez faire carrière dans la vente?

AVEC AVANTAGE D'UN TERRITOIRE ETABLI ET PROTEGE?
DANS L'AFFRIMATIVE, ET QUE VOUS DEMONTRIEZ LES QUATRES SUIVANTES:
ESPRIT D'ENTREPRISE
FIERTE DANS LA REUSSITE
QUE VOUS AYEZ DE L'AMBITION
UNE FORTE PERSONNALITE
ET QUE VOUS SOYEZ DYNAMIQUE!
COMMUNIQUEZ AVEC:
Monsieur Léo Carrier
à (418) 681-7080 (frais virés)
Les Assurances LA MUTUALITE
Société de Secours Mutuels
UNE CARRIERE INTERESSANTE VOUS ATTEND.
P.S. Préférence accordée à un candidat marié et résidant dans le comté de Montmagny-L'Islet.

Léo Carrier, CLU
Directeur Service des ventes

Service Personnel
Hydro-Québec
355 ouest,
Saint- Germain
Rimouski
G5L 7E3
724-1243

Tous les étudiants, âgés de 16 ans et plus, qui désirent postuler un emploi d'été à Hydro-Québec, région Matapédia, doivent faire parvenir une demande d'emploi à l'adresse ci-dessus au plus tard le 11 avril 1980. Le choix des candidats se fera par tirage au sort après cette date.

C.L.S.C. des Trois-Saumons
C.P. 250, St-Jean Port-Joli, Qué. G0R 3G0

-MEDECIN-

Le C.L.S.C. des Trois-Saumons est à la recherche d'un médecin pour compléter les cadres de son équipe actuelle.
Le poste est disponible immédiatement.

CADRE DE PRATIQUE
Dispenser des services de consultation et de soins au C.L.S.C. ou à domicile.
Participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes dont celui de la santé et de la sécurité au travail.
Exécuter au besoin certains programmes d'éducation ou de prévention à caractère socio-médical.

LE MILIEU
Milieu entièrement rural d'environ 13,000 habitants. Région touristique à une (1) heure de Québec.

TRAITEMENT
Selon convention FMOQ-MAS.

Faire parvenir votre demande avant le 25 avril 1980 à:
C.L.S.C. DES TROIS-SAUMONS
C.P. 250
ST-JEAN PORT-JOLI, P. QUE.
G0R 3G0

Hydro-Québec
M. Jean-Claude Parisée
355 ouest, boulevard
Saint-Germain
Rimouski
Tél.: 724-1243.

Agent de formation

Concours R/J-80-070

Fonctions
- Agir comme conseiller auprès des supérieurs hiérarchiques dans leurs activités de formation et de perfectionnement.
- Agir comme moniteur auprès des cadres dans des sessions en gestion administrative et gestion des ressources humaines.
- Concevoir de nouveaux programmes de formation en gestion administrative ou faire la mise à jour de programmes déjà existants.

Exigences
- Détenir un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou posséder des connaissances qui pourraient être jugées équivalentes.
- Etre en mesure de concevoir et mettre à jour des programmes de formation.
- Avoir une facilité de communication.
- Avoir une facilité pour la rédaction de textes.
- Posséder une expérience de l'enseignement serait un atout.
- Accepter des déplacements, occasionnels, à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Lieu de travail
- Rimouski

Salaire
- Selon la compétence.

N.B.: Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible, avant le 10 avril 1980, en mentionnant le numéro de concours sur l'enveloppe.

La voix du peuple — Oui, je veux vivre

Les Québécois ont, encore aujourd'hui, la dangereuse manie de croire que leur existance est assurée, protégée, par une espèce de divinité (rappelez-vous "la main de Dieu" de Ryan). Cette prétention à la permanence remonte à nos origines presque. Notre accroissement démographique - nourrissait pour une bonne part cette espérance; c'était le minimum pour survivre. Installés dans nos paroisses, nous nous sentions chez-nous, quoi qu'il arriva.

Les grandes décisions politiques, économiques, etc. étaient décidées par d'autres, exemple: la conscription. Nous avions tout d'un peuple mais très peu de son pouvoir, sans constitution à nous, sans les mille instruments qui font qu'un peuple non seulement survit mais agit et s'affirme. L'histoire nous démontre que l'existence d'un peuple se fait par son pouvoir à prendre les grandes décisions qui lui assurent son avenir. La loi 101, jugée inconstitutionnelle par le fédéral nous prouve que ce n'est pas le cas ici. Jusqu'à tout récemment, nous avons donc contredit l'histoire, c'est-à-dire que nous avons vécu sans même avoir les décisions de notre destinée.

La question est de savoir si nous pourrons encore vivre dans cette contradiction. Ma réponse est négative. La contradiction, il faut maintenant la résoudre ou se résigner à périr; il n'y a plus de milieu. Les raisons qui assuraient notre survivance, il y a trois ans, n'existent plus aujourd'hui. Les flots d'immigrants qui choisirent de vivre au Québec, s'assimilant volontiers à la culture anglaise, nous contestent maintenant le droit de majorité chez-nous, c'est un comble!

Le référendum est l'occasion unique qu'ont les Québécois de choisir leur avenir, l'indépendance ou la dépendance, posséder ou déposséder, la vie ou la mort.

Moi je dirai Oui au référendum parce que je veux vivre.

Michel Tanguay
St-Vallier

Avis divers

Vente par encan

Jeudi, 3 avril à 1 h. précise
chez Armand Gourde
St-Isidore, cté Dorchester.
La ferme est située Rang Le Bras à 2 milles à l'ouest du village, près l'autoroute 73 sortie 108.

SERA VENDU: Un magnifique troupeau Holstein de 43 bêtes clair du test fédéral. Il comprend 40 jeunes vaches laitières fraîches vêlées ou vêleront sous peu, 6 saillies pour l'automne, 1 taure 1 1/2 an, vient l'insimilation H 126, 1 taureau de 3 ans de choix pur sang et 1 taureau de 10 mois de choix, son père "Yukon H 141" et non enregistré, sa mère la production dépasse 108,000 lbs après 5 lactations.
LA MACHINERIE: Batteuse Dion 22' X 38', mangeoir automatique, 1000 balles de beau foin, 600 balles de paille, 4 chaudières trayeuses, clipper électrique, 1 vice à grain 40 po par 20 pi, herse ronde remontée à neuf, pompe à mouche électrique et d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE: Abandon l'industrie laitière.
CONDITION: Comptant ou prêt banque.
POUR INFORMATION OU DEMANDE DE CREDIT: s'adresser à Léo Dastous enc. lic. bil.
de Laurierville tél.: 819-365-4419.

Vente par encan

Mardi, 1er avril à l'heure précise
chez Florian Moreau
St-Appolinaire, cté Lotbinière
La ferme est située rang Pierre Riche près de la 20, sortie 285.
SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein de 29 bêtes clair du tes' fédéral. Il comprend, 8 belles taures 2 ans, 3 saillies, 8 taures 1 an et 13 taureaux 1 an.
L'EQUIPEMENT DE LAITERIE: Pipeline Zéro à 6 unités installations 65 vaches.
LA MACHINERIE EN PARFAITE CONDITION: 5 tracteurs, tracteur M. Ferguson no 135 diésel servo direction, sortie d'huile, tracteur M.F. no 35 remis en neuf diésel avec chargeur à double action 1963, tracteur M.F. no 85, tracteur Farmall H chargeur sur le devant, tracteur Case no 430 diésel remis en neuf, faucheuse conditionneuse Heston PT 7 pieds, râteau fileur New-Holland no 256, presse à foin Case no 200, faneur Centripède, 2 wagons sur pneus à 6 roues avec plateforme 8' X 20', monte-balles 24 pi., 2 épandeurs International 180 et 130 minots, charrue Int. à 3 versoirs, herse ronde, 2 herses à 24 disques Cocchutt, rouleau, épandeur hydraulique à 3 pts, graider 3 pts, génératrice 15 000 watts, 2 sets de chaînes tracteur, semoir 13 disques, faucheuses Oliver no 356, fendeuse de bois, souffleur à neige, fourche arrière du tracteur, banc scie, poulie à tracteur, pelle à tracteur, sleigh simple et double et d'autres articles trop long à énumérer.
CONDITION: comptant.
CAUSE: La terre est vendue.
POUR INFORMATION OU DEMANDE DE CREDIT: s'adresser à Léo Dastous, enc. lic. bil.
de Laurierville, tél.: 819-365-4419.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY

COUR SUPERIEURE

No: 300-04-000009-809
MONTMAGNY, le 18 mars 1980
PRESENT: HENRIETTE LORD, PROTONOTAIRE ADJOINT
CARMELLE CORMIER, domiciliée et résidant à 797, Chemin Ste-Foy, Québec

Demandeur,

-VS-
RICHARD SYLVESTRE, d'adresse inconnue

Défendeur.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à RICHARD SYLVESTRE de comparaître au Greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis, dans le JOURNAL LE PEUPLE/COURRIER de Montmagny, en français.

Une copie de la requête pour garde d'enfant et pension alimentaire selon 827 C.P.C. a été laissée au greffe à l'intention de RICHARD SYLVESTRE.

Montmagny, le 18 mars 1980.

HENRIETTE LORD
Protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district de Montmagny

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
COMMISSION SCOLAIRE TROIS-SAUMONS
L'ISLET-SUR-MER
COMTE DE L'ISLET

Avis public est, par le présent, donné à toutes les personnes qui ont qualité d'électeur dans le territoire de la Commission Scolaire Trois-Saumons, que la liste des électeurs de chacun des quartiers suivants:
QUARTIER NO 1: Partie de la municipalité de St-Jean-Port-Joli.
QUARTIER NO 3: Partie de la municipalité de St-Jean-Port-Joli et partie de L'Islet Bonsecours.
QUARTIER NO 5: Municipalité de Ville de L'Islet
est déposée au bureau de la Commission Scolaire Trois-Saumons, à L'Islet-sur-Mer.

Dans les quinze (15) jours suivant le présent avis, quiconque croit que son nom ou celui d'une autre personne a été omis ou inscrit sans droit sur la liste électorale, peut déposer par écrit, à ce sujet, une demande en radiation ou en inscription, au président des élections, à L'Islet-sur-Mer.

DONNE A L'ISLET-SUR-MER, ce 20e jour de mars 1980.

Thérèse B. Picard
(Présidente d'élection)

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
Québec, le 7 mars 1980		
COMTÉ DE BELLECHASSE		
JOLIN, Camilien	Hôtel St-Camille Enr. St-Camille-de-Lellis (paroisse)	(1) Restaurant (1) Bar avec danse et spectacles, (1) Réceptions. (dans Hôtel)

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les 15 jours du présent avis au:
SECRETAIRE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

Province de Québec
Corporation Municipale
de St-Pamphile, Cté L'Islet
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que:-
MM les conseillers ont adopté le 17 mars 1980 le règlement no. 102 pourvoyant à l'imposition des taxes pour l'année 1980;
Aussi, le rôle de perception a été composé par le secrétaire-trésorier.
Les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement et du rôle de perception en se présentant au bureau du secrétaire-trésorier.

DONNE à Ville de St-Pamphile ce 19ième jour de mars mil neuf cent quatre-vingt.

Richard Pelletier
Secrétaire-Trésorier

Fieri Facias de Terris
CANADA - Province de QUEBEC
Cour Provinciale - District de MONTMAGNY
No: 300-02-000245-79

COMMISSION SCOLAIRE L'ISLET-SUD, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à St-Pamphile, comté de L'Islet,

demanderesse

-vs-

MARCEL DUBE, domicilié et résidant à Ste-Perpétue, comté de L'Islet,

défendeur

"La moitié nord-est du lot de terre désigné sous le numéro dix-neuf (19) au cadastre officiel pour le rang sept du canton Garneau, comté de L'Islet, contenant environ cinquante âcres de superficie, bornée au nord-ouest et au sud-est par les fronteaux du rang, au nord-est par le lot dix-huit appartenant à André Thériault et au sud-ouest par le résidu du lot 19 appartenant à la Couronne, avec bâtisses et dépendances et tout le roulant de ferme qui s'y trouve, sauf le ménage de maison et les accessoires d'un tracteur appartenant à Armand Thibodeau."

"A DISTRAIRE LES LOTS SUIVANTS:

"Un emplacement de terrain mesurant quatre-vingt-dix pieds de largeur de l'est à l'ouest sur cent quatre-vingt pieds de profondeur du nord au sud, et connu ledit emplacement comme faisant partie de la moitié nord-est du lot de terre désigné sous le numéro dix-neuf (19) au cadastre officiel pour le rang sept du canton Garneau. Ce que vendu l'est avec la maison dessus construite et ce que vendu est borné au sud par le chemin St-Isidore, à l'est, à l'ouest et au nord par le terrain du vendeur; le tout tel que piqueté par les parties."

"Deux lisières de terrain, montrée sur un plan par les lettres "A-B-C-D-A" et "E-F-G-H-E", sises et situées en la municipalité de Sainte-Félicité, connues et désignées comme étant deux parties du lot DIX-NEUF (Ptie lot 19) du rang SEPT (VII) du cadastre du canton GARNEAU, division d'enregistrement de L'Islet:

PTIES LOT 19, RANG VII

"A) Cette première partie du lot 19 du rang SEPT, de figure rectangulaire, et montrée par les lettres "A-B-C-D-A", mesure une longueur de quatre-vingt-dix sept pieds (97'), mesurée le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de quarante pieds (40') au nord-ouest de la ligne centrale du Chemin Rang St-Isidore, par une largeur de vingt pieds (20') dans ses lignes nord-est et sud-ouest, bornée vers le nord-ouest par le résidu du lot 19, propriété du comparant, vers le nord-est par le lot 18, propriété d'André Thériault, vers le sud-est par l'emprise du Chemin Rang St-Isidore actuel et vers le sud-ouest par une partie du lot 19, propriété de Roger Tremblay; Superficie: 1,940 pi. ca. ou 0,045 âcres, m.a.

"B) Cette deuxième partie du lot 19 du rang SEPT, de figure irrégulière, et montrée par les lettres "E-F-G-H-E", mesure une longueur de deux cent trente-sept pieds et cinq dixième (237,5') mesurée le long de la nouvelle emprise ou une ligne parallèle et distante de quarante pieds (40') au nord-ouest de la ligne centrale du Chemin Rang St-Isidore, par une largeur de vingt pieds (20') dans sa ligne nord-est, puis vingt pieds et cinq dixièmes (20,5') dans sa ligne sud-ouest, bornée vers le nord-ouest par le résidu du lot 19, propriété du comparant, vers le nord-est par une partie du lot 19, propriété de Roger Tremblay, vers le sud-est par l'emprise du chemin Rang St-Isidore actuel et vers le sud-ouest par une partie du lot 19 du rang SEPT, propriété de Clément Dubé; Superficie: 4,810 pi. ca. ou 0,110 âcres, m.a.

"Ces deux lisières de terrain contiennent en superficie totale six mille sept cent cinquante pieds carrés, équivalant à cent cinquante-cinq millièmes d'âcres, mesures anglaises."

La mise à prix est fixée à 525,00 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de L'Islet, à 14, rue de Gaspé ouest, St-Jean-Port-Joli, province de Québec, le TRENTIEME jour d'AVRIL 1980, à DIX heures.

Le shérif adjoint
Gemma Nicole

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES
- Pour 15 mots: $2.50
- Chaque mot supplémentaire: $0.05 le mot
- Première parution: Minimum $2.50
- Parution suivante: moins $0.25

A VENDRE

PROPRIETAIRES D'ERABLIERES, doublez vos revenus avec Naturalflow. Essayez les nouveaux tuyau bleus empêchant les bactéries, garantie pour 10 ans. Aussi nous avons la capsule Floomore. MOTEUR DIESEL neuf de 8 H.P. à 65 H.P. Tél. 359-2787.
24-5-JNO

ÉRABLIÈRE avec boisé sans bâtiment. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 418-247-3410.
19-3-2fs

PICK-UP F. 100, Ford 1975. En parfaite condition et sans corrosion. 247-5523.
19-3-2fs

MAISON 8 pièces rue St-Jacques. S'adresser après 17 hres. 248-2411.
19-3-2fs

ROBE de mariée grandeur 9-10 ans avec chapeau a servi l'an passé. Après 6 hres 354-2842.
19-3-2fs

DODGE Royal Monaco Brougham 1976, 47,000 milles, en très bonne condition. Tél.: 356-2338.
19-3-2fs

ENSEMBLE 3 pièces, style Espagnol, en très bon état à vendre. Tél.: 248-7367 après 6 hres.
19-3-2fs

CHAISES berçantes sur bering en bois franc avec coussin couleur au choix. Pour plus information 598-6789.
19-3-2fs

1 EVAPORATEUR Jutras 4' X 10', tél: 354-7791.
26-3-1fs

HONDA Civic 77, 40,000 milles, 4 vitesses, prix à discuter, très propre. Tél.: 247-5684.
26-3-1fs

Montmagny, MAISON à vendre ouverte aux visiteurs, dimanche 30 mars après-midi 2 h à 5h, chemin des Poiriers. Pour information Guy Blouin 248-2942. Trust-Général-Courtier 833-4450.
26-3-1fs

FENDEUSE à bois pour tracteur avec démonstration si désiré. 246-5274.
26-3-1fs

PLYMOUTH Volari Road-Runner 1976, très propre. 248-6905.
26-3-1fs

ENSEMBLE MORIGEAU, lit bébé avec matelas 27" X 52" avec commode 4 tiroirs. Tél.: 248-5554.
26-3-1fs

PONTIAC Lemans, 1978, 15,000 km, état neuf, couleur bleu, bon prix. Heure des repas 248-6089, heures de travail 248-4828.
26-3-1fs

ROBE de mariée, couleur blanche avec traine, grandeur 7-8 ans. Tél.: 248-6089.
26-3-1fs

MOTO SKI 1973, moteur 440, excellente condition $425.00. SLEIGH s'adaptant à un ski-doo banc & dossier rembourré avec poignée et paravant courent pour 2 personnes $75.00. Tél.: 887-3506.
26-3-1fs

COUGAR XR7, 1977, 14,000 milles, tél.: 248-2806.
26-3-1fs

TOUR DE 45 pieds avec tête pour télévision. Prix d'aubaine. Tél.: Le soir 248-3408.
26-3-1fs

DATSUN 76, B 210, 4 vitesses, 1,400 cc. pneus radiaux, antirouille en parfaite condition 39,000 milles. Tél.: 598-3610.
19-3-2fs

PIANO à vendre reconditionné, et décapé. S'adresser à Cap St-Ignace 713 Ch. Bellevue. Tél.: 246-5233.
19-3-2fs

MAISON MOBILE 12' X 60', avec ameublement et galerie 8' X 30' à l'arrère avec ou sans terrain. Tél.: 356-5308.
19-3-2fs

GARAGE situé à 133 St-Jean Baptiste Ouest. Laveuse-sécheuse, poêle électrique, polisseuse, en très bon état. Tél.: 248-5833.
19-3-2fs

TRACTEUR International 434, 1971, Diésel. Tél.: après 6 hres 469-3302.
19-3-2fs

MAISON MOBILE de 14 X 62 pieds, 1974, en très bon état. 356-5432.
19-3-3fs

MOTEUR à l'état de neuf 350 L.T.I., 375 pouces cubes. Prix à discuter. Tél.: 356-5432.
19-3-3fs

MACHINERIE à bois, grosse scie à ruban, corroyeur 12 pouces, tour à bois 5 pieds (etc) en bon état. Tél.: 249-2101 St-Fabien.
19-3-3fs

AMEUBLEMENT de 4 appartements, comprenant salon, 2 chambres à coucher, cuisine, cause départ. Tél.: 259-7598.
19-3-3fs

PALETTES à tire d'érable fait à la main en bois de chêne aussi porte-revue. Tél.: 884-3107.
19-3-3fs

L'Islet-sur-Mer, MAISON avec revenu, deux logements, rentable, 8 1/2 pièces pour le propriétaire. S'adresser à 1-837-7426.
19-3-4fs

MAISON MOBILE P.M.C. 1974, 14 X 44, chauffage électrique, meublée, avec foyer, idéale pour couple ou chalet. Appeler le soir, 856-2348.
19-3-4fs

PONTIAC Trans-Am 1977, 400, 4 barils, 34,000 milles. Tout équipé. Tél.: 244-3829.
19-3-4fs

ROBE de mariée à vendre grandeur 9 ans, avec chapeau. Tél.: 469-3266 après 5h30.
16-1-JNO

A vendre ou à louer UNIS FAMILIALES, jumelées à Cap St-Ignace. Tél.: le jour 246-5379, le soir 247-5112.
12-9-JNO

Aubaine, FORD LTD, 1976, bonne condition, cause de vente, 2e auto. Pour information 598-6408.
20-2-JNO

MAISON MOBILE avec agrandissement 14' X 26' sur terrain 111' X 187' de profondeur. Tél.: 246-5910 après 7 hres P.M.
5-3-4fs

MAISON MOBILE Commodore 1977, 68' X 14', très propre. Tél.: 259-7836.
19-3-4fs

SERINS CHANTEURS: MOTEUR 3 forces, $250. FAISANS et PERDRIX empaillés. Tél.: 856-4161.
19-3-5fs

MAISON rénovée 2e étages, Village St-François. Entrée en asphalte. Tél.: 259-7252.
19-3-6fs

BLAZER 4 X 4, à vendre 1979, tout équipé, 7,000 km. Seulement $7,800.00. Raison de vente: Départ. Tél.: 856-4838.
26-3-2fs

LAVEUSE-ESSOREUSE portative de marque GWF Easy à l'état neuf. $150.00. Tél.: 247-3549 avant-midi ou soir.
26-3-2fs

MANTEAU en rat musqué, collet et manches en renard norvégien. Grandeur 14-16 ans à l'état de neuf. Tél.: 248-0751.
26-3-2fs

CAMARO 78, 35,000 km rouge. Radio AM-FM Stéréo, très propre. Prix à discuter. Cause de la vente (Travail). Jour 248-7419. Soir 151 du Manoir Est, Cap St-Ignace.
26-3-2fs

FORD Grenada 1976, 302 P.C., 32,000 milles, cause 2e voiture. Prix $2,200.00. Après 5 hres. Tél.: 248-7227.
26-3-2fs

MAISON-MOBILE 14 X 62, pas de passage, 1975, Bendix. Tél.: 248-6090.
26-3-2fs

MONTE-CARLO, 1974, 350, 4 barils, 54,000 milles. Bien équipé. A l'état de neuf. Tél.: 248-2928.
26-3-2fs

DODGE Charger, édition spéciale, 1976, peinture neuve, mécanique en bon état, prix à discuter. Tél.: 248-0281 ou 248-5519.
26-3-2fs

MAISON neuve de 24 X 38.8, située à 201 Ave Côte-Sud. Cause départ. Tél.: 248-7331.
26-3-2fs

SECHEUSE Symplicité neuve, selle western. Prix $300.00. Four de table électrique. Tél.: 248-4706 après 8 hres P.M.
26-3-2fs

LIT 48 pouces avec bureau simple. Tél.: 246-3274 après 6 heures.
26-3-1fs

MOTO Honda C.B. 200, démarreur électrique 3,500 milles, très propre. Tél.: 259-7474.
5-3-4fs

LAPINS à vendre. Lapins reproducteur, race Colifornienne et Nouvelle Zélande aussi viande de lapins. S'adresser 248-6846.
5-3-4fs

CHIOTS Berger Allemand, pure race. Père champion provincial. Tél.: 248-5518.
5-3-4fs

Pour ta 80 c'est le temps. Viens voir. Les roulottes légères en fibre de verre sont arrivées. Dodge Van fini campeur neuf à prix exceptionnel. Chez Ernest Thibault, St-Cyrille de L'Islet. 247-3872 ou 247-5186.
5-3-JNO

2 TIMBERJACK modèle 230, mécanique A-1. 2 SET DE CHAINES. 1 PICK-UP Chevrolet 1977, 32,000 milles. 4 SCIES A CHAINE plus OUTILS de valeur de $1,000. pour le prix incroyable de $25,000. A discuter avec acheteur sérieux. Tél.: 852-2650.
26-3-2fs

SLEIGH pour ski-doo pouvant servir pour sortir du bois. Tél.: 247-5521.
26-3-2fs

CAMION Chevrolet Custom de luxe 1977, 350. 259-2438.
26-3-2fs

TOYOTA Land Cruiser 4 X 4, 35,000 milles, très bon ordre, très belle peinture. Echange possible. Tél.: 246-5866 ou 246-5832.
26-3-2fs

Avis public

Gouvernement du Québec

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Avis d'intention de classement d'un bien culturel

MANOIR DENECHAUD
BERTHIER-SUR-MER

Le Ministre des Affaires culturelles du Québec donne avis:
à Madame Clara Mercier-Buckley
3942 Via Reposo
Box 1968
Rancho Santa Fe
California 92067
USA
propriétaire du bien culturel ainsi désigné:
"Un site comprenant:
1. Un terrain connu comme étant une partie du lot CENT HUIT (Ptie 108) du cadastre officiel de la paroisse de Berthier, division d'enregistrement de Montmagny, borné au nord-ouest par le fleuve Saint-Laurent, à basse marée, au nord-est par le terrain de Rosario Barabé ou représentants, au sud-est par les terrains de Dame Herménégilde Buteau et Emile Galibois ou représentants et au sud-ouest par la route du Manoir (Route du Quai), avec la maison connue sous le nom de Manoir Dénéchaud et la laiterie dessus construites.
2. Un terrain connu comme étant une partie du lot CENT DOUZE (Ptie 112) du cadastre officiel de la paroisse de Berthier, division d'enregistrement de Montmagny, borné au nord-est par la route du Manoir (Route du Quai), au sud-est par une autre partie dudit lot 112 appartenant à Ubald Galibois ou représentants, au nord-ouest et au sud-ouest par le fleuve Saint-Laurent."
de son intention de procéder au classement du bien culturel ci-haut désigné pour les motifs suivants:
"Ce site contient les vestiges d'un ensemble seigneurial imposant, comprenant le manoir et la laiterie, qui sont des édifices de bois présentant des caractéristiques architecturales intéressantes. Le terrain faisait partie de l'ancien domaine seigneurial."
Le Ministre des Affaires culturelles donne également avis
Qu'il prendra l'avis de la Commission des biens culturels du Québec sur l'opportunité de procéder au classement du bien culturel ci-haut désigné.
Que toute personne intéressée peut, dans les trente (30) jours de la transmission du présent avis, faire des représentations auprès de la Commission des biens culturels du Québec.
Que si le classement du bien culturel ci-haut désigné se réalise, ce classement prendra effet à compter de la transmission du présent avis.
Le présent avis est transmis conformément à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., c. B-4).
Signé à Québec, ce 15 février 1980.

LE MINISTRE DES AFFAIRES CULTURELLES
Denis Vaugeois.

La ligne jaune

PARTNER
Puissance & Précision

LANGLOIS & FRÈRE ENR. MONTMAGNY

Langlois & Frère Enr.
143 St-Jean Baptiste Ouest,
Montmagny **248-3276**

MAISON à vendre à St-Pamphile, 7.4 mètres X 12.9 mètres, centre-ville. Terrain 12.9 mètres X 22.7 mètres. S'adresser à 359-2210.

26-3-2fs

VOLKSWAGEN 1973 en très bon état. S'adresser à 359-2210.

26-3-2fs

FORD Station Wagon, 1977, 37,000 milles. Inf.: Tél.: 247-5322.

26-3-2fs

MAISON 2 étages située centre du village de Berthier avec terrain de 100' X 300'. Poêle Bélanger combiné à l'huile et électricité. Divers articles ménager. Tél.: 259-7895.

5-3-4fs

POELE Général Electrique en bon état 24''X39''X36''. Petite fenêtre neuve portes coulissantes avec moutiquaire 22''X18''. 469-2218.

26-3-1fs

LUSTRE futuriste à 2 étage comprenant 9 ampoules dont les verres sont de teintes fumés. A l'état neuf. Prix à discuter. 243-3003.

26-3-1fs

DATSUN 77 Station-Wagon transmission manuel, très bon état. 248-7345.

26-3-1fs

MOTO-NEIGE Artic 4, 1976, état neuf, chenelle neuf, casque motoneige, toile. Tél.: 247-5419 ou 247-3576.

26-3-2fs

CONTROLEUR automatique Cholette à l'état neuf. $205.00. Tél.: 598-3907.

26-3-2fs

JEEP C.J.7, 1976, automatique, 28,000 milles. Tél. le soir 248-5861 le jour 248-7166.

26-3-2fs

CHEVROLET Blazer 4 X 4 1975 très bonne condition. Prix à discuter. Tél.: 466-2974.

26-3-2fs

BOIS franc mêlé 2 1/2 pieds pour cabane à sucre, $15.00 la corde. Tél.: 598-6786 heures des repas.

26-3-2fs

CHRYSLER Le Baron, 2 portes, 1978, bleu pâle avec plusieurs options. Tél.: 248-0229 après 5 hres.

26-3-2fs

CHEVELLE Malibu 76, automatique, power brake, power stéring, 4 portes, prix d'aubaine. Tél.: 247-3657.

26-3-3fs

LIT de 29'', lit de 48'', set de cuisine Colonial avec vaisellier, $500.00. Set de cuisine, $50.00. Tél.: 248-2790.

26-3-3fs

HONDA 750, 1974, avec fairing et protège jambes seulement 1 an d'usage. Prix $1300.00. Tél.: 598-6668.

26-3-4fs

MANTEAU de cuir 11-12 ans, brun. Canadienne 11-12 ans couleur Chameau. Tél.: 246-5014.

26-3-4fs

MAISON 26 X 40 située à 62 Ave Couture, Mty. Cause: Transfert. Tél.: 248-0529.

26-3-4fs

Réouverture de l'écurie à Léo Boulet situé Rte 2, Cap St-Ignace pour achat, vente, échange de chevaux de trait. Nous avons 6 chevaux en main pour vos satisfaire. Tél.: 259-7604.

23-1-10fs

Liquidation des TISSUS à la verge ou à la livre. Le Kiosque d'artisanat est toujours ouvert. Mme Bertrand Gamache 246-5220.

27-2-6fs

Du propriétaire MAISON avec logement, garage et piscine. 248-0866 ou 248-3344.

27-2-JNO

JIMMY 1976, 2 X 4, 37,000 milles, V-8, automatique, servo freins, servo direction, refroidisseur de transmission, 1 hitch, prix $3,500.00. Tél.: Le jour 248-3553. Le soir 248-7232. Demandez Dominique.

26-3-4fs

MAISON 30 X 40, 6 pièces, avec sous-sol fini, située village St-Eugène. Entrée asphaltée. Tél.: 247-3034.

26-3-5fs

MOTO Suzuki 6-T 750, 7,000 milles wind shamer avec windshamer et valise. Prix $1,200.00. Tél.: 598-6866.

12-3-3fs

Bonne occasion, MAISON, cuisine d'été, grange, garage, emplacement 300' X 200'. Rg du Lac St-Magloire. 257-4932.

12-3-4fs

MAISON à vendre ave Ladurantaye, à Montmagny, pour visiter sur rendez-vous, tél.: 246-5483.

12-3-4fs

ECONOLINE de marque Chevrolet 1976, 58,000 milles, moteur 350, 4 barils, intérieur fini, radio AM, stéréo-tape, C.B. n'a jamais sorti l'hiver. Tél.: 248-0514. Entre 12h. et 1h. ou après 5 hres le soir.

12-3-4fs

ROULOTTE Holiday 1977, 27 pieds avec auvent et cuisinette de 15 pieds. Tél.: 248-3115 après 6 hres.

12-5-4fs

T.V. noir et blanc 12 pouces, 1 coffre de cèdre colonial, 1 bicycle John Deere 5 vitesse, 1 chapeau et 1 collet de renard jaune, 1 table coloniale pour télévision. Le tout à l'état de neuf. 2 poussettes, 1 marchette pour bébé. Tél.: 248-3059.

12-5-4fs

PLANS de maisons, dessiné ou fait sur mesure pour vous à un prix défiant toute compétition. Tél.: 248-1055 ou 248-1457.

12-3-5fs

TERRAINS différente grandeur avec le service à Montmagny. 248-1828 ou 248-2116.

6-2-8fs

MAISON 26 X 40 en briques, patio et entrée de cave, très bien sitée à Montmagny. Tél: 248-1828 ou 248-2116.

6-2-8fs

BOIS de chauffage, aussi TERRAIN le long de la route 26 à Montmagny. Tél: 248-3172.

6-2-JNO

FAMILIALE Vista Cruiser Olds. 75, bonne condition. Tél.: 356-5266.

12-3-3fs

1 pupitre d'écolier, 1 lit simple, 1 commode, 1 bibliothèque, le tout à prix de débarras. Tél.: 247-3859.

26-3-JNO

MAISON à vendre, située à 221 rue Désilets, secteur du Quai. Tél.: 248-1888.

12-3-3fs

MAISON-MOBILE 10' X 55' idéale pour 2 personnes ou pour chalet. Prix moins que $6,000.00. Tél.: 856-2249.

12-3-3fs

MAISON, construction 1976, 24' X 42', sous-sol fini entrée asphaltée avec terrassement fini située au 298 Montée de la Rivière-du-Sud, Montmangy. Tél.: 248-2063 après 6 heures.

12-3-3fs

A LOUER

GARCONNIERE pour 1 personne, Centre-ville, avec stationnement, située 87 St-Jean Baptiste Est. Tél.: 248-3720.

8-2-JNO

GARCONNIERE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, stationnement avec prise de courant, située rue St-Jean Baptiste Ouest, face au Centre d'achats. S'adresser à 4 Ave. Fournier, Mty, 248-7180.

31-1-JNO

LOCAL commercial à louer au Carré St-Louis, Montmagny sur la Rue St-Louis. Information Léo Leblanc 248-2975.

12-12-JNO

MAISON neuve avec mézaline 6 1/2 pièces avec garage, située à 154 Ch des Poiriers. 248-3535.

6-2-JNO

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, pour 1 personne. Entrée privée. Stationnement pour auto. Tél.: 248-1932.

12-3-3fs

CHAMBRE à louer. CUISINES Lam-Tech à vendre. Tél.: 856-2322 au bureau ou 856-2319 à la résidence.

5-3-4fs

A Berthier 2 LOGEMENTS de 4 1/2 pièces, libre le 1er juin, chauffés, éclairés, meublés, droit laveuse et sécheuse. 259-7102.

5-3-JNO

LOCAL à louer à Montmagny, coin de la Gare et St-Thomas, très bien situé pour commerce. Entièrement rénové à neuf. Chauffage, électricité, taxe d'eau, vidanges, grand stationnement pour clientèle. Le tout compris pour seulement $275.00 par mois. Libre immédiatement. Tél.: 248-1301.

12-3-3fs

LOGEMENT 4 1/2 pièces à sous-louer, libre le 1er avril, LOGEMENT 3 1/2 pièces le 1er mai à Cap St-Ignace. Tél.: 246-3239.

12-3-4fs

LOGEMENT neuf 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, service égout et vidanges payer. Poêle L'Islet. Lucerne à l'état neuf. Tél.: 246-5002.

12-3-4fs

LOGEMENT 5 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis mur à mur, situé au-dessus de l'Hôtel Manoir Anse à Gilles. Libre immédiatement. Tél.: 247-5750.

19-3-4fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffé. Informations 248-3820.

19-3-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé. Rue du Peuple. 248-5613 après 17:00 hres.

19-3-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffé, éclairé, parking privé, près du centre d'achat. 248-5834.

26-3-4fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, meublée, éclairée, chauffée, libre le 1er avril. Appeler après 4 hres 248-0467.

26-3-4fs

2 LOGEMENTS à louer, à L'Islet-sur-Mer. (5 1/2 & 4 1/2). Libre immédiatement. Tél.: 247-5847.

26-3-JNO

GARCONNIERE à louer 3 pièces, s'adresser 248-0622.

26-3-JNO

CHAMBRE avec permis cuisine. 246-5564 le jour, 248-6889 le soir.

26-3-JNO

GARCONNIERE à louer, Léo Leblanc, 68 St-Louis Montmagny. 248-2975.

26-3-JNO

CHAMBRE avec cuisinette. 248-4863.

19-3-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée, meublée, tapis, entrée privée, libre immédiatement. Située rue Gagné, Mty. 248-6382.

19-3-2fs

MAISON à louer à L'Isletville. Libre avant le 1er avril. 247-3081.

19-3-2fs

4 1/2 pièces, meublé ou non à St-Pierre Village. Tél.: 248-2524.

19-3-4fs

LOGEMENT 7 pièces, libre le 1er mai. Tél.: 246-5870.

26-3-1fs

LOGEMENT grand 5 pièces, 1er plancher, frais peint 150.00 par mois chauffé, libre immédiatement. Tél.: 247-3025.

26-3-1fs

GARCONNIERE à louer, meublée, chauffée, éclairée avec stationnement à 85 St-Jean Baptiste Ouest. Appeler après 5 hres 248-6115.

26-3-2fs

Plusieurs CHAMBRES à louer avec permis de cuisine. Libre immédiatement $65.00 par mois. S'adresser à 162 Ave de la Cour, Mty. 248-2712.

26-3-2fs

-IMPOT-

49 Ouest, St-Jean Baptiste

(Ancien local L. Bouffard Sport)

Montmagny **248-7971**

TISSUS ST-PIERRE ENR.

101 ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny

248-6095

Tissus à la verge - coupons - rideaux - tentures - tissus à rembourrage - foam - coussins - etc.

Galerie Canine du Québec

565 Ave Ste-Thérèse, Beauport

Chenil Sébastien Inc.

Choix dans 30 races de chiens enrégistrés et vaccinés

Salon Belle

Tonte et toilettage de chiens

École de dressage O.D.A.

Dressage de chiens

661-7128 661-8656

La bonne transaction... au bon moment!

Montmagny - A vendre

Terrain 144' X 95'. Chemin des Erables.

Brasserie Centre-Ville.

Luxueux bungalow rue C. Lislois.

Propriété 7ième rue. Bonne affaire.

250,000 P.C. de terrain commercial, route 283.

Hélène L. Marcoux

Vous pouvez me rejoindre à:

13 Ste-Marie, Montmagny
Bur.: **248-3091**
Rés.: **248-3199**

JA inc. courtier immeubles et placements

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

Fiducie du Québec

Courtier

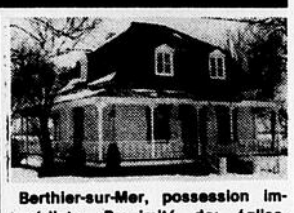

Berthier-sur-Mer, possession immédiate. Proximité de: église, école, magasins.

Cap St-Ignace: Bien située, fonctionnelle, prix avantageux.

Une maison dont vous serez fier. 28' X 44' rue des Bourgault, St-Jean Port-Joli.

Entièrement rénovée, rang ouest, St-Aubert.

Une affaire! Bien située, bons revenus à Ville de L'Islet.

Georges De Roy
246-5511

desjardins

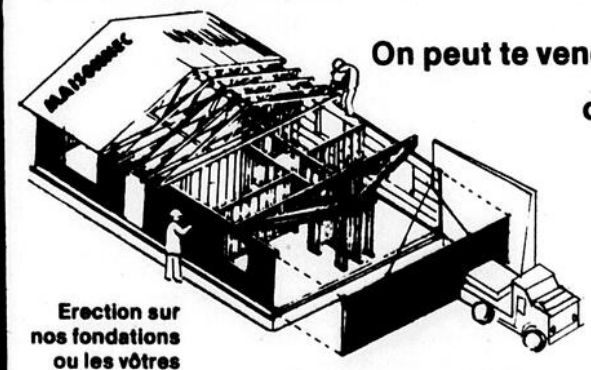

On peut te vendre un **"Kit"** ou une **"Maison"**
On te fait ton plan

TOUS LES MATÉRIAUX DE FINITION SONT INCLUS

Erection sur nos fondations ou les vôtres

MAISONNEC

Boul. Ouellet, Thetford Mines
338-4522 335-9267

784, COMMERCIALE
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME
839-6707 839-0221

4270, BOUL. HAMEL OUEST
ANCIENNE-LORETTE
872-4610 626-6372

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, meublée, entrée privée à 2 rues de la Polyvalente Casault. Pour information 248-1849.

26-3-2fs

GARCONNIERE à louer chauffée, meublée, libre le 1er avril. 248-0752.

26-3-3fs

LOGEMENT 3 1/2 pièces au 1er étage, neuf. Libre le 1er mai. Tél.: 246-3179.

26-3-3fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, entrée privée avec terrain de stationnement. Libre immédiatement. Tél.: 248-2544 ou 248-7163.

26-3-3fs

2 GARCONNIERES à louer. Tél.: 246-5510.

17-10-JNO

LOGEMENT 2 1/2 pièces, à St-Jean Port-Joli, chauffé, meublé. Libre le 1er avril. S'adresser à 598-3041, 246-5510.

30-1-JNO

3 1/2 pièces, meublé, libre le 1er mars. Eau chaude, entrée laveuse-sécheuse, entrée T.V. fournie. Tél.: 248-0732.

19-3-3fs

LOGEMENT à louer 4 1/2 pièces, pour personnes âgées, au 2e étage, 63 rue Principale Est, Berthier-sur-Mer. Tél.: 259-7177.

19-3-3fs

ON OFFRE

ACCORDEUR de piano. Yvan Gaulin. Tél.: 248-3930.

8-8-JNO

Chambre et pension pour couples âgés ou personne seule. Tél.: 248-0135.

17-10-JNO

Ferais réparation de manteau de fourrure de tout genre. Prendrais quelques chevaux en pension immédiatement. Après 8 hres P.M. Tél.: 248-4706.

12-3-2fs

$100.00, $200.00, $500.00 par mois à temps partiel à la maison. Nous pouvons aller vous rencontrer. Pour information sur rendez-vous, seulement entre 9 h. et 17 h. Tél.: 884-2795.

30-1-JNO

Les herbes un excellent moyen de se maintenir en santé en utilisant les herbes naturels Normex purement naturel. Pour tout troubles chroniques. Pour tout renseignements, s'adresser 418-598-6211.

13-2-7fs

St-Philémon, Gustave Desrosiers, Ebéniste Enr. Fabricant de meubles, résidentiels et commercials sur mesure. 2226 Rg Taché Est, St-Philémon. Tél.: 469-3396.

13-2-JNO

Thibault Bicycle & Fils vous offre pour son 50e anniversaire le meilleur choix de bicyclettes neuves ou usagées reconditionnées (150 en démonstrations) et le meilleur service de réparation sans distinction de marque. Echange accepté. Aussi tricycles et voitures d'enfants. Situé au 217 des Pionniers Est, L'Islet-sur-Mer. Bicyclette de 1 Million de vitesse réalisé par Gaston St-Pierre en démonstration. Tél.: 247-5523.

27-2-20fs

Impôt de particulier $10.00 ou plus. Services à domicile région Montmagny. Communiquer après 16 hres 248-0658.

5-3-6fs

Garderais des enfants du lundi au vendredi à Montmagny. Tél.: 248-3198.

19-3-2fs

Ferait réparation de couture à la maison. Tél.: après 6 hres, 248-0579.

19-3-3fs

Couturière pour tout genre. 248-7365.

26-3-1fs

Homme à tout faire, faites décapé vos vieux meubles pour pas cher. Estimé gratuit. 248-1982.

26-3-1fs

Couturière d'expérience offre ses services pour confection et réparation. Tél.: 248-2465.

26-3-1fs

Garderais enfants de tout âge, chez-moi à la journée, à la semaine. Tél.: 248-7897.

26-3-2fs

Jeune fille désireuse de parfaire sa connaissance en service de bar, demande emploi disponible les soirs, sur semaine et les fins de semaine. Appeler après 3 hres P.M. et demandez Guylaine. Tél.: 856-4096.

26-3-2fs

Ferais du grand ménage de printemps. Tél.: 259-2438.

26-3-2fs

NE LISEZ PAS CECI à moins que vous vouliez plus d'argent. Possibilité de $500 et plus par mois. Je peux aller vous rencontrer. Pour rendez-vous seulement, 852-2650.

13-2-JNO

Garderais enfants à la journée, ou à la semaine. 246-3200.

26-3-4fs

Nettoyage à vapeur de tapis commerciales et résidentiels. Estimé gratuit. Avec Gagné vous êtes gagnant. Tél.: 248-3923 ou 248-2398.

26-3-4fs

ON DEMANDE

Sommes à la recherche de vieux PLOMB, payons bon prix. Tél.: 354-2253.

12-3-4fs

Femme d'âge mur pour prendre soin d'un enfant de 3 mois et entretien général de maison. Logée si désiré. Appeler 248-3321.

19-3-2fs

Acheterais une tête de lit en bois largeur 48 pouces et une commode. Tél.: Le soir 247-3740.

26-3-1fs

Gardienne demandée pour garder 2 enfants, à la maison à l'année. 248-3894.

26-3-2fs

Cuisinière & serveuse de table, temps plein ou temps partiel pour St-Nérée de Bellechasse. Tél.: 243-2707.

26-3-2fs

Acheterais linges d'enfants usagés entre 4 et 8 ans (habits de neige, pantalons etc). Tél.: 356-5060.

26-3-2fs

ON RECHERCHE

Aide familiale, 3 enfants, logée, nourrie à la semaine, travail à l'année. Tél.: 598-6426.

19-3-2fs

Couple à la recherche d'un logement ou une maison à louer, tranquille et propre avec stationnement. Tél.: 248-2261.

26-3-3fs

Je suis à la recherche d'une personne qui donnerait des cours de guitare sèche, privé, à un adulte le mardi ou le mercredi soir à Montmagny. Tél.: 248-6835.

26-3-3fs

ACHETERAIS

Achetons vieilles autos pour ferraille, fer, fonte, cuivre, PEINTURE SICO à vendre 30 pour cent de rabais. Clément Corriveau Enr. St-Vallier Bellechasse, 884-3179.

1-8-JNO

Acheteur de fermes avec roulat. Lot de bois. Coupe de bois. Payons comptant. Tél.: 1-(418) 228-8641.

19-3-8fs

Acheterais guitare ancien modèle en bonne condition, préférence électrique. Inf: frais virés Québec 849-4387.

26-3-3fs

Solidarité au tiers monde

OXFAM

Fiduciе du Québec

54, rue Jacob
Cap St-Ignace, Québec

Bureau et résidence: **(418)246-5511**

Pour achat, vente, échange ou location communiquez avec: **GEORGES DE ROY** Représentant immobilier

A VENDRE

MAISON, 8 pièces, 2 foyers, terrain 200 X 400 en plus bâtisse en acier isolée et chauffée 28 X 32. Prix demandé **$55,000.** hypothèque 11 1/2%, transférable. Située rang Gaudreau à Montmagny. S'adresser à:

248-5922

ST-EUGENE
Maison canadienne, très grand terrain. Prix intéressant.

TROIS-SAUMONS
Joli bungalow, abris d'autos, avec grand terrain de camping pouvant accomoder roulottes et tentes

ST-ROCH DES AULNAIES
Maison canadienne rénovée avec garage, chauffage électrique et avec grand terrain.

ST-EUGENE
Superbe résidence avec garage et sous-sol. Magnifique terrain paysagé

LA POCATIERE
Joli bungalow comprenant: 1-6 1/2 pièces et 2-2 1/2 pièces meublés. Construction récente.

TERRAIN A VENDRE
à La Pocatière (très beau site) 14,000 pieds carrés

MAGASIN DE LINGE
pour dames, pouponnière, accessoires de couture, tissus et laine à **St-Jean Port-Joli**. Bon chiffre d'affaires et bonne rentabilité. Prix très intéressant. Nous pouvons vous aider pour le financement.

LOT A BOIS
2 arpents par 40 arpents dans la région de Kamouraska

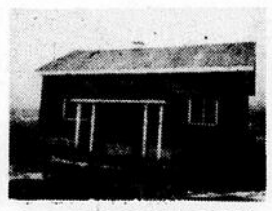

LA POCATIERE
Rang 3. Bungalow rénové avec grand terrain. Faut vendre.
FAITES UNE OFFRE

LA POCATIERE
Maison avec revenus, située à l'arrière du centre d'achat. Prix très intéressant.

TERRAINS
Magnifiques terrains pour construction résidentielle et commerciale à St-Roch des Aulnaies

TERRAIN RÉSIDENTIEL
Situé à La Pocatière, 90' X 160'. Bien situé

Pour les gens du comté de L'Islet
247-3233

DANIEL ST-JEAN
Résidence:
498-2141

courtier inc. immeubles et placements

Yves Lévesque
856-1221

"La clef immobilière de l'Est du Québec."

La Pocatière **856-4110**

A LOUER

Local 1400 pi. ca. situé Rte 132 est, Montmagny. Libre début mars 1980. S'adresser à:

248-1844
demandez André

LE GROUPE Champlain COURTIERS INC

A VENDRE

Hôtel Georges VI situé à Tourville, bâtisse 38' X 52', 2 1/2 étages. Bar Salon, salle à manger, chambres. Excellent chiffre d'affaires.	**St-Fabien-de-Panet, Domaine d'Evangéline** terrain 50 acres, camping. Chalets, casse-croûte, lacs artificiels, site enchanteur.
Excellente construction neuve maison québécoise 26' X 40', terrain 80' X 160, 15 rue Forgues, Berthier. Beau site, phanchers de marquetterie.	**Investissement sûr dans la région,** Bar Salon avec restaurant et billard. Chambres.

Yvette G. Dion
1354 Chemin des Pionniers ouest
Cap St-Ignace **246-3740**
1290 Maguire Sillery **687-2122**

L'ÂS **Immeubles Montmagny**
ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue du Manoir **248-2652**
PIERRE TARDIF, AGENT
3 Avenue du Bassin Sud **248-1722**

- Terre de 100 âcres avec bâtiments et sucrerie, rang no. 6 à Ste-Lucie.
- Propriété style canadien, 25 rue Pierre Richard, 8 pièces, sous-sol partiellement fini. Situé à Cap St-Ignace Station.
- Terrain 122' de facade par 93' de profondeur avec solage sur le terrain. 3ième Avenue, Ville L'Islet.
- Propriété 2 logements avec chalet à Berthier-sur-Mer.
- Garage indépendant à St-Adalbert. Prix: $25,000.
- Casse-croûte à vendre, route 132, Berthier-sur-Mer.
- 1 propriété de 3 logements et 1 de 2 logements, rue Ste-Brigitte.
- Quatre chalets à L'Anse-à-Gilles.
- Propriété neuve, 11 pièces, 3e Ave, St-Pierre.
- Bloc à appartements: 3 garçonnières. 2 chambres à coucher 1 grand logement Ave de la Gare, Montmagny.
- Propriété 6 logements, 2 commerciaux à Ville de L'Islet. Revenu: $7,200.
- Propriété antique, 6 pièces, route 132, Berthier-sur-Mer.
- Propriété avec grange et hangar à Armagh.
- Montmagny, cottage 6 pièces, excellente construction, très grand terrain. Prix très raisonnable.
- Bras d'à Pic, maison 2 étages. Bonne construction, terrain de 100 X 300. Terrain de 4 X 14 arpents avec chalet, maison et grange (peut être vendu par lot de 1 X 14 arpents).
- Ste-Euphémie, maison canadienne, terrain 300' X 700' garage, petite grange, faites une offre.
- Hollywood Beach, très beau motel, 18 unités avec cuisine sur le bord de la plage.
- Pour vente rapide, maisons demandées de $30,000. à $45,000. Avons acheteurs sérieux.

Ford Motor Company of Canada, Limited
Ford du Canada Limitée

William G. Wilson

The Canadian Road
Oakville, Ontario
L6J 5E4

Le 22 février 1980

Monsieur Roger Chabot
Monsieur Pierre Chabot
Chabot Auto Inc.
C.P. 400
Chemin des Poiriers
Montmagny, Québec
G5V 3S7

Chers Roger et Pierre,

Sincères félicitations, à vous et à toute votre équipe, pour avoir décroché la Mention d'Honneur en 1979.

Mil neuf cent soixante dix-neuf marque la sixième année qu'un tel honneur échoit à votre établissement. Cet exploit reflète vraiment la reconnaissance des normes d'exploitation rigoureuses préconisées à votre établissement dans les domaines de la gestion, des techniques marchandes, du service à la clientèle et des installations.

La représentation de haute qualité que vous avez su maintenir dans votre localité et qui vous a valu cet honneur est pour nous une source de légitime fierté et nous vous en sommes des plus reconnaissants. Vos efforts, ajoutés à ceux des autres concessionnaires qui ont mérité cette distinction, sont le gage le plus tangible du succès soutenu du réseau des concessionnaires Ford Canada et de la Compagnie.

Nous partageons votre fierté dans vos réalisations et comptons bien que vous exploiterez votre commerce avec la même ardeur dans les années à venir. Nos meilleurs voeux de succès vous accompagnent.

Sincèrement vôtre,

WGW/gta-b

W.G. Wilson
Directeur général des ventes